



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD FERNAND MOUREAUX

BILAN DE LA CONCERTATION

RÉPONSES APPORTÉES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE AUX OBSERVATIONS DU PUBLIC

8 novembre 2023

PARTIE 1

BILAN DE LA CONCERTATION

**ARRÊTÉ PORTANT BILAN DE LA CONCERTATION RÉALISÉ POUR LE
RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD FERNAND MOUREAUX**

Le Maire de Trouville-sur-Mer,

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.103-2, L.103-3 et suivants, et R.103-1,

Vu la délibération n° 2020-42 du 3 juillet 2020 relative à l'élection de Madame Sylvie de GAETANO en qualité de Maire,

Vu l'arrêté SDG/SC/2023-311 du 9 août 2023 prescrivant la concertation préalable et définissant les objectifs poursuivis et les modalités de cette concertation,

Considérant le dossier de concertation,

Considérant le bilan de la concertation annexé au présent arrêté,

Considérant que la concertation préalable, organisée du 21 août au 21 septembre 2023 inclus, s'est déroulée conformément aux dispositions prévues par l'arrêté du 9 août 2023 susvisé,

Considérant que quatre-vingt-douze (92) observations ont été recueillies sur le registre mis à disposition du public ou par le formulaire de contact en ligne pendant la durée de la concertation préalable, trois (3) ont été adressées en dehors de la période de concertation,

Considérant que le projet a fait l'objet de vingt-huit (28) questions débattues en réunion publique le 19 septembre 2023,

Considérant qu'il appartient au Maire de Trouville-sur-Mer, d'arrêter le bilan de la concertation,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Le bilan de la concertation préalable, joint, annexe, est arrêté.

Article 2 :

Quatre-vingt-douze (92) observations ont été recueillies sur le registre mis à disposition du public ou par le formulaire de contact en ligne.

Vingt-huit (28) questions ont été formulées et débattues lors de la réunion publique du 19 septembre 2023.

Trois (3) observations ont été adressées en dehors de la période de concertation.

Article 3 :

Le bilan de la concertation sera transmis au maître d'ouvrage du projet dans un délai de 21 jours ç compter de la date de clôture de la concertation préalable afin que ce dernier explique comment il a pris en compte les observations et propositions ressortant du bilan de la concertation.

Article 3 :

Le bilan de la concertation sera tenu à disposition du public, pendant un mois à compter de son dépôt et sera consultable en mairie de Trouville-sur-Mer et sur le site internet de la commune (trouville.fr).

Article 4 :

Le bilan de la concertation et le document écrit du maître d'ouvrage seront joints au dossier de permis d'aménager.

Article 5 :

Dans le délai de deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours administratif auprès de l'autorité signataire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Caen par courrier ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Trouville-sur-Mer 29 septembre 2023



Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCC,

Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO

Annexe

Bilan de la concertation préalable

Réaménagement du boulevard Fernand Moureaux

1. Cadre juridique de la consultation

La participation du public dans le domaine de l'urbanisme est organisée par les articles L.103-1 à L.103-7 du code de l'urbanisme. L'article L.103-2 dispose que doit faire l'objet d'une concertation « les projets et opérations d'aménagement ou de construction ayant pour effet de modifier de manière substantielle le cadre de vie (...), ou l'activité économique, dont la liste est arrêtée en Conseil d'Etat. »

L'article R.103-1 du code de l'urbanisme liste les projets soumis à cette concertation préalable au nombre desquels figure « La réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1 900 000 euros, et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants. »

En l'espèce, le projet de réaménagement du boulevard Fernand Moureaux, situé dans une partie urbanisée de la commune, prévoit un investissement de plus de 1 900 000 euros conduisant à la modification d'assiette des ouvrages de voirie existants.

Il est en outre soumis à permis d'aménager au titre de l'article R.421-21 du code de l'urbanisme, le boulevard Fernand Moureaux étant situé dans le périmètre du site patrimonial remarquable de Trouville-sur-Mer.

Au regard des dispositions du dernier alinéa de l'article L.103-3 du code de l'urbanisme, les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation sont précisés par le président de l'organe délibérant de la collectivité, en l'espèce le Maire de Trouville-sur-Mer.

Le Maire de Trouville-sur-Mer a donc librement fixé les objectifs poursuivis et les modalités de concertation. Ces dernières doivent permettre à la population de prendre connaissance du dossier et de formuler ses observations ou proposition pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet.

À l'issue de la concertation, l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis d'aménager établit le bilan de la procédure. Ce bilan est transmis au maître d'ouvrage dans un délai de 21 jours, afin qu'il prenne en considération, le cas échéant, les observations et propositions du public ressortant du bilan. Cette prise en compte est expliquée par le maître d'ouvrage au sein d'un document écrit transmis à l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis.

Le bilan de la concertation et les observations de la maîtrise d'ouvrage seront joints au dossier de permis d'aménager.

2. Organisation de la concertation préalable

Par arrêté n°SDG.SC/2023-311, le Maire de Trouville-sur-Mer a défini les objectifs poursuivis par la concertation préalable et ses modalités d'exercice.

2.1. Modalités de concertation

Conformément à l'arrêté n°SDG.SC/2023-311, la concertation préalable a été organisée du 21 août au 21 septembre inclus, selon les modalités suivantes :

- Un avis d'information a annoncé les dates d'ouverture et de clôture de la concertation ainsi que ses modalités :
 - o Sur le site internet de la commune de Trouville-sur-Mer (trouville.fr) ;
 - o Par affichage en mairie de Trouville-sur-Mer ;
 - La concertation a duré un mois, entre le 21 août 2023 et le 21 septembre 2023 inclus ;
 - Pendant cette période, le dossier de concertation préalable a pu être consulté :
 - o Sur le site internet de la commune de de Trouville-sur-Mer (trouville.fr) ;
 - o Sur support papier accompagné du registre de concertation, à l'accueil de l'hôtel de ville de Trouville-sur-Mer, 164 boulevard Fernand Moureaux 14360 Trouville-sur-Mer, aux horaires habituels d'ouverture ;
 - Pendant toute la durée de la concertation, les observations et propositions du public relatives au projet ont pu être transmises ou consignées :
 - o Par écrit, sur le registre de concertation joint au dossier et accessible au public à l'accueil de l'hôtel de ville de Trouville-sur-Mer ;
 - o Par voie électronique, sur le site internet de la ville (trouville.fr).
- Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de la concertation n'ont pas été prises en considération.

Le dossier de présentation du projet comportait des éléments relatifs à :

- La description et la compréhension du site d'implantation du projet ;
- L'historique du site ;
- L'état des lieux existant ;
- Les intentions et les objectifs du projet ;
- Le projet (caractéristiques, plan de masse, traitement et matériaux).

Le dossier était consultable pendant la durée de la concertation préalable, selon les modalités rappelées précédemment.

2.2. Information du public

L'arrêté fixant les modalités d'organisation de la concertation préalable du 9 août 2023 a été affiché en mairie à partir du 11 août 2023.

L'avis de concertation a été affiché à partir du 11 août 2023 et jusqu'à la fin de la concertation, en mairie de Trouville-sur-Mer et sur le site internet de la ville (trouville.fr).

3. Bilan de la concertation

L'objet de la concertation a fait l'objet de quatre-vingt-douze (92) contributions dans le registre mis à disposition du public à l'accueil de l'hôtel de ville ou sur le site internet de la commune, ci-après annexées.

Le projet a également fait l'objet de vingt-huit questions débattues lors de la réunion publique du 19 septembre 2023, ci-après annexées.

4. Pièces annexes

- L'arrêté SG/SC/2023-311 du 9 août 2023 prescrivant la concertation préalable et définissant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation publique ;
- L'avis de concertation préalable ;
- Le certificat d'affichage ;
- La retranscription des observations consignées sur le registre mis à disposition du public et sur le site internet de la commune ;
- La retranscription des questions et observations formulées à l'occasion de la réunion publique du 19 septembre 2023.

ARRÊTÉ PORTANT MISE EN ŒUVRE D'UNE CONCERTATION PRÉALABLE ET DÉFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES MODALITÉS DE CONCERTATION POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD FERNAND MOUREAUX

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.103-2, L.103-3 et suivants, et R.103-1,

Vu la délibération n° 2020-42 du 3 juillet 2020 relative à l'élection de Madame Sylvie de GAETANO en qualité de Maire,

Considérant le dossier de concertation,

Considérant que l'article R.103-1 du code de l'urbanisme soumet à concertation préalable « la réalisation d'un investissement routier dans une partie urbanisée d'une commune d'un montant supérieur à 1 900 000 euros et conduisant à la création de nouveaux ouvrages ou à la modification d'assiette d'ouvrages existants,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Une concertation préalable sera organisée sur le projet de réaménagement du boulevard Fernand Moureaux.

Article 2 :

Les objectifs poursuivis par le projet sont les suivants :

- Améliorer la lisibilité du boulevard et fluidifier la circulation des véhicules ;
- Valoriser l'entrée de ville ;
- Renaturer le cœur de ville par la végétalisation des zones piétonnes ;
- Diminuer l'impact de la voiture dans l'espace public au profit d'autres moyens de déplacements ;
- Rationnaliser les accès aux espaces de stationnement ;
- Assurer la sécurité des usagers ;
- Développer le réseau cyclable sécurisé suivant les directives gouvernementales plan vélo et marche 2023-2027.

Article 3 :

Les modalités de concertation sont les suivantes :

- Un avis d'information annoncera, 10 jours au plus tard avant l'ouverture de la concertation, les dates d'ouverture et de clôture de la concertation ainsi que ses modalités ;
 - o Sur le site internet de la commune (trouville.fr)
 - o Par affichage en mairie de Trouville-sur-Mer.
- La concertation se déroulera du 21 août au 21 septembre 2023.
- Durant cette période, le dossier de concertation préalable pourra être consulté :
 - o Sur le site internet de la commune de Trouville-sur-Mer ;

- o Sur support papier accompagné du registre de concertation, en mairie de Trouville-sur-Mer, 164 boulevard Fernand Moureaux, aux horaires d'ouverture habituels.
- Une réunion publique sera organisée durant la période de concertation.
- Pendant la durée de la concertation, les observations et propositions du public relatives au projet pourront être transmises ou consignées :
 - o Par écrit, sur le registre de concertation joint au dossier et accessible au public, et à l'accueil de la mairie de Trouville-sur-Mer ;
 - o Par voie électronique, sur le site internet de la ville de Trouville-sur-Mer.

Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de la concertation ne pourront pas être prises en considération.

Article 3 :

À l'issue de la concertation, Madame le Maire arrêtera le bilan de la concertation.

Article 4 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en mairie de Trouville-sur-Mer pendant un mois et sera publié au recueil des actes administratifs de la ville de Trouville-sur-Mer.

Article 5 :

Dans le délai de deux mois à compter de sa publication, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours administratif auprès de l'autorité signataire ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Caen par courrier ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Trouville-sur-Mer 9 août 2023



Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCC,

Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD FERNAND MOUREAUX

Par arrêté 2023-311 du 9 août 2023, Madame Sylvie de GAETANO, Maire de Trouville-sur-Mer, a ordonné la mise en œuvre d'une concertation préalable au réaménagement du boulevard Fernand Moureaux

du 21 août au 21 septembre 2023 inclus

soit pendant 32 jours consécutifs.

L'objet de la concertation est de permettre à toute personne qui le souhaite de porter des observations et des propositions sur le projet d'aménagement.

Les objectifs poursuivis par le projet sont les suivants :

- Améliorer la lisibilité du boulevard et fluidifier la circulation des véhicules ;
- Valoriser l'entrée de ville ;
- Renaturer le cœur de ville par la végétalisation des zones piétonnes ;
- Diminuer l'impact de la voiture dans l'espace public au profit d'autres moyens de déplacements ;
- Rationaliser les accès aux espaces de stationnement ;
- Assurer la sécurité des usagers ;
- Développer le réseau cyclable sécurisé suivant les directives gouvernementales plan vélo et marche 2023-2027.

Le dossier mis à disposition du public se compose des pièces suivantes :

- Notice descriptive
- Registre d'observations

Chacun pourra en prendre connaissance et consigner le cas échéant ses observations et propositions :

- sur le registre de concertation aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Trouville-sur-Mer ;
- sur le site internet de la commune de Trouville-sur-Mer (trouville.fr)

Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de la concertation ne pourront pas être prises en considération.

Une réunion publique sera organisée durant la période de concertation.

À l'expiration de la concertation, Madame le Maire en arrêtera le bilan.

Un avis public faisant connaître l'ouverture de la concertation sera affiché en mairie de Trouville-sur-Mer et sur les lieux, au moins dix jours avant le début de la concertation publique et pendant toute la durée de celle-ci.

Nos Réf : SDG/SC/2023-1327
Affaire suivie par : S. CLÉMENT
Tél. : 02 31 14 41 41

Certificat d'affichage

Je soussigné **SYLVIE DE GAETANO**, Maire de la ville de TROUVILLE-SUR-MER,

Certifie qu'a été affiché un avis d'ouverture de la concertation préalable pour le réaménagement du boulevard Fernand Moureaux du 11 août au 21 septembre 2023 inclus, soit 10 jours avant le début de la concertation et pendant toute la durée de celle-ci, sur le panneau d'affichage de la mairie situé à l'extérieur de l'hôtel de ville et sur le site internet de la ville.

L'arrêté de concertation préalable a également été mis à disposition sur le panneau d'affichage numérique à partir du 11 août 2023.

Fait à Trouville-sur-Mer, le 26 septembre 2023

Pour faire et valoir ce que de droit.



Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCC,


Sylvie de GAETANO

**CONCERTATION PUBLIQUE AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD FERNAND
MOUREAUX
OBSERVATIONS DU PUBLIC**

Registre et formulaire de contact dématérialisé ouverts du 21 août au 21 septembre 2023 inclus.

Les observations ont été rapportées in-extenso sans correction grammaticale ou orthographique.

R : mention portée au registre mis à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville

I : mention adressée par voie électronique

N	Date	Nom	Observations
1	23.08.23	Anonyme R	« Réduction des terrasses des commerces le long du quai Supprimer les demi-tours (sur une voie cela bloque la circulation) Revêtement du sol non glissant en cas de pluie »
2	25.08.23	ANDREU Léopold I	« Projet simple et pas assez abouti sur l'ensemble du stationnements véhicules que aujourd'hui nous voudrions faire disparaître. Dés parking enterré le long de la touque aurait été un projet qui aurait marqué un mandat et resterait dans le temps et ambitieux Bref L'entrée parking devrait être vers le rond point afin d'éviter que les voitures qui veulent stationner ne prenne les quais et bouchonne étant un un seul Le retour 2 sens »
3	26.08.23	SCHWAB Bruno I	« J'habite Hennequeville, ancienne route de Villerville. La descente par la corniche est fermée depuis plus d'un an, ce qui oblige à passer par la rue d'Aguessau au lieu de la rue Victor Hugo pour descendre en ville, avec un embouteillage permanent en bas de cette rue. Puis vers le centre ville en prenant la voie « rentrante » du quai Avant de lancer ces travaux, il serait bien de rétablir la circulation en descente de la corniche, ce qui éviterait une partie du trafic sur le quai. Par ailleurs, votre projet ne prévoit aucun parking de délestage, sinon celui du collège « Marie Jo » dont l'usage intensif n'est pas réaliste. Les visiteurs chercheront toujours et à se garer « en bas », à proximité des commerces et de la plage. »
4	26.08.23	DELORME Marie-Liesse I	« les piétons ont du mal à circuler coté port vélos, trottinettes, sont prioritaires dans les deux sens de circulation, le milieu étant réservé aux voitures en raison du parking où faut-il marcher sans ce faire bousculer? »

			<p>sera-t-il possible de remplacer les bancs de bois détériorés par des bancs en béton ou autre pour pouvoir s'asseoir ?</p> <p>l'état de la voirie et de la ville en général se détériore, certains trottoirs ont été réparés en partie ex. rue du Gal de Gaulle coté pair, mais il reste beaucoup à faire »</p>
5	26.08.23	BENVENISTE Agnès I	<p>« Je pense qu'il faudrait éviter les véhicules + parking énorme qui dénature totalement le paysage et construire des parkings avant l'entrée du centre. Le centre deviendrait piéton, végétalisé. Certaines villes notamment en Italie ont fait cela et ça n'a pas du tout fait baisser le commerce, au contraire !</p> <p>La circulation trop abondante les week-ends et vacances rend vraiment le centre très désagréable alors que les immeubles et aménagements et restau sont super ! Il faut du courage pour faire cela mais cela vaudrait vraiment la peine. »</p>
6	26.08.23	DUCOU Liliane I	<p>« Pour les personnes habitant sur les hauteurs de trouville, depuis que la route de la corniche est fermée à la descente, nous sommes obligés de descendre le bld d'hautpoul puis traverser trouville par le boulevard fernand moureaux pour accéder à la plage et aux différents commerces du centre ville</p> <p>De ce fait le boulevard Fernand moreaux est continuellement encombre</p> <p>Avant de faire des travaux sur ce boulevard il serait préférable de faire les travaux nécessaires à reouvrir la route de la corniche à la descente</p> <p>Depuis 12 ans que nous avons acheté à trouville s'est dégradée, mal entretenue Les routes sont de plus en mauvais état, nids de poule etc ...</p> <p>Au lieu de ne penser qu'aux restaurants , le Central à encore récupéré des places de stationnement sur le parking , vous feriez mieux de penser aux habitants »</p>
7	26.08.23	COQUET Francis I	<p>« Bonjour , votre Projet de rénovations est très intéressante et nécessaire vue l'état désastreux dès chaussés et autre trottoir à Trouville sur mer , mais en supprimant une voie en direction des commerçants du bout du quai qu avait vous prévu comme mesure compensatoire ? Merci d'être précis dans votre réponse avec un chiffrage des possibles pertes financière de votre projet »</p>
8	27.08.23	NANTIER-VERDIER Gilles I	<p>« Je me réjouis à l'idée que la ville de Trouville sur mer entreprenne des travaux d'envergure qui vont radicalement transformer l'image de ma ville de cœur ou je suis né il y a bientôt 60 ans.</p> <p>Ce qui me semble en jeu dans ce projet d'embellissement des quais de Trouville est de faire cohabiter toutes les mobilités pour accueillir les trouvillais, les touristes, les visiteurs d'un jour dans un centre ville à redynamiser avec des commerces de proximité qui font grandement défaut aujourd'hui.</p>

			<p>Pour rendre notre belle station balnéaire accessible au plus grand nombre, il me semble important de consigner les observations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec une entrée en ville pour les automobilistes sur une seule voie, il me semble vraiment indispensable en amont du projet de réfléchir avec la communauté de communes à l'ouverture d'un ou plusieurs parkings gratuits situés à 20 mns à pied du quai avec un service de navettes gratuites avec une rotation toutes les 20 mns. - Mettre davantage en valeur le patrimoine végétal en y ajoutant un nouvel espace de vie avec un beau square planté et doté d'une belle fontaine d'eau. - Réserver aux trouvillaises et aux trouvillais seniors qui ont des difficultés avec la mobilité physique 3 aires de stationnement avec un arrêt maxi de 10 mns à proximité des commerces de première nécessité (les 3 pharmacies, le Monoprix) - Construire 2 toilettes publiques gratuites (un à proximité du pont des belges et un à proximité du casino ou de la plage) pour répondre aux exigences de la vie trouvillaise et à la forte fréquentation touristique de notre belle station balnéaire. <p>Nous allons tous voir disparaître avec un très grand regret dans quelques temps un emblème du patrimoine culturel et spirituel de notre belle ville. Je pense bien évidemment à l'église Notre dame de Bonsecours.</p> <p>Donnons nous l'ambition et les moyens de réussir ce projet d'envergure ! »</p>
9	27.08.23	BRISSAC Frédérique I	<p>« En tant que touriste parisienne en week-ends et vacances dans la région donc motorisée, je ne pourrai plus venir au marché le mercredi et le dimanche si la circulation est restreinte et si je ne trouve plus de place pour me garer. La ville de Trouville étant une station balnéaire accueillant beaucoup de touristes, elle ne peut pas se limiter aux seuls riverains trouvillais. Les gens viennent de loin pour visiter Trouville. Les commerces en subiraient très gravement les conséquences. »</p>
10	27.08.23	HARACHE Daniel I	<p>« Deux points:</p> <p>Le trottoir coté piste cyclable très étroit (1,50 m) : les piétons ne peuvent pas se croiser sans empiéter sur la piste cyclable et se trouvent exposés aux vélos à contre-sens et aux trottinettes électriques, bref ils sont en danger.</p> <p>L'accès secours et aussi voiture du passage Exmelin où ils existent des garages. »</p>
11	27.08.23	PETIT Patrice I	<p>« 1) - afin de rendre fluide l'entrée de la ville prendre en compte la rue de l'ancien parc aux huîtres. Cette rue est peu large tant pour les véhicules et les piétons ; la solution est de réduire le débit de véhicules dans cette rue en les orientant vers le quai Kennedy.</p> <p>2) - places de stationnement PMR : recentrer ces places de la zone 1 vers les zones 2 et 3</p> <p>3 - trottinettes : prendre en compte ce sujet car dangereux pour les piétons le long de Touques »</p>

12	27.08.23	BOULCOURT Daniel 	[Message vide]
13	27.08.23	COM Serge 	[Message vide]
14	27.08.23	CASTELAIN EF 	<p>« Je ne suis pas de TROUVILLE, projet très ambitieux.</p> <p>Ma conception serait une voie de circulation de voiture dans chaque sens, des places de stationnement côté commerce comme aujourd'hui et mette une piste cyclable entre place de stationnement et côté commerce, conserver l'espace vert entre les deux voies de circulation et ne pas mettre d'espace vert côté commerce pour réaliser la piste cyclable même principe du côté de la Touques ce qui donne une piste cyclable dans chaque sens, cette conception permet de séparer la circulation des vélos de celle des voitures, seul danger ouverture portière sauf à créer un espace permettant l'ouverture des portières</p> <p>Bien penser à la largeur de voitures qui sont de plus en plus larges.</p> <p>On pourrait aussi mettre une voie de piste cyclable côté TOUQUES en réduisant un peut la largeur de la circulation des piétons, ou supprimé une partie du stationnement le long de la Touques pour créer une piste cyclable double sens séparer par les bancs, encore une autre solution , mais je conserverai une seule voie de circulation dans les 2 sens, il y aura peut être des embouteillages.</p> <p>Sauf erreur de ma part, j'a i peut être lu le projet trop rapidement le projet, je n'ai pas vu plusieurs solutions proposées sauf dans le choix des matériaux. »</p>
15	27.08.23	MAJNCHEMER Liliane CRAVOISIER Laurent R	<p>« Hier matin au marché une pétition circulait contre le déploiement du marché durant les travaux du quai. En plus de la gêne pour tous, c'est une perte de clientèle assurée pour les commerçants. Que propose la ville pour éviter ce désastre ?</p> <p>Plusieurs questions se posent pour le réaménagement du quai :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de date de début des travaux - Pas de planning - L'évacuation des eaux pluviales sera-t-elle assez efficace pour éviter les inondations comme par le passé ? <p>Dernier point important : suite aux inondations du passé, la canalisation du ruisseau de Callenville a été refaite, et un diamètre plus important sauf à son débouché dans la Touques à côté du pont où l'ancienne buse de petit diamètre a été conservée sur les derniers mètres, créant un étranglement parfaitement visible depuis le trottoir. Cela ne concerne pas le quai, mais c'est lui qui subit les risques d'inondations. »</p>
16	28.08.23	EMMANUEL Corinne 	« Je trouve que ce projet va dans le bon sens et permettra de rendre le boulevard plus agréable.

			<p>Le principal point positif est la création de la piste cyclable séparée de la voie voitures qui évitera les problèmes rencontrés actuellement (stationnement des véhicules sur la piste provisoire, manque de sécurité). Cela devrait encourager l'utilisation du vélo, mais je trouve que le nombre de stationnements vélos est trop limité, en particulier à proximité de la rue des bains. Cette rue étant piétonne, on cherche à se garer à proximité en arrivant du boulevard, et le manque d'arceaux nous oblige souvent à accrocher les vélos au mobilier urbain sur les trottoirs. Y aurait-il moyen de prévoir des arceaux supplémentaires dans cette zone ?</p> <p>Deuxième point : il manque des bornes de recharges pour véhicules électriques. Les 2 bornes du boulevard (pas toujours opérationnelles) sont insuffisantes et nous devons aller à Deauville pour recharger. Est-il prévu d'ajouter des bornes de recharge dans le projet. »</p>
17	28.03.23	ROENBERG Nicole R	« Pas de démantèlement des marchés actuellement sur le quai si ces derniers doivent être relocalisés dans les hauteurs.. »
18	28.03.23	Anonyme R	« Avec ce projet le rond point du pont des Belges va être terriblement encombré. Ce n'est pas possible de faire sortir 2 voies par là. Pourquoi supprimer du stationnement sur le quai alors qu'il y a déjà peu de place à Deauville ! Pourquoi élargir encore le trottoir et ne pas réduire déjà les terrasses qui encombrant beaucoup ?
19	29.08.23	CATHERINE Anne I	« Il est impératif de laisser le marché sur les quais même si ceux-ci sont réaménagés. C'est très important ce marché dans son lieu depuis des décennies. Un beau et grand marché ! Sinon moins de voitures et des arbres c'est bien ! Faire des parkings gratuits plus loin. ! »
20	29.08.23	PAGNIEZ Jacques I	<p>« Merci à la mairie pour cette présentation et ces détails exhaustifs et cette concertation, bien qu'une impression se dégage de l'ensemble : on dirait que les dés sont jetés et qu'il ne va pas être possible de changer grand chose à ce qui est déjà décidé... »</p> <p>Quelques menues suggestions toutefois:</p> <ul style="list-style-type: none"> -pourquoi ne pas installer la piste cyclable à la place de la voie unique réservée aux voitures et supprimer cette même voie en ne conservant qu'un sens unique de deux voies NORD SUD comme prévu? Et pourquoi pas un sens unique de 2 voies vers Honfleur par le Bd d'Haut Poul ? ...avec une descente par le Calvaire et par la rue Notre Dame ? Tout cela faciliterait la circulation et désengorgerait le rond point du Pont des Belges... tout en favorisant de plus grands trottoirs et des emplacements pour les livraisons ? -De grâce choisissez des revêtements anti dérapant pour les trottoirs, les pavés existants sont de vraies patinoires en cas de pluies ! - Les souhaits de végétalisation sont souhaitables : plantez des arbres sur le quai de la Touques pour abriter les bancs que vous allez remplacer... »

21	31.08.23	MICHEL Thierry I	<p>« Concernant ce projet:</p> <p>Qui finance ? ce financement est il acquis ? montant envisagé ?</p> <p>Ce projet , sur le papier est intéressant, qui l'a établi? bureau d'étude ?, il peut donner une nouvelle touche esthétique au boulevard et être une signature dans un objectif électoral, plus qu'une <i>réfection d'église</i>.</p> <p>L'intention primaire est de limiter la circulation automobile (ou de l'apaiser), favoriser les déplacements piétonniers et à vélo, réorganiser le stationnement de tous les acteurs de la mobilité.</p> <p>-Favoriser les déplacements « vélo » oui mais sur des voies réellement dédiées (sans appropriation par des tiers, cela ce n'est pas « gagné ») de véritables « parkings vélos » à l'opposé de l'existant qui relèvent du symbole et favorisant vol et détérioration.</p> <p>-Réorganisation du stationnement auto actuel par un système payant effectif. Accès limité à 2 entrées par barrière avec ticket (comme à Deauville) et 2 sorties avec péage obligatoire (cash, carte, abonnement) l'organisation actuelle est telle que si pas paiement : pas vu, pas pris !</p> <p>CAUSE DES ENCOMBREMENTS non évoquée dans l'étude</p> <p>-Marchés bihebdomadaires (mercredi, dimanche) -fêtes foraines</p> <p>I - MARCHE surdimension du marché par rapport à la population effective même estivale;</p> <p>La partie alimentaire supposée compenser l'absence en nombre suffisant de commerces de bouche classiques, celle-ci est mélangée à divers étals non alimentaires (textile) en grand nombre , répartition (estimé) 1/4 3/4 (autres)</p> <p>En période estivale, l'affluence est telle que l'on n'ose imaginer ce qu'il adviendrait dans un mouvement de panique consécutif à un accident ou pire (attentat...) peu de sorties ou d'évacuations, la Touque est très proche (chutes...) c'est pour beaucoup un lieu de promenade, beaucoup de curieux et moins d'acheteurs, une population estivale très moyenne voire peu souhaitable (comme sur la plage) pourtant ce n'est pas un marché de Provence ou asiatique mais plutôt celui de Barbès ou de Belleville... (les forains bien sûr diront le contraire...) tout ceci n'est pas une attractivité pour une ville qui se voulait être « la reine des plages »</p>
----	----------	---------------------	--

			<p>II - Fêtes foraines</p> <p>Elles semblent subies par la ville, sujet déjà évoqué en Conseil Municipal, la médiocrité des attractions (surtout des loteries) ne répond pas vraiment aux attentes des enfants et des plus grands. Il n'est pas admissible que pour faire de la place à la fête foraine (manèges+caravanes) les étals du marché soient disposés sur la moitié de l'avenue F.Moureaux. Ces forains pouvant être violents, l'ancien Maire « évoquait » le sentiment d'être un peu pris en « otage ».</p> <p>CONCLUSION</p> <p>Pour revenir à la cause principale des embarras de circulation Trouvillais, (le marché) pour pallier à l'absence de commerces de vie courante en nombre et en taille, (Hennequeville: pas un seul commerce) il existe à l'entrée de Deauville/Trouville/Touques, une zone commerciale bien pourvue, de vastes parkings, 2 grandes surfaces, 1 grande surface maison/bricolage, 2 moyennes surfaces discount et autre qui pallient majoritairement aux besoins des populations et sans nuisances.</p> <p>On pourrait très bien ne garder à Trouville qu'un petit marché traditionnel, campagnard et bio, tout le monde serait content.</p> <p>Ce projet malgré tout audacieux par rapport à tout ce que l'on aurait pu voir est ESTHETIQUE mais dans la forme présentée ne résoudra pas les encombrements estivaux. »</p>
22	01.09.23	BECQUAUT R	« Je souhaite que le marché reste boulevard Fernand Moureaux. L'avenue Kennedy est trop excentrée pour les personnes à mobilité réduite. »
23	01.09.23	GIBOURDEL Laurent I	« Projet ambitieux qui embellit le quai et le rendra plus harmonieux Quid de la fête foraine ? Suggestion: laisser la couleur des stores à disposition des gérants des établissements permettant une identité visuelle Pour l'éclairage des led peuvent-elles permettre un éclairage nocturne permanent? »
24	Non daté	Illisible R	« Si possible, pourriez-vous placer des « parkings à vélo » près de la place Foch côté commerce davantage sécurisant. »
25	Non daté	Illisible R	« Je suis satisfaite de ce projet. Le principal pour moi, c'est que l'on conserve les arbres »
26	03.09.23	ULMO Gérald I	« La configuration géologique de TROUVILLE avec beaucoup d'habitations sur les hauts de TROUVILLE avec beaucoup de personnes âgées et parfois handicapées rend difficile l'accès au Centre ville autrement qu'en automobile donc votre projet et d'ores et déjà une très mauvaise idée, c'est pourquoi mon épouse et moi résidents du Parc Cordier, nous y sommes défavorables. (Nous avons 80 et 82 ans). <p>Déjà, nous n'avons pas apprécié la privatisation du chemin des Hauts Bois qui permettait de contourner les</p>

			<p>embouteillages pour se rendre à la Zone commerciale de Touques.</p> <p>Il y a peut être plus urgent comme travaux en particulier la remise en état du Boulevard d.Hautepoule (boulevard nids de poules) et du Chemin de Callenville »</p>
27	03.09.23	POMARE Florence I	<p>« Ci-dessous quelques commentaires: - enrobés de chaussée de couleur claire pour diminuer la température, - plus de végétation (arbres) pour générer de l'ombre, - 1 seule voie de sortie pour privilégier la sortie vers le chemin de la source, - bien prévoir les parcs à vélo sécurisés, »</p>
28	03.09.23	GARCIA Patrick I	<p>« Nous sommes propriétaires d'un appartement dans le Manoir de la Cour Brûlée au 6 avenue Marcel Proust. Nous ne sommes pas résidents permanents mais nous nous y évadons autant que possible.</p> <p>Nous avons regardé avec attention le projet de réaménagement de ce boulevard central à Trouville. Nous le trouvons bien argumenté et bien pensé. Aussi nous n'aurons qu'une remarque:</p> <p>- Même si l'électricité ne sera pas une solution durable pour l'automobile, L'impulsion donnée ces derniers temps en sa faveur fait que le parc d'automobiles électriques est amené à grandir, et à prendre en considération à minima uir les 10 ou 15 ans à venir. Aussi nous trouvons surprenant que ce sujet ne soit pas pris en considération, et de ne même plus retrouver les 2 bornes de recharge existantes.</p> <p>Avons nous loupé une information ? »</p>
29	04.09.23	MORIEZ Frédéric I	<p>Je tiens tout d'abord à saluer la qualité de la présentation du document, les éléments intéressants recueillis sur le plan historique et l'étude approfondie sur l'existant. Par ailleurs, le niveau de détails sur les éléments projetés témoigne de la réflexion pour valoriser cet espace central sur la commune de Trouville-sur-Mer.</p> <p>Le projet traduit bien la volonté de réduire l'impact de la voiture et de favoriser la transversalité entre les commerces et les quais, afin de ne pas avoir une lecture de l'espace dans le seul sens longitudinal.</p> <p>L'intégration de la piste cyclable aux circulations est un élément fort du projet et d'une manière générale, la réflexion est aboutie concernant l'évolution des circulations des véhicules et des vélos.</p> <p>Bien que l'on puisse noter la volonté d'animer la promenade des terrasses, je n'identifie pas le même niveau de réflexion pour valoriser l'espace réservé aux piétons sur la promenade au niveau du quai sur la Touques.</p> <p>La comparaison (au chapitre 13 du document) entre la situation existante des quais et la simulation visuelle</p>

			<p>du projet est assez pauvre et se limite au remplacement des mobiliers urbains, certes nécessaires.</p> <p>Je pense que la mise en valeur de l'espace exclusivement réservé aux piétons, mériterait le même soin et la même attention que celle apportée à la circulation des véhicules et des vélos.</p> <p>C'est pourquoi, je me permets de suggérer dans l'objectif d'une meilleure valorisation du quai sur la rivière d'un faire un vrai lieu de promenade qui favorise la marche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un traitement davantage paysager me paraît tout à fait opportun sur cette zone, qui mériterait d'être bien davantage végétalisée. • Une coupure visuelle de plantations (selon schéma page 16) avec l'espace de parking, offrirait aux piétons un lieu dédié, beaucoup plus propice à la marche, bordé côté Ouest par la Touques et une perspective verte, arborée et plantée côté Est. • Cela isolerait cette vraie promenade de la vision d'une zone de parking et permettrait ainsi aux promeneurs, aux marcheurs et aux joggers d'évoluer dans un espace privilégié, plus vert, moins urbain, plus naturel en profitant d'un côté des vues sur la rivière et ses changements de niveaux au gré des marées, et de l'autre d'un espace végétal nouveau qui pourrait rappeler les haies bocagères de la région. • Un traitement similaire pourrait faire l'objet d'un prolongement sur l'espace central du pont des Belges aujourd'hui situé hors de l'emprise du projet.
30	04.09.23	BILLIAU Marc I	<p>« Il est prévu un rétrécissement de la voie partant du rond-point du pont des belges vers le casino pour ne laisser qu'une voie au lieu des deux allouées actuellement à la circulation automobile (et vélomoteurs).</p> <p>En revanche, dans le sens inverse, deux voies seront dédiées à la circulation automobiles (et vélomoteurs). Ce projet ne risque-t-il pas de congestionner complètement le rond-point des belges, partant l'accès et la sortie de l'axe vers et depuis le casino (et la plage), notamment pendant les week-end et la période estivale.</p> <p>En effet, il n'y a pas moins de quatre voies de circulation qui aboutissent au rond-point du pont des belges.</p> <p>Venant de Deauville, le pont comporte deux voies d'accès vers Trouville, elles-mêmes dans le prolongement du centre commercial de Touques, sans compter celles du rond-point de la gare.</p> <p>A cela s'ajoute l'accès vers Trouville par la D 535, une voie de circulation, mais ramifiée en deux voies en accès direct du rond-point.</p> <p>Enfin, le rond-point du pont des belges est desservi par le boulevard d'Hautpoul.</p>

			<p>Il y aura donc inévitablement un fort rétrécissement au niveau du rond-point, de sorte que l'écoulement du trafic en provenance de ces quatre voies (cinq avec la D 535 dédoublée) en sera affecté, comme à l'approche d'un goulet d'étranglement. On passera de cinq voies de circulation à une voie.</p> <p>Cela ne risque-t-il pas de générer une importante pollution visuelle, sonore et atmosphérique (moteurs thermiques en fonctionnement à l'arrêt) et constituer un facteur majeur d'insécurité pour les cyclistes et les piétons ?</p> <p>Cet aménagement ne devrait-il pas dans ces conditions avoir une ambition plus importante et prendre en compte un plan global de circulation ?</p> <p>Certes, le pont des belges n'est pas incorporé dans la voirie communale (sauf erreur), mais il devrait être possible d'envisager une concertation à plusieurs niveaux. »</p>
31	06.09.23	JAVIER Philippe	<p>J habite rue des Ecores et j'utilise tous les jours le bd f Moureaux, comme piéton ou automobiliste. Le constat que vos services ont dû faire sur le plan de la sécurité routière c'est que la vitesse des voitures est excessive (les automobilistes eux-mêmes ne se rendant pas compte certainement de cette vitesse).</p> <p>Il faudrait donc, et je crois que votre projet le prend en compte, prévoir des dispositifs de ralentissement comme dans toutes les villes disposant de ce type de boulevard.</p>
32	07.09.23	Illisible R	<p>« En donnant l'accès d'une seule voie aux voitures (pont des Belges -> Casino) vous embouteillez de façon certaine l'accès à la ville. Stationnement prévu pour livraisons ? Ce ne sera pas rapide, occupés par des voitures les camions vont s'arrêter et bloquer la voie.</p> <p>Si on ne peut pas pénétrer dans Trouville les personnes à mobilité réduite ne pourront pas accéder au centre-ville.</p> <p>Je nous prévois une sympathique pagaille. Mobilier, plantations, rien à dire. »</p>
33	07.09.23	MAXWELL Carole I	<p>« Deux observations en regardant le projet :</p> <p>Le trottoir piéton serait placé, si j'ai bien compris, entre les voitures stationnées et la voie réservée aux cyclistes ce qui est très inconfortable voire dangereux pour les piétons (j'ai vécu dans une ville qui a choisi cette disposition) ne serait-il pas possible de faire l'inverse et grouper les « roulants » du même côté, et en plus de faire bénéficier les piétons de l'ombre des arbres car les cyclistes n'en ont pas l'utilité ?</p> <p>Car les piétons sont très majoritaires à Trouville.</p> <p>Second point : Est-ce que l'emplacement du marché est conservé dans sa totalité car c'est un lieu animé, un mélange de populations et vital pour les habitants à l'année ainsi qu'une attraction pour les touristes. »</p>

34	09.09.23	LEROUX Franck I	<p>« Tout d'abord je tiens à féliciter la collectivité tant sur le principe de concertation que sur les travaux dont ce boulevard et les quais ont plus que besoins. Malgré tout le rendu du bureau d'étude ne me semble pas à la hauteur des objectifs attendus notamment en terme de liaison entre les quais et l'axe commerçant. La liaison mainte fois répétées comme enjeux de cette restructuration apparaît comme une redite de l'existant avec des passages piétons mieux marqués. Ayant de part mes fonctions une expérience significative des collectivités et de ce type d'aménagement, le résultat ne me semble pas à la hauteur et un projet plus ambitieux aurait sans aucun doute été possible tout en tenant compte du réel problème que représente à la fois le nombre important de voitures et les diverses utilisations des quais. Le point positif de cet aménagement sera toutefois de redonner un peu de qualité et d'homogénéité à cet espace. Si toutefois vous souhaitez échanger sur mes remarques, je serai ravi d'approfondir mes propos. »</p>
35	09.09.23	VUILLET Patrick I	<p>« une première lecture des 78 pages de votre projet me donne l'impression d'un projet essentiellement cosmétique (mobiliers Urbains, pavage, marquage, garde corps, éclairage, signalétique ...) qui n'améliore que de manière marginale la végétalisation, de manière quasi inexistante la perméabilité des sols, et de manière très aléatoire et improbable la circulation et le stationnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le transfert de la voiture à la marche ne se fera pas : hors marche sportive, on est en moyenne au cap des 15' de marche pour aller du RdPt d'entrée à la mer et, d'après vos propres chiffres, on ne le fera donc que "rarement". - Le transfert de la voiture au vélo serait miraculeux si la part du vélo doublait, pour des raisons propres à la ville (l'habitat est en forte pente) et au fait que la ville est touristique (95% des touristes venant sans vélo). Dans le meilleur des cas, on supprimerait donc 1% des voitures. - Votre projet ne mentionne aucun changement dans les transports en commun quasi inexistants de Trouville : une moyenne de 3 (maximum 6?) personnes par véhicule (si ma mémoire est bonne d'après les propres chiffres de la Communauté de Communes) probablement à cause des trajets circulaires, qui ne desservent qu'une seule direction à chaque station et font donc parcourir des distances très supérieures au déplacements strictement nécessaire ; et avec des attentes inacceptables entre navettes. Trajets rallongés et attentes aux arrêts font que personne n'utilise cette proposition lamentable. <p>En une phrase, vous nous proposez un Bd Moureaux digne du Quartier Latin à Paris (probablement au prix du Quartier Latin, bien que vous ne nous donniez aucune indication budgétaire) alors que 50% de la voirie de Trouville (à commencer par les accès au Rond Point Est du Bd) est dans un état digne de la Russie et que 90% de la voirie de Trouville restera à l'abandon. Et avec une circulation automobile de plus en plus congestionnée et recongestionnée et un</p>

			stationnement toujours aussi punitif et de plus en plus rare, même pour les résidents. (Je n'ai pas vu de bilan en la matière).»
36	09.09.23	REROLLE Constance I	« Nous sommes allés consulter le projet à la mairie et sans être des professionnels, nous avons bien vu la qualité de la réflexion ! Quelques questions par écrit car malheureusement nous ne serons pas là le 19 septembre . Le coût : avez vous une fourchette ? Et qui finance ? La durée des travaux: l'estimez vous et quel délestage est prévu ? En outre Comment prévoyez vous les poubelles, leurs abris , leur ramassage et avez vous prévu des bacs à verre ? Avez-vous prévu sur les places de parking certaines avec borne de recharge électrique? Comment organisez vous les livraisons des commerces et y a t'il une zone dédiée? Que prévoyez vous pour les loueurs de Trouvillaises (voitures à pedales)? Pourquoi ne pas envisager le prolongement de la piste cyclable jusqu'au début de la passerelle du phare avec installation de verdure également ? Où installerez vous le marché bi hebdomadaire dans cette nouvelle configuration ainsi que les camions des commerçants du marché? Comment allez-vous négocier avec les forains ? J'imagine que cette nouvelle configuration entraîne leur retrait ? »
37	10.09.23	CROS COITTON Nathalie I	« J ai une maison sur les quais Cela serait formidable si les quais peuvent devenir semi piéton Comme l autre cote de la rive »
38	10.09.23	DALIN Didier I	« Je suis d'accord avec le projet Tout ce qui va dans le sens de la diminution de la place de la voiture va dans le bon sens . Il est dommage qu'actuellement le quai soit sacrifié et qu'il n'y aie pas une vraie promenade du pont des belges au Casino Il est important également de vegetaliser. »
39	11.09.23	AUERBACH G. R	« Concernant le projet sur le quai je suis dubitative quant à 1 voie de circulation dans le sens de l'entrée de Trouville. Fluidité circulation améliorée ? D'autre part je pense qu'il fait une séparation par des barrières (amovibles si besoin) tout le long du boulevard afin que ni les piétons ni les voitures ne puissent traverser hors des passages prévus pour cela. Les sorties des rues Notre-Dame et Verdun ne doivent pas permettre de traverser le boulevard et doivent faire l'objet d'un sens de circulation avec un point giratoire pour prendre le sens inverse. »
40	11.09.23	GUIBERT Bernard R	« p.18 Nombre de parkings vélo : 40 ? Sans doute avec l'entreprise de location de vélos à côté de l'embarcadère. Plutôt que de dire qu'il n'y a que 1% du vélo dans les déplacements quotidiens, il vaudrait mieux organiser des vélos gratuits en libre service surtout l'été, en liaison avec un stationnement hors

		<p>centre ville avec ??? éventuelle. L'été est très agréable pour pédaler et faire du sport. !</p> <p>p.23 : planter des arbres en pleine terre place du casino (quitte à revenir sur la concession à Vivendi). Les pots actuels sont disgracieux et ??? arbres plantés sont condamnés à mourir à cause du ??? et des gaz d'échappement qui, par ailleurs, rendent les terrasses des cafés invivables et inhospitalières. Les contraintes données par le concessionnaire doivent être renégociées.</p> <p>p.25. Puisque « la plupart des terrasses ??? ne respectent pas la réglementation fixées par la ville » outre les lois sur l'environnement, il faut revenir sur les empiètements sur l'espace public (trottoirs, place Tivoli) qui font de la traversée de ces espaces des obstacles (notamment pour les poussettes et les handicapés) et qui sont visuellement et auditivement dégoûtantes et sans doute non hygiéniques. Une autorisation a été motivée exceptionnellement par le Covid 19. Il faut revenir à un usage public et non privé (abusivement approprié) de l'espace public.</p> <p>p. 34. Il y a une insuffisance scandaleuse de toilettes publiques, en particulier pour les femmes et sur la plage. Le prix en termes de ??? et d'hygiène publique est scandaleux.</p> <p>p.35 Le réemploi seront difficile compte-tenu de la laideur et la la dégradation de ???</p> <p>p 40 Dans le cas des commerces avec terrasse il faudrait ??? si c'est avant dérogation suite au Covid 19 ou après. Le projet devrait prévoir de revenir à la situation normale antérieure.</p> <p>P 42. Il est absurde de prévoir deux entrées pour une sortie (ou l'inverse puisque les bouchons auront lieu soit à la sortie (ou à l'entrée)</p> <p>Qu'entend-on exactement par « végétalisation » de pied d'arbre ? Il serait important d'augmenter le nombre d'arbres (voir pages suivantes)</p> <p>P45. Il faudrait mentionner plus clairement la couleur des revêtements en prévision du dérèglement climatique.</p> <p>P 49 La palette des matériaux est beaucoup trop foncée.</p> <p>P 54 Les bancs en pierre seront insupportablement chaud en l'absence d'ombre arborée (et même avec !) Il vaudrait mieux du mobilier en bois.</p> <p>La page 67 est caricaturale : il faudrait une deuxième rangée d'arbres.</p> <p>P 74. Quel emplacement pour les événements « festifs » ?</p> <p>P 15, 16, 17. Le projet d'aménagement des quais, notamment en matière de stationnement, ne peut pas faire abstraction des autres espaces publics sacrifier au stationnement et plus particulièrement celui de la place Foch et des bords de la Touques jusqu'à la jetée. La concession de la place Foch devrait être dénoncée pour retrouver un espace public vraiment arboré et dévolu à des activités sociales. Celui des bords de la Touques devrait être aménagé comme son vis-à-vis à Deauville pour être arboré et consacré à un lieu de promenade vers la jetée.</p>
--	--	--

			De manière générale le document livré à la consultation publique paraît insuffisant par rapport aux normes légales des marchés publics dans le domaine de l'environnement de leur publicité et de leur soumission à l'avis des populations concernée conformément à la législation formulée par la Commission Nationale des Débats Publics »
41	11.09.23	Illisible R	« Végétaliser signifie planter des arbres, installer des zones herbeuses et non pas installer des bacs en ciment contenant des fleurs qu'on doit remplacer. Végétaliser = arbre, herbes, fleurs, ??? »
42	11.09.23	CHEYMOL Frédérique I	<p>« Je vous remercie pour le document de concertation de réaménagement du bd F Moureaux. Le document est assez clair et le projet pertinent. J'habite Trouville en résidence secondaire, rue Dumoulin. Je circule en velo sur les courts trajets.</p> <p>Ne pouvant être à la reunion publique, je vous fais un retour par mail. Je precise que je n'ai aucun lien avec aucun commerce.</p> <p>Au delà du projet positif que vous menez</p> <ul style="list-style-type: none"> • Esthetique et agencement plus agréables • Les passages pietons très elargis <p>J'y vois quelques inconvenients</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'homogeneisation des terrasses (slide 24) casse une partie du charme de Trouville notamment sur les vapeurs & co • si vous supprimez le fait de pouvoir mettre une tenture vertical l'hier pour border la terrasse des restaurant, vous supprimé cette vie de rue et cette animation qui fait la difference / Deauville. Les restaurant n'ayant plus le droit de chauffer leur terrasse sans ces panneaux lateraux, je ne comprends pas votre choix page 24. Vous risquez de tuer le centre ville comme tant d'autres l'ont fait. • l'engorgement les jours de marches ne me semble pas du tout résolu avec le plan envisage. Il n'est pas simple d'envisager la reduction de la voiture en ville sans trouver els solutions de parking (que vous avez déjà mis partiellement en oeuvre) mais que peu de gens connaissent avec une signalétique insuffisante certainement. Ne pourrait il pas etre envisage les jours d emarché de rendre pieton le Bd F Moureaux le temps du marché et prevoir une connexion au parking de la plage par le haut »
43	Non daté	Anonyme R	« Aucune communication au préalable sur ce projet qui peut dénaturer encore notre centre ville. Pourquoi un seul projet présenté ? Appel d'offres ? Hypothèses, nous avons le choix qu'entre 2 lampadaires. Pourquoi aucune mesure ? Quelle est la place des piétons, des cyclistes, des voitures ? Quelle végétalisation ? Perte des trottoirs ? Aucune mesure. Une étude faite sur l'utilisation des voitures ? Quels squares ? Bref, projet immonde ! »

44	Non daté	Anonyme R	<p>« 1- Manque d'arbres sur le versant du boulevard avec les commerçants pour diminuer la température sur le dit boulevard l'été</p> <p>2- Plus de banc et améliorer les bancs face à la Touques ou les changer</p> <p>3- Pus de fleurs</p> <p>4- Des trottoirs plus planes sans trou ou différence de niveau avec les passages piétons adaptés aux personnes âgées, handicapés ou malvoyants</p> <p>5- Placer un compost</p> <p>6- Mettre en place un système de feu de signalisation pour pouvoir passer d'un côté à l'autre du BD</p> <p>Pensez au système mis en place par Deauville en face de la gare où on demande le feu rouge pour traverser grâce à un bouton</p> <p>7- Pas assez de poubelles sur le côté commerçants du Boulevard</p> <p>8- Revoir le passage piéton devant la bibliothèque car manque de visibilité et est très dangereux</p> <p>9- Les toilettes déjà existantes devraient être refaite comme les nouvelles mise récemment en place</p> <p>10- Pas assez de poubelles de verres sur le boulevard et revoir les emplacements des dépôts et les signaler de façon plus claires (types de poubelles)</p> <p>11- Le marché bio le samedi n'est pas assez conséquent alors que la demande est forte et mieux signaler son emplacement et son existence.</p> <p>12- A l'entrée de la ville, traverser le rond point est dangereux car pas de système de feu de signalisation type Deauville (voir point 6)</p> <p>13- Des boutiques sont vides sur le boulevard, peut-être faudrait-il revoir les commerçants manquants à notre ville : charcutier-traiteur, pressing, magasin bio ou de vrac, un autre boucher de qualité bio, une mercerie, chocolatier, et tous commerces de proximité nécessaire à la vie de tous les jours sans avoir à prendre la voiture (pensons aux personnes âgées de notre ville)</p> <p>14- Les emplacements des bus Nomad ne sont pas clairement visibles »</p>
45	10.09.23	MALBERT Hervé I	<p>J'ai bien ri à la lecture de l'ésotérisme de novlangue où la transversalité va améliorer la praticabilité de la marchabilité .</p> <p>C'est de la débilite ou de la pédantibilité ? Est ce ainsi que certains cabinets conseils (j'en ai possédé quelques uns , mais dans des domaines plus scientifiques) , cherchent à enfumer le client , à l'éblouir par une pseudo dialectique factice pour mieux le surfacturer ?</p> <p>Bon , j'ai cherché la page 79 qui aurait dû CHIFFRER ces réalisations !</p> <p>N'est ce pas un peu essentiel ? Ou certains s'en foutent car ça ne sort pas de leur poche . C'est l'argent des autres , c'est le</p>

			<p>quoi qu'il en coûte .</p> <p>Peut être , là , il faudrait avoir recours à un autre cabinet conseil (Mac Kinsey , de notoriété établie pour ces "montages")</p> <p>Et qui paye : l'UE , l'Etat , la Région , le Département ?ou les trouvillais ? Drôle de gestion inconséquente .</p> <p>Enfin , il y a des règles : No parking , No business . Et vous n'allez pas changer ce principe .</p> <p>Ensuite , que vous le vouliez ou non , on est au siècle de l'automobile , ne l'oubliez pas . Vous avez bien essayé de supprimer un engin motorisé par un cheval tirant une charrette pour la collecte des ordures . C'était ridicule , coûteux , inutile ; le seul avantage a été d'en faire un reportage aux journaux télévisés , ce qui a fait gausser la France entière . Et le pauvre cheval , qu'est il devenu ? ça a été un problème plus difficile de le céder que de l'acheter .</p> <p>Enfin , et pour finir , je réitère ce que j'ai déjà dit et écrit : quid de l'état lamentable et dangereux des rues , routes et trottoirs ? Nous n'avons pas le même sens du service public et des priorités , je vous l'ai déjà écrit , mais vous vous gardez bien de me répondre . Gênant ?</p>
46	11.09.23	LEGROS Beber R	<p>Il pourrait être envisagé, au niveau des passages piétons, un éclairage spécifique et de couleur différente (de l'éclairage public) ce qui sécuriserait les personnes, notamment pour la traversée du Pont des Belges.</p>
47	12.09.23	BOUNIOL Didier I	<p>« J'habite Les 3 étangs.</p> <p>Je suis globalement favorable au projet qui me semble cohérent avec les contraintes touristiques de la ville et l'existence du marché.</p> <p>J'ai trois remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je trouve que la place Fernand Moureaux reste dans le projet une frontière entre Trouville Ouest (Bd F. Moureaux) et Trouville Est (Rue Général de Gaulle). Il faudrait profiter pour recréer un lien entre les deux quartiers et permettre surtout au quartier Est d'être mieux intégré dans la ville. Un changement de circulation des voitures pourrait être une première étape.

			<ul style="list-style-type: none"> • A mon avis, le fait de mettre deux voies de sorties sur le nouveau boulevard ne permettra en rien une meilleure fluidité du trafic. Par observations depuis 3 ans, sur deux côtés du boulevard les voies de droite sont régulièrement bloquées par des voitures se mettant en double file, surtout le week-end. Au niveau du rond-point les voitures se mettent sur la voie de droite et laisse souvent celle de gauche vide. Enfin des blocages se créent régulièrement entre les voitures qui vont vers Deauville et celle qui partent sur Touques. Je pense qu'il serait mieux d'agrandir le trottoir côté commerces et de plus le végétaliser. • Pour ce qui concerne le calepinage, je ne suis pas très favorable au patchwork (Pavés roses et gris), mais c'est une question de goût ; de même que les pavés sur la voirie par observation (en dehors des rues pavées comme à Paris) ces derniers viennent à bouger assez rapidement dans le temps et sont remplacés par de l'enrobé. »
48	12.09.23	MIRON de L'ESPINAY Isabelle I	<p>Nous avons des propositions sur votre plan d'aménagement :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. En termes de sécurité, mettre la piste cyclable au même niveau que la route permet aux piétons d'être plus attentifs lorsqu'ils traversent la piste cyclable. Nous joignons le schéma explicatif ci-dessous. 2. Le quai le long de la Touques n'ayant aucun arbre, il n'y a jamais d'ombre. Il serait peut être nécessaire de mettre des arbres et des bacs à plantes dans l'alignement des assises pierres. Cela permettra d'avoir de l'ombre et de cacher les voitures garées sur le parking lors que nous arrivons du pont des Belges. 3. Dans l'objectif de préserver l'environnement, il est nécessaire d'accroître le nombre d'endroits pour recharger les voitures électriques et hybrides. Il faut aussi que les emplacements pour accrocher les vélos soient plus visibles et respectés (ci-joint une photo de l'emplacement des vélos près de l'ancienne poste).
49	12.09.23	POULIQUEN Catherine I	<p>« Quelques réflexions à partager</p> <p>1. HISTORIQUE</p> <p>« Contexte historique important : <u>passage d'un village de pêcheurs à une station balnéaire</u> »</p> <p><u>Est-ce bien la définition adéquate ?</u></p> <p>Les stations balnéaires n'ont pas toujours pu, su, préserver leur port de pêche en activité.</p> <p>Pour Trouville, c'est un atout majeur d'attractivité, avec un poids économique significatif, tout au long de l'année. C'est ce qui fait qu'elle n'est pas une coquille vide.</p> <p>C'est à notre avis un point à intégrer dans ce paragraphe, normalement, il oriente la philosophie du projet : ville déterminée à développer de l'activité économique diversifiée ou bien, à terme, « Village-vacances » ?</p>

2. MOBILITÉ – ACCESSIBILITÉ

- Les enjeux énoncés sont tout à fait recevables, mais ne concernent-ils pas essentiellement les 2 mois d'été.

Si la rénovation du quai et du Boulevard FM doit permettre d'améliorer les systèmes de circulation existants, si elle est une urgence compte tenu de la vétusté et de l'état de dégradation (parfois dangereuse) des sols et des mobiliers urbains inadaptés, le plan devrait prendre en compte l'ensemble des besoins et des pratiques des habitants/résidents, quelque soient leur quartiers.

- En ce sens « **diminuer l'impact de la voiture** » :

- Devrait aller de paire avec la qualité et l'espace réservé aux trottoirs. Actuellement ils sont « mangés par les terrasses ». Est-ce bien pris en compte par le projet ?

- Devrait garantir aux habitants « du Haut » une accessibilité au centre-ville sans leur voiture. Des solutions sont-elles envisagées ?

« Permettre et encourager la pratique du vélo ».

1 % du vélo dans les déplacements quotidiens. Il serait intéressant de savoir les pourcentages vélo, voiture, bus et marche à pied, selon les différents quartiers de Trouville. « **Valoriser les modes de déplacements actifs** » concerne la pratique du vélo, la marche à pied et l'utilisation de transports en commun (bus, navette, autres?).

- « **Valoriser et animer la promenade des terrasses** ».

Qu'appelle-t-on « la promenade des terrasses » ? En été et au WE de forte affluence, aujourd'hui, c'est « la promenade infernale » pour les piétons (et les professionnels) : trouver un passage incertain, périlleux, entre le différentes personnes présentes, quasi impossibilité pour les poussettes, les personnes à mobilité réduite, etc.

- Quid du marché ?

Peu de choses sont évoquées notamment sur l'impact du projet sur son fonctionnement, juste : « améliorer la praticabilité piétonne pendant le marché ».

3. LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

On ne peut que saluer l'effort considérable qui va être fait dans ce domaine. Après l'impression de laissé à l'abandon, les Trouvillais devraient retrouver un environnement agréable et apaisant.

4. LES COMMERCES DU QUAI

Tout est dit ! « La plupart des terrasses existantes ne respecte pas les réglementations fixées par la ville. »
LES TOILETTES PUBLIQUES Là encore, c'est très attendu par les Trouvillais et les visiteurs. Des efforts ont déjà été faits et il faut saluer les personnels qui gèrent les toilettes de la plage. On avait touché le fond les années précédentes ! Ce qui va être fait sera bienvenu. A tout hasard les toilettes automatiques de Benerville sont, il me semble, un bon exemple. Il y en a sans doute bien d'autres.

7. LES INTENTIONS DU PROJET

			<p>En résumé. Plus de lisibilité, de fluidité, sur ce boulevard... Oui.</p> <p>Notre crainte :</p> <p>Que le regard porté sur ce projet de réorganisation du Boulevard sous-évalue les besoins concrets des résidents à l'année, sans oublier ceux qui vont venir dans les nouveaux logements, des familles nous l'espérons, ceux qui habitent les hauteurs et sont tout autant concernés par le centre-ville.</p> <p>Certes le tourisme est une manne financière essentielle, mais cette réorganisation est aussi une façon d'envoyer un message important et attendu : oui, vivre à Trouville est une chance, il faut rendre la vie encore plus agréable aux habitants et encourager de nouveaux arrivants... pour cela tout ne devrait pas être focalisé sur l'activité touristique, mais penser à favoriser et redynamiser les activités économiques de base réduites à une peau de chagrin aujourd'hui. La circulation en fait partie.</p> <p>Bravo et bon courage à tous ceux qui travaillent au projet. Faire des choix est toujours une délicate entreprise. »</p>
50	12.09.23	BENVENISTE Laurent I	<p>« Quelle est la politique de la ville pour augmenter le nombre de places de parking offrant la possibilité de rechargement des véhicules électriques. Sauf erreur de ma part, il me semble qu'il n' existe que 2 bornes de recharge de disponible du côté du port (qui ne fonctionnent que rarement). Il est dommage d'être obligé de se rendre sur Deauville pour recharger son véhicule. »</p>
51	13.09.23	GUERAULT Béatrice I	<p>« En ce qui concerne les vélos il faudrait prévoir beaucoup plus d'endroits pour les accrocher. C'est très bien de les privilégier mais la plupart du temps les vélos doivent être accrochés par l'utilisateur à des poteaux de rues idem sur la plage où le seul endroit possible se trouve devant le grain de sable.</p> <p>La voie vélo peut rester mais être plus visible.</p> <p>Quant au stationnement voiture j'habite Trouville et il est mal fait</p> <p>Trop de zones de couleurs différentes on s'attendrait à ce que la zone rouge soit la plus chère or c'est la orange !! Ceci est un exemple mais à simplifier pour les riverains car entre les zones payantes et non payantes en période creuse difficile également de s'y retrouver.</p> <p>Remarque concernant le terre plein central pont des Belges il est l'image de la ville pour les touristes qui arrivent or les néons qui clignotent avec le nom de la ville</p> <p>les sculptures aciers sont du plus mauvais goût ...</p> <p>Le délestage l'été par la navette vers Hennequeville est peu utilisé on voit le parking vide il faudrait l'annoncer en amont sortie autoroute sortie nationale ...</p> <p>Il faudrait s'inspirer des architectes de la ville de Deauville dont les réalisations sont toutes magnifiques.</p> <p>Merci prendre en compte mes remarques qui sont des suggestions pouvant être constructives »</p>

52	13.09.23	BOULANGER Catherine I	« Après consultation du dossier de réaménagement du bd f. Moureaux j'émet un avis favorable à ce projet qui améliore l'entrée de ville ,allège l'impact de l'automobile dans l'espace public en le végétalisant d'une manière plus cohérente : la barre végétale actuelle bien que très bien entetenu par les jardiniers communaux difficile et dangereuse à entretenir , N'est pas mise en valeur et fait perdre un espace utile . Cela réajustera également le stationnement plus opportun Des véhicules des marchands ambulants qui encombrant pour certains abusivement l'espace public et en ne le respectant pas. »
53	13.09.23	GUERAULT Béatrice I	« Mon autre question concerne la durée des travaux début et fin et l'impact sur le marché qui est déjà bien ennuyé par la fête foraine qui dure 3 semaines et sans grand intérêt »
54	14.09.23	Illisible R	« Concernant ce que vous nommez végétalisation. Si c'est pour mettre des bacs à fleurs en ciment (béton) comme sur la place Tivoli : non merci. C'est moche, la ville a besoin d'arbres, d'ombre, pas de bacs à fleurs si il n'y a que ça, ça va être laid et inconfortable. Concernant vélos : normalement en cas d'1 piste bidirectionnelle cm ça semble être le cas : la largeur préconisée est de 3,50m, pas 3m. Trottoirs : faut-il comprendre que les piétons vont être coincés entre la piste cyclable et les voitures garées sous les arbres ? Les bancs ? des □ en béton (en bois qqf) mais sans dossier et qui seront surtout sans ombre donc soit en plein soleil soit sous la pluie. Circulation : 1 voie dans 1 sens, 2 voies dans l'autre ? Bonjour les embouteillages. Normalement c'est 1-1 ou 2-2, pas 1-2 Par contre rien n'est budgété sur vos plans. Combien ça va nous coûter ? PS : Alors que la piscine intérieure est fermée et il paraît que vous voulez en faire une salle de réception !! Quelle honte ! Les trouvillais petits et grands ont besoin d'une piscine intérieure surtout les gens âgés à qui leurs médecins prescrivent souvent de faire de la piscine il n'y aurait pas un loto du patrimoine pour la piscine ? (c'est une blague – qui va à cette église ?) Les quais doivent être aménagés pour les piétons. Là tout est fait autour du parking ! Aberrant. Les piétons veulent marcher sur de vrais trottoirs, s'asseoir sur des bancs confortables et à l'ombre. Regardez juste en face ce qui a été fait. Si vous regardez les photos cartes postales de Trouville, vous verrez il y avait des arbres partout, des bancs partout, sur les quais, la place du Casino. »
55	14.09.23	MARTIN Marie-Christine I	« Le projet semble intéressant et bien organisé, mais celui ci tient-il compte du reste de la ville, avec ses rues étroites, ses trottoirs plus que défectueux et TRÈS dangereux, de la problématique du stationnement notamment sur la digue côté CNTH et aux alentours des Roches Noires (à quand la mise en place de parc mètres à cet endroit avec stationnement gratuit ou

			<p>quasi gratuit pour les riverains) ? ATTENTION ! La situation va en s'aggravant surtout en période de haute saison.</p> <p>Points forts de ce projet sur le plan circulation automobile : voie unique pour entrer en ville et double pour en sortir, accès interdit dans le sens de la descente de la corniche (voilà une bonne initiative) mais très mauvaise organisation et sens de circulation à l'intérieur de la ville. »</p>
56	14.09.23	VASSELIN Dominique I	<p>« Projet très bien décrit mais me paraît pharaonique pour Trouville qui il y a encore qq mois était en difficulté financière. Quel budget est prévu ? Est ce que cet aménagement est un investissement et donc y aura t il un amortissement ? Dans ce projet les améliorations et modernisations envisagées sont intéressantes pour renover Trouville. Par contre l agrandissement des trottoirs ne me paraît pas nécessaire. Les terrasses sont suffisantes pour les 2 mois où les restaurants travaillent au maximum. Le reste du temps ils sont au ralenti entre les week end. Vous préciser que cet aménagement va fluidifier la circulation. Je ne vois pas comment du fait que lorsque les véhicules arrivent devant le casino les places de parking au complet ils doivent revenir sur leurs pas. Pour fluidifier il serait souhaitable d informer au rond point du pont le nombre de places de parking disponibles. En ce qui concerne la navette l été une info dès la sortie d autoroute et arrivée sur Touques devrait être signalée et aussi signaler lorsqu elle est stationnée. Pensez vous vraiment qu une piste cyclable de cette taille qui n a aucune liaison avec d autre pistes, sur Deauville par exemple, va diminuer l impact de la voiture? Avantage on espère ne plus voir les vélos et autres sur les trottoirs ! Dommage que l impact ne fonctionnera pas sur les Planches ! Car les pancartes sont trop petites ?Peut être que des pancartes comme celles interdit de fumer pourrait mieux fonctionner pour assurer la sécurité des piétons et principalement des piétons seniors. Juste une info en ce qui concerne les pavés si pavés il y a ne pas oublier que des grès un peu brillants lors de pluie et gelée il y a problèmes de glissades. Voir la dernière mise en place des pavés actuels qui ont dû être poncés. Si vraiment on arrive à fluidifier la circulation, donc moins de voitures donc une seule file de retour vers le pont et ainsi on pourrait conserver la bande centrale actuelle qui est une image de Trouville sur les cartes postales depuis des décennies. Merci de nous avoir permis de donner notre avis et merci d avance pour la suite que vous donnerez à ces remarques et questions. »</p>
57	15.09.23	COSSERON Michel I	<p>« je viens de consulter les plans de réaménagement J'ai quelques remarques qui sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/Le double sens de sortie est dangereuse pour les piétons et cyclistes qui voudrons traverser 2/suite à 1/ je profiterais de cette espace pour faire un parking en épis qui est beaucoup plus pratique pour se garer et encombre moins longtemps la voie de circulation 3/je déplacerais la piste cyclable à côté de l'espace piétons du côté du parking actuel, je supprimerais la

			<p>ligne de parking créneau qui se trouve à côté de la séparation piéton</p> <p>Si vous laissez la piste cyclable comme sur le plan, je vous fais le pari que vous trouverez des vélos et trottinettes sur les bords du quai dédiés aux piétons</p> <p>Pensez à l'agrément de circuler en vélo ou trottinette proche des quais</p> <p>4/suite aux déplacements de cette piste cyclable je réduirais légèrement la largeur de l'espace piétons</p> <p>J'espère que ces remarques retiendront toutes vos intentions »</p>
58	15.09.23	BEAUDOUIN-GASTIBNEAU Geneviève I	<p>« La réhabilitation du boulevard F.Moureaux et des quais annexes s'avère une nécessité tant leurs aspects et fonctionnalités ne sont pas à la hauteur d'une station qui se veut accueillante.</p> <p>J'ai consulté sur le site de la mairie le projet. Je ne suis pas experte en travaux publics et en faisabilité architecturale. Néanmoins, je porte à votre connaissance les observations ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation des véhicules motorisés ainsi que leur stationnement sont problématiques. Réduire l'arrivée des voitures avec une seule voie d'accès risque de générer un goulot d'étranglement en amont du boulevard. La topologie de Trouville en sa partie basse n'est pas adaptée à une circulation soutenue. Un parking de délestage est la solution écologique. - les cyclistes auront-ils l'assurance de circuler sur des voies balisées et sécurisées notamment au regard des trottinettes électriques utilisées de manière anarchique ? - les véhicules de livraison sur le boulevard (et ailleurs) sont une gêne pour les riverains autant que pour la fluidité de la circulation. Quels sont les aménagements prévus (lieux stationnement, horaires contraints) ? - la fête foraine n'a pas sa place aux abords de la Touques. Ses nuisances sont de toutes sortes (sécurité, sonore, esthétique...). Dans cette nouvelle configuration elle ne peut être maintenue sur ce lieu. Avez-vous déterminé un lieu adapté et déjà engagé une négociation avec les forains ? - cette réhabilitation a un coût. Les appels d'offres que vos services ont effectué doivent permettre de chiffrer la dépense. Quelle est-elle ? Quel est le montant des subventions possibles de l'Etat, la Région et le Département ? Quel sera l'impact sur la fiscalité des résidents trouvillais ? - les travaux sont déclarés débiter dans les très prochains mois. Quelle en sera la durée ? »
5	16.09.23	CLEMENT Martine I	<p>« > Ci joint quelques réflexions autour de votre projet d'aménagement du Boulevard Moureaux</p> <p>></p> <p>> Ne rêvons pas</p> <p>> Combien sont ils de cyclistes pour leur réserver cet</p>

			<p>espace si rare ? On ne va pas à Trouville en vélo si ce n'est que pendant l'été .</p> <ul style="list-style-type: none"> > Faites du vélo sous la pluie vous verrez .. > D'ailleurs regardez la moyenne d'âge des trouvillais n'est ce pas aussi en priorité pour eux que ces aménagements sont réalisés > Ok que les cyclistes disposent d'une voie mais ne leur laissons pas tout l'espace . > Peut être un peu plus pendant l'été.. ce qui amènerait à faire programme modulable et adapter à la saisonnalité. > > Vous voulez restreindre l'accès aux voitures ok pour une file mais supprimez ce ridicule petit massif entre les deux chaussées ascendantes et descendantes et vous gagnerez l'espace pour les vélos..! > Vous pouvez juste faire une petite haie végétalisée entre les deux . > > Non à l'accès des bus ventouses sur front de mer et qui gâchent la vue . > > Pourquoi les restaurants auraient ils des terrasses « éphémères » alors que vous voulez déplacer le marché qui est pérenne et l'âme de Trouville > Non au déplacement du marché . > > Supprimez une rangée de parking du côté des terrasses des cafés > Créez des bancs le long de la Touques et utilisez cet espace appartenant à l'espace maritime > mais ne créez pas une voie artificielle autour d'un vélos . > > Et pourtant je suis propriétaire de deux vélos ... mais aussi d'une voiture, pratique en cas de mauvais temps et de courses dans les supermarchés du coin donc j'apprécie aussi une circulation aisée en centre ville ».
60	16.09.23	AUBERT Joachim I	<p>« J'ai pris connaissance avec grand intérêt du projet de réaménagement du Bd F. Moureaux et des quais. Tout d'abord je tiens à vous féliciter de vous attaquer à un tel projet, forcément difficile à mener, avec je l'imagine, de fortes résistances au changement... Bravo de le faire!</p> <p>Je partage totalement le diagnostic avec le porteur du projet: espace piétons insuffisants, aménagement cyclable inexistant, minéralisation excessive, et globalement trop d'espace dévolu à la voiture, au détriment de l'humain et de ses activités.</p> <p>Le projet présenté me semble aller à 100% dans le bon sens... mais beaucoup trop petitement.</p> <p>Il faut aller nettement plus loin dans la transition environnementale et la réappropriation de l'espace par les humains.</p> <p>A minima, je serai favorable à:</p>

			<ul style="list-style-type: none"> • Conserver une seule voie de circulation automobile dans chaque sens (alors que le projet en maintient deux dans le sens sortie) • Réduire le nombre de voies de circulation automobile au niveau de l'articulation de diffusion (page 44 de la notice de concertation) et déminéraliser les espaces ainsi libérés • Ne pas reconstituer 100% du stationnement automobile sur le "parking du quai", mais y prévoir des aménagements pour les humains, évidemment compatibles avec la tenue du marché. Cela pourrait être par exemple des simples espaces de jeu pour enfants dessinés au sol (marelle, labyrinthe, etc.) <p>En complément, un projet plus ambitieux pourrait prévoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le remplacement du rond point du pont des Belges par un carrefour à feu permettant un carrefour moins consommateur d'espace, et autorisant la régulation des flux entrants <p>A titre personnel je trouve dommage l'homogénéisation des blocs WC. Pourquoi ne pas conserver celui existant avec un toit de style néo-normand (photo page 34)? Ou à tout le moins s'en inspirer au lieu de prendre un modèle "passe-partout"?</p> <p>Je m'interroge également sur le bilan environnemental des pavés collés: quelle est la pérennité de ce matériaux? Ne risque-t-il pas de contribuer à la diffusion de petits éléments en plastique vers la Touques / la mer? J'imagine aisément que ce matériaux est moins onéreux que des pavés "massifs"...</p> <p>Enfin, je n'ai trouvé dans le document ni budget, ni planning de réalisation, ni bilan carbone / environnemental du projet. Pouvez-vous m'indiquer où trouver ces documents? »</p>
61	16.09.23	RAYNAUD Monique I	<p>« Pas question de rétrécir le boulevard Fernand Moureaux :: ,par mesure de sécurité Une seule route menant à la mer,casino,club nautique,Montebello Vous avez déjà emprunte une rangée de stationnement sur le boulevard pour les terrasses des restos. Difficile de passer pour les piétons,poussettes,fauteuils roulant En ce qui concerne la piste cyclable, vous avez la chance d'avoir les quais ,on peut partager cette piste avec les piétons sans déranger les commerces(peut nombreux,))remplacé par les restaurants Essayez d'amélioré la descente vers Trouville centre en venant d'hennequeville »</p>
62	17.09.23	SCHWAB Bruno I	<p>« Ce projet ne me semble absolument pas prioritaire. De nombreuses voies de Trouville et Hennequeville nécessitent une réfection beaucoup plus urgente. En voici quelques-unes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Ancienne Route de Villerville est un patchwork de réparations mal faites, - la chaussée du rond point devant « Marie-Jo » est

			<p>délabrée et ne résistera pas à un prochain hiver rigoureux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la descente par la corniche est toujours bloquée interdisant aux habitants d'Hennequeville de se rendre facilement dans le centre-ville et vers la plage. - si rien n'est fait rapidement, le haut du boulevard d'Hautpoul qui est en train de s'affaisser pourrait à son tour être fermé. <p>... Et j'en passe beaucoup, y compris la chaussée très dégradée du quai Fernand Moureaux ».</p>
63	17.09.23	GUIBERT Bernard I	<p>« « Préalable » à quoi ?</p> <p>Le document consultable par le public à la mairie est très général et très ouvert à un certain nombre d'options non encore arrêtées, comme le choix des matériaux, des mobiliers, des lampadaires, de localisation du marché bihebdomadaire, du nombre de voies entrantes et des places de stationnement pour les automobiles. Il constitue donc davantage une déclaration d'intention que la présentation d'un projet définitif. Ses ambitions, extrêmement louables, en matière d'environnement et de mobilité urbaine ne peuvent pas ne pas entraîner des répercussions importantes sur la vie quotidienne des usagers. C'est précisément la raison pour laquelle les codes de l'environnement et de l'urbanisme (conformément au principe de participation inscrit dans la charte de l'environnement de la Constitution) prévoient une concertation avec les habitants le plus en amont possible. Cela semble donc correspondre à la « concertation préalable » organisée par la mairie. Le rapport de synthèse de cette consultation devrait permettre normalement de rédiger d'abord le document définissant « le besoin à satisfaire » puis « les documents constitutifs du marché et les pièces contractuelles ».</p> <p>Mais Madame la Maire a déclaré à la réunion avec les commerçants le 7 septembre et dans son entretien avec le journal Ouest-France le 14 septembre que les travaux devaient commencer au mois d'octobre.</p> <p>À quelle étape de la procédure de passation des marchés publics se situe cette « consultation préalable » ?</p> <p>Compte tenu des contradictions entre les déclarations de Madame la Maire et le document comme simple déclaration d'intention, quel est alors le statut de la « concertation préalable » qui normalement se situe en amont de la définition du marché public, et a fortiori de sa passation, du document consultable en mairie et du cahier d'observations attenant ? A quelle phase ils se situent dans la procédure ?</p> <p>Comme les inquiétudes légitimes de l'opinion publique vis-à-vis du dérèglement climatique et de ses conséquences sur l'utilisation des transports sont croissantes, la juridiction administrative est très vigilante sur le respect des textes qui prévoient l'association de la population en amont de la définition, de la décision et de l'exécution des travaux qui ont un impact sur l'environnement : limitation de l'usage des automobiles, multiplication des plantations d'arbres et augmentation</p>

du couvert végétal, protection des habitants contre la multiplication et l'intensification des canicules et économie maximale des ressources en eau.

C'est pourquoi j'ai demandé aux services de la mairie le procès-verbal des délibérations du conseil municipal à l'origine de la « mise en œuvre d'une concertation préalable au réaménagement du boulevard Fernand Moureaux », le budget prévisionnel adopté pour l'étude et le cahier des charges rempli par les entreprises retenues, Arc-en-Terre (paysagiste concepteur) et ECR environnement (bureau d'études techniques).

Je n'ai pas eu de réponse à ce jour (16 septembre).

Quel est le destinataire des observations écrites sur le cahier en mairie ?

Dans les marchés publics relatifs à l'environnement et à l'urbanisme, il est nommé normalement un Commissaire enquêteur ou diligente une enquête publique. Est-ce le cas ? Si oui, quelles sont les identités des responsables de la rédaction de la synthèse des observations du public ?

Observations détaillées sur les options et les perspectives de la déclaration d'intention

Mes observations page à page figurent sur le cahier destiné à les recueillir mis à disposition du public et sur le site Internet de la mairie.

Ampleur de la « concertation préalable »

Date et durée de la concertation

L'arrêté de Madame la Maire date du 9 août 2023. La concertation est censée durer un mois du 21 août au 21 septembre. Or à cette période de vacances beaucoup de résidents permanents de Trouville sont ailleurs en vacances. Quant aux très nombreux propriétaires de résidences secondaires qui paient leurs taxes foncières et sont donc en droit d'être consultés, ils sont eux-mêmes en vacances ou louent leur logement en location saisonnière. Dans les deux cas ils ne sont pas présents à Trouville pendant une grande partie de la durée de concertation. Pour ces deux catégories de concitoyens la date du début est malcommode et la durée trop faible.

Ampleur du public à consulter

Pour les résidents permanents qui travaillent à Trouville ou ailleurs pendant la journée, qui peuvent avoir des enfants à emmener à l'école ou qui doivent rentrer tard le soir, il faudrait organiser une réunion le samedi matin ou le vendredi soir et laisser une permanence à la mairie le samedi matin, normalement fermée, afin que les citoyens puissent consulter les documents, en particulier quand ils n'ont pas accès à Internet.

C'est également le cas pour les propriétaires de résidences secondaires qui ne viennent que le week-end, arrivent le vendredi soir et repartent le dimanche soir. Pour les consulter sérieusement, il est nécessaire d'organiser à leur intention une réunion pendant le week-end en les prévenant suffisamment à l'avance (deux ou trois semaines) pour qu'ils puissent prendre

leurs dispositions et venir à Trouville pour cette réunion. En conséquence il conviendrait d'allonger d'un mois la période de concertation.

Publicité de la concertation :

Quelle a été la campagne d'information des habitants de Trouville ?

Pourquoi le dernier numéro de La Mouette ne mentionne pas cette consultation ?

Quantité et qualité des informations publiées

Quel est le plan de financement envisagé ?

Quels seront les concours de l'État ?

Quelles seront les conséquences sur les finances de la commune ?

Quelle sera la durée des travaux ?

Quelles sont les études d'impact prévues relatives à l'environnement et à l'urbanisme ?

Par rapport à l'environnement :

Compte tenu du dérèglement du climat et de la pauvreté en arbres et en végétation de l'ensemble de la commune l'ambition, louable, de s'adapter aux canicules prévisibles suppose que le projet ne prenne pas seulement en compte l'environnement du quai mais également dans l'ensemble des problèmes environnementaux de la cité. On constate la disparition des arbres de la place du casino, l'absence d'arbres sur les bords de la plage etc. En conséquence et en particulier il convient de consulter le public sur la transformation malheureuse de la place Foch en parking. Les plantes en pot des végétations squelettiques actuelles sont condamnées dépérir du fait des gaz d'échappement, de la multiplication et de l'intensification des canicules, du revêtement du sol de couleur noire. La laideur et les pollutions automobiles pénalisent les terrasses des cafés autour de la place. Il conviendrait plus particulièrement de proposer aux citoyens de restaurer les arbres en pleine terre et sa convivialité primitive (présence de bancs et d'espaces de jeux pour les enfants).

Comment protéger les oiseaux qui fréquentent les arbres actuels des nuisances provoquées par les futurs travaux ?

Par rapport à la circulation et au stationnement

De manière générale la transformation du mode de vie nécessaire à l'adaptation au dérèglement climatique impose de minimiser le recours aux voitures individuelles au bénéfice du chemin de fer, des autobus (la quantité de gaz carbonique par passager kilomètre est beaucoup plus réduite que celle des automobiles) et de l'inter modalité avec des modes de circulation doux comme la bicyclette et la marche à pied. C'est pourquoi la desserte de la gare par des navettes, des bicyclettes et des vélos cargo est à développer. Il faut prévoir, en particulier sur la rue des bains transformée en rue piétonne, la possibilité pour les ambulances et les voitures de pompiers d'accéder en cas d'urgence aux logements des riverains. Il y a eu un cas récent où une ambulance a été obligée de faire un long trajet en marche arrière pour porter secours à une personne. Elle

		<p>est malheureusement décédée peu après sans que la difficulté du transport en ambulance puisse être mise en cause.</p> <p>Dans le cas particulier de Trouville cette ville se heurte à des obstacles spécifiques importants à l'adaptation au dérèglement climatique. En effet la ville est un cul-de-sac pour la circulation automobile, un point de passage obligé de Deauville vers la côte et Honfleur grâce au pont des Belges et un point de passage fréquenté vers Touques. C'est pourquoi le projet devrait être défini en concertation avec ces deux communes notamment à l'occasion du déplacement du marché forain envisagé sur le boulevard Kennedy qui risque d'entraver les deux circulations mentionnées.</p> <p>Par rapport au stationnement ne convient-il pas d'envisager de restreindre encore plus la présence des automobiles en ville (par exemple en la réservant aux habitants) afin de se conformer aux ambitions nationales de lutte contre le changement climatique ? Ne convient-il pas de rendre piétonnière la totalité du centre-ville et d'étendre les places de stationnement en dehors en améliorant le système de navettes dédiées, en multipliant les mises à disposition de bicyclettes publiques et de bicyclettes cargos en libre-service comme à Paris, voire gratuites, et de prévoir des navettes circulaires permanentes partant de la gare et des différents parkings en direction du centre de la ville et de la plage pendant les week-ends et pendant les vacances ?</p> <p>Quelle est la place de ce projet dans la stratégie de développement économique durable de Trouville à long terme ?</p> <p>Ne faut-il pas restreindre la place des empiétements sur l'espace public des terrasses des restaurants et des cafés ?</p> <p>Le projet propose de consolider en concessions définitives les empiétements sur les trottoirs accordés par dérogation aux restaurants et aux cafés au moment du Covid 19. Cela renforce leur rente de monopole à rebours des objectifs de leur réduction de la politique économique du gouvernement. D'autre part ces empiétements gênent la circulation des piétons et surtout des poussettes pour enfants et des chaises roulantes pour les personnes handicapées. Enfin comme les prix pratiqués sont les mêmes qu'à Paris ils pénalisent la fréquentation et l'attractivité de la ville alors qu'elle est appelée à se développer du fait du changement climatique, de la proximité de cette station balnéaire avec la capitale et de son excellente desserte par la gare de chemin de fer.</p> <p>Ne faut-il pas développer une fréquentation responsable de la ville et de la plage ?</p> <p>C'est pourquoi il conviendrait de consulter le public pour savoir s'il ne convient pas de développer une stratégie à long terme d'équipement des plages en aires de pique-nique abritées du soleil. Actuellement les douches publiques gratuites n'existent plus. Et le nombre de toilettes publiques gratuites est nettement insuffisant. Il faudrait également le consulter pour limiter,</p>
--	--	---

			<p>comme à Paris, la croissance non maîtrisée des locations de très courte durée (BnB notamment) qui souvent contreviennent à la législation fiscale, donnent lieu à des échauffourées en cas de boisson excessive sur l'espace public et à des nuisances sonores insupportables sans que leurs auteurs puissent répondre de celles-ci.</p> <p>Ne faut-il pas valoriser le cachet et la convivialité de la ville qui en font des atouts par rapport aux communes voisines ?</p> <p>La place excessive accordée à l'automobile et aux terrasses des cafés et des restaurants, notamment place de Tivoli, prive les habitants et les vacanciers d'une jouissance paisible et conviviale partagée (multiplication de bancs, d'espaces de jeu pour les enfants, de terrains de pétanque, d'ombrages etc.) et dégrade un de ses atouts, le cachet du dédale de ses petites rues bordées de maisons de pêcheurs et le charme de son patrimoine bâti au début du XXe siècle.</p> <p>Le marché bihebdomadaire fait partie du charme de la cité. Il est très fréquenté. Son emplacement provisoire, voire définitif, en dehors des espaces publics et accessibles où il était jusqu'à présent, sur la place du casino puis le long du quai de la Touques, serait catastrophique.</p> <p>Il en est de même des planches de la plage et de la promenade vers la jetée. Ne conviendrait-il pas d'augmenter les abris contre le soleil par temps de canicule et de planter des arbres et de la végétation.</p> <p>Conclusion</p> <p>Il conviendrait donc de lancer une concertation du public préalable à la définition d'un programme pluriannuel de mise en conformité de la ville avec les impératifs nationaux du développement durable et d'une stratégie de développement économique et social qui prennent en compte les handicaps spécifiques de la cité en matière d'urbanisme, d'environnement, d'utilisation de l'automobile et de jouissance conviviale de sa plage et de son patrimoine architectural. »</p>
64	17.09.23	GRANGE Fabien I	<p>« Ne pouvant être présent mardi lors de la réunion, je me permets de vous envoyer ci dessous mon ressenti et suggestion.</p> <p>Nouvel habitant sur Trouville depuis un peu plus d'un an au sein même du boulevard Fernand Moureaux, nous attendions ce projet avec grande impatience. En effet une redistribution de l'espace et des mobilités est indispensable ainsi que la vitrine de Trouville quand on arrive qui est actuellement en mauvais état.</p> <p>Je ne vous cache pas notre déception et incompréhension lors de la découverte du projet. Le seul point positif de ce projet est la création de la piste cyclable.</p> <p>Nous ne comprenons pas la finalité du projet pour les raisons suivantes: Côté Habitation. Les places de parking vont être réduites au profit des terrasses et de quelques plantations. Pourquoi une fois</p>

			<p>de plus cet élargissement est au profit des bars restaurants et non des piétons. Actuellement se rendre du rond point à la plage est mission impossible. Nous devons naviguer entre les terrasses, les serveurs, les touristes, les clients en se faisant bousculer du début à la fin.</p> <p>Nous aurions aimé que le projet inclus un élargissement au profit des piétons avec des plantations d'arbres comme une promenade. L'utilisateur premier du trottoir (qui est un espace public) reste le piéton et non les terrasses des cafés ,restaurants et bars qui sont des entreprises privées et qui vont récupérer cet espace public pour s'enrichir au détriment du piéton.</p> <p>De plus cette façade est exposé plein soleil du matin au soir et planter des arbres ou réfléchir à une vraie végétalisation en hauteur afin de permettre un rafraîchissement aurait été plus opportun en plus d'être plus esthétique.</p> <p>Côté Touques, la aussi notre déception atteint un haut niveau. Ne pouvant circuler cote habitation a cause des terrasses, les piétons sont obligés de longer la Touques et son parking géant à ciel ouvert. Que prévoit le projet? Peu de chose en dehors d'une uniformisation du mobilier urbain. Nous avons conscience que le quai est maritime mais mettre des arbres en pot a cote des bancs ou réduire un peu l'espace parking au profit des piétons pour éviter de faire la promenade au milieu des gazs d'échappement et en plein soleil aurait été plus perspicace.</p> <p>Le seul point positif de ces travaux attendues reste la création d'une piste cyclable qui va enfin sécuriser les vélos mais en tant que piétons ce projet ne va faire qu'accentuer notre stress lors de nos promenades. Nous aurons le choix de longer une route en plein soleil en traversant des terrasses dont le Règlement ne sera pas respecter (vu qu'il ne l'ai pas depuis des années) ou longer la Touques en plein soleil au milieu de voitures stationner en respirant leur gaz d'échappement Si on arrive à traverser les 3 voies sans avoir d'accident vu que la séparation du milieu qui permet de faire une pause et de végétaliser va disparaître.</p> <p>Ce projet n'est pour nous pas adapté aux usages actuels. Il ne présente ni réel végétalisation ni rééquilibrage de l' espace public. Il répond certes aux demandes des commerçants enfin restaurants/ bars mais pas des usagers ,ni riverains.</p> <p>C'est dommage d'avoir attendu des années pour que rien ne change...Deauville ont réussi un vrai aménagement et effort de végétalisation le long des quais. Nous aurions aimez que la mairie propose un projet un peu semblable avec cette la contrainte des quais maritimes liés aux activités et à la demande de parking.</p>
--	--	--	--

			Nous sommes très déçu sincèrement :-(»
65	17.09.23	TEMPLE Philippe I	<p>« - vu la brièveté des délais entre cette réunion et le début des travaux, il ne peut y avoir que des modifications marginales (couleur des revêtements de sol par exemple). Autrement dit, la réunion risque de ne pas servir pas à grand chose, sinon à afficher la communication. En effet, si les travaux commencent en octobre, cela signifie que les contrats avec les entreprises sont signés. La mairie est engagée sur un cahier des charges qu'il est pratiquement impossible de modifier en un si court laps de temps. Mais on aura soi-disant consulté les trouvillais</p> <ul style="list-style-type: none"> - à court terme, on aura élargi les terrasses des cafés et restaurants, créé une piste cyclable, supprimé une voie de circulation et les fleurs du milieu de la chaussée. Et on aura aussi sans doute amélioré l'aménagement des parkings du quai. Tout ça pour 6 millions d'euros, peut-être plus car les budgets de ce genre d'opérations sont souvent dépassés. Cela en vaut-il la peine? <p>- cette opération va bénéficier au premier rang aux commerces avec terrasses élargies et au gestionnaires des stationnements</p> <p>Deux questions alors:</p> <ul style="list-style-type: none"> - quelles redevances paierons ces commerces, comment l'espace qu'ils occuperont sera-t-il contrôlé? - le gestionnaire des stationnements a-t-il été désigné ? Quelle sera la politique tarifaire appliquée? Pendant la saison et hors saison ? <p>Enfin, on regrette l'absence de réflexion sur la politique touristique de Trouville (en particulier le niveau tolérable de fréquentation touristique), sur la circulation dans la ville et les abords de la ville, sur les risques que cela peut faire courir aux services d'urgences. Enfin, la question du stationnements hors le centre se pose : comment réagiront les automobilistes ne pouvant accéder au centre-ville? »</p>
66	17.09.23	BAILLY Gilbert R	<p>« En tant que trouvillais je trouve que c'est une excellente idée de faire fonctionner vos méninges et de proposer un débat sur les perspectives d'amélioration de la ville.</p> <p>A ce jour la présentation de photocopies à la mairie rend difficile de se faire une idée sur ce projet d'aménagement des quais. Aucune perspective ni nue permettant de se faire une idée. Je m'attendais à une grande exposition avec des planches grand format.</p> <p>Je n'ai pas trouvé non plus d'appel à projets ; quelles sont les estimations budgétaires, les objectifs, les gains escomptés à l'heure où les trouvillais se trouvent privés d'un certain nombre d'activités qui apportaient à la qualité de la ville ce projet va-t-il améliorer notre qualité de vie sans plomber nos finances ni en faire une ville purement touristique ?</p> <p>Quel est le projet proposé aux trouvillais. S'agit-il de l'élargissement de terrasses louées aux commerçants ? Vont-elles nous endetter et pour quel bénéfice</p>

			<p>escompté ? Ajouter de la surface aux commerces de bouche c'est bien mais ne va-t-il pas se faire au détriment de la vie locale et des commerces de proximité, des points essentiels pour les trouvillais ! Par ailleurs le projet de passer l'entrée de la ville à une voie c'est bien mais risque d'être problématique. Quelle étude d'impact ? Envisage-t-on une circulation 1+2 voies alternées pour laisser des emplacements de livraison ou avec des horaires d'accès pour en limiter les nuisances ? La mise en zone piéton de la rue des Bains n'a pas l'air de gêner certains automobilistes faute de contrôles suffisants !</p> <p>La piste cyclable envisagée devrait être à double sens et vitesse limitée pour les vélos, trottinettes et autres engins à roulette et être en dehors de la chaussée automobile.</p> <p>Dans des projets anciens restés dans les tiroirs mais pas inintéressants et dont j'entends parler par des trouvillais parfois nostalgiques depuis mon installation à Trouville-sur-Mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation du marché sur la place Foch, en faire un beau marché de village en remplacement de la saignée actuelle ; - Un parking souterrain reliant le parking du casino et la place Fernand Moureaux ; - Le projet de base nautique de Jacques Franquet avec une écluse pour maintenir un niveau d'eau constant, l'élargissement du quai Kennedy sur la Touques sur le modèle de ce qui a été fait à Deauville, des activités nautiques et un système de navettes fluviales desservant des zones de stationnement hors de la ville - L'aménagement du quartier Saint Jean, un nouveau lieu de vie en perspective - Une navette économique et écologique : le projet de téléphérique de Max Armanet partant du poste de douane près de la gare SNCF desservant du côté de Marie-Jo ou Delamare, reliant enfin durablement Trouville et Hennequeville. <p>Sur le plateau on pourrait y implanter outre les parkings une base de loisirs, une ferme pédagogique, une coopérative de produits locaux, une promenade à cheval, un parcours sportif, des parcours de promenade aménagés. On pourrait mettre en valeur le passé historique du premier Trouville. Des idées lancées par des participants pendant les Grands Débats ainsi que la conférence sur l'histoire de Trouville présentée par Max Armanet.</p> <p>Bref, des investissements qui embellissent l'image de Trouville et apporte à terme sur le plan financier, touristique et en terme de qualité de vie des habitants. Je souhaite cette réunion publique du 19 septembre proposée par nos élus riche en participants en propositions et débats. »</p>
67	18.09.23	DAIB I	« Dans la rue de la Fontaine qui est en impasse où nous accédons pour charger et décharger nos véhicules , nous utilisons la contre allée qui est devant « Il Parasol »

			<p>pour manœuvrer afin de ressortir en marche avant sur le rond point.</p> <p>La suppression de cette contre allée nous obligera à manœuvrer ou à sortir en marche arrière directement sur le rond point ce qui est dangereux. Est il prévu d'aménager une sortie sécurisée pour cette rue? »</p>
68	18.09.23	<p>LUQUET Henri Pour les Amis de Trouville I</p>	<p>« Synthèse des nombreux avis reçus des adhérents aux Amis de Trouville sur mer, Hennequeville, Villerville et St Gatien des Bois.</p> <p>Le projet approuvé lors du Conseil municipal du 3 décembre 2020, a autorisé Madame le Maire à réaliser les travaux de réhabilitation du Boulevard Fernand Moureaux intégrant une piste cyclable.</p> <p>Quant au projet présenté, de nombreux questionnements subsistent :</p> <p>Les Etudes</p> <p>En ce qui concerne la circulation et notamment la réduction de la voirie, une étude sur les déplacements mesurant l'impact sur la fluidité du trafic et le fonctionnement des carrefours a-t-elle été diligentée ? quelles sont les conclusions et/ou recommandations ?. une modélisation du trafic a-t-elle été réalisée ?</p> <p>La loi contraint les collectivités à intégrer un aménagement cyclable qui doit répondre à plusieurs critères entre autres, le nombre de véhicules et la vitesse de circulation. la séparation physique du trottoir et de la piste cyclable est impératif. Le CEREMA a t'il participé à l'élaboration du projet d'intégration de la piste ?</p> <p>Lors de la consultation en 2020 trois projets ont été déposés, le projet actuellement présenté à la concertation publique est il un de ces trois dossiers éventuellement retravaillé. Il ne reste pas particulièrement visionnaire !</p> <p>En ce qui concerne les parkings, quelles incidences sur le nombre de places par rapport à l'existant et quelles solutions proposées pour l'extériorisation du stationnement complémentaire saisonnier et les liaisons par navettes.</p> <p>Ces points constituent la finalité exprimée par la Mairie: " Impérieuse nécessité de rationaliser la circulation et le stationnement des véhicules en centre ville" lors du lancement de l'opération en 2020.</p> <p>Il y aura lieu de reconsidérer,</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'existence des terrasses éphémères, créées dans l'urgence pour aider les restaurateurs lors de la crise covid.

		<ul style="list-style-type: none"> - le surdimensionnement du marché, privilégier la partie des commerces alimentaires en produits frais de la mer et originaires de nos campagnes ainsi que de notre artisanat, - quel avenir pour la partie réservée aux animations urbaines : fête foraine , patinoires .. et la faisabilité d'un développement éventuel <p>Le financement ::</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution du budget de 1.3M€ à 6M€ laisse perplexe. Sans doute le budget initial ne concernait qu'une phase du projet. - les subventions, quels espoirs réalistes ? - aurons-nous les soutiens de la Région, du Département, de la 4CF ? <p>Quelle est la procédures de réalisation de l'opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> -A-t-on le feu-vert des administrations MRAE, DREAL, DDTM ? - Qui est le Maître d'œuvre, ou en sont les dossiers de consultation des entreprises - les appels d'offres sont ils lancés, les offres sont elles déposées - quelle est la procédure d'attribution , entreprise générale ou par lots - les commandes ou ordres de services sont ils lancés <p>Les travaux</p> <p>Il est indiqué que les travaux pourraient être entrepris en fin d'année, d'où les questionnements précédents.</p> <p>Le phasage de réalisation est-il arrêté ?</p> <p style="text-align: center;">Notre conclusion</p> <p>Un constat : la faisabilité de ce projet repose sur l'équation récurrente circulation/parkings.</p> <p style="text-align: center;">notre suggestion</p> <p>Le caractère « cul de sac » de cette portion de la ville et l'absence de solution pérenne pour résoudre le problème du stationnement des véhicules pourrait conduire la Mairie à une demande de dérogation à la</p>
--	--	---

			loi, quant à la création de la piste cyclable sur cette portion de la ville. »
69	Non daté	CAILLIEUX C. R	<p>« Concerne : la rue de la Fontaine à Trouville/Mer</p> <p>Mes voisins et moi-même avons vu sur les plans que le petit trottoir sautait devant le restaurant italien Il Parasole. Cette rue est en fait une impasse malgré la signalétique panneau et au sol les véhicules rentrent dans cette rue, il est à signalé que le store jaune du restaurant sur le côté est au niveau du panneau ce qui gêne la visibilité et de plus le restaurant ne s'en serve pas.</p> <p>J'avais vu déjà l'ancien maire les voitures ne savent pas faire marche arrière, quand ils veulent tourner, ils s'encastrent dans les maisons. Je me suis vue descendre à 1h du matin pour aider les conducteurs. J'ai déjà eu la gouttière à remplacer, pots de fleurs etc. Certains voisins ont des calibres de voiture imposant il faut bien que l'on décharge courses, valises etc. Quelle protection allons-nous avoir pour sortir de cette rue et ne pas avoir d'accident merci. »</p>
70	18.09.23	BAILLY Jean-Charles I	<p>« Dans le cadre de la concertation en objet, veuillez recevoir et prendre en compte mes remarques et avis :</p> <p>Mes remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'entrée du BD F. MOUREAUX à une seule voie va, par force, créer un problème d'embouteillage tout autour du rond point du pont des Belges. Actuellement avec 2 voies entrantes et sortantes, la circulation y est déjà très dense et saturée les Week-end et périodes estivales. Considérant que le flux des voitures venant du pont des Belges est sur 2 voies (même 3 en tenant compte de la voie menant sur la droite), il me semble évident que l'entrée sur le Bd F. MOUREAUX réduite à 1 voie va générer un embouteillage permanent. Je préconise de conserver le 2x2 voies existant. • Le budget que ce réaménagement va représenter me semble totalement disproportionné à l'objectif car le BD F. MOUREAUX n'est vraiment pas le tronçon de voirie de la ville que l'on peut qualifier comme en très mauvais état voire délabré; il y a bien pire, comme par exemple le BD D'HAUTEPOULE ou la Rue du Gal DE GAULLE. <p>Mes avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une première action de la Mairie concernant le BD F. MOUREAUX serait plutôt de rendre à la voirie à circulation et les trottoirs aux piétons tels que cela était avant la pandémie COVID, c'est-à-dire de supprimer toutes les terrasses qui, rappelons-le, devaient être éphémères. • Le plus utile pour la fluidité et la bonne circulation dans la ville est très certainement de procéder à une réfection complète du BD D'HAUTEPOULE dont la chaussée est complètement défoncée. Idem pour la Rue du Gal DE GAULLE • Enfin si l'on veut que le bien-être des piétons à Trouville sur mer soit un peu amélioré, il me

			<p>semble que la réfection des trottoirs est devenue indispensable. Il serait intéressant de connaître le nombre de plaintes pour entorses des chevilles, chutes de personnes qui sont enregistrées. Pour rappel, la sécurité des piétons relève de la responsabilité du Maire de la commune.</p> <p>Dernier point : Peut-on imaginer la circulation d'une maman avec la poussette de son enfant sur les trottoirs de la ville et principalement BD D'HAUTEPOULE ?</p> <p>Je recommande à Madame le Maire de faire l'essai. Le résultat sera, j'en suis sûr, sans appel : Il est impossible de remonter ou de descendre le BD D'HAUTEPOULE en tant que piéton sans marcher à un moment ou un autre sur la chaussée. Et je ne parle même pas de faire cette expérience avec une poussette car ce serait bien trop dangereux. »</p>
71	18.09.23	BALIAN Roger I	<p>« Il importe de rétablir le nombre de places de stationnement existant avant le covid sur le Bd F Mouraux, et d'améliorer la circulation automobile.</p> <p>Une bonne partie des habitants et vacanciers trouvillais ont besoin de leur voiture pour venir faire leurs courses sur ce Bd, à la poissonnerie et dans la rue des Bains</p> <p>Les restaurateurs ont empiété de façon inadmissible sur la chaussée, leurs terrasses ayant supprimé un grand nombre de places de stationnement. Les concessions qui leur ont été données sont abusives car elles auraient dû être temporaires . Elles doivent être reprises, d'autant plus que les tables en intérieur sont peu occupées en été.</p> <p>Il importe également de faire circuler les vélos sur la partie quai, entre les places de stationnement : c'est moins dangereux, et cela dégage de l'espace pour circuler en voiture.</p> <p>De plus en plus de Trouvillais vont faire leurs courses à Deauville, où la circulation est le stationnement au voisinage des commerces est incomparablement plus facile. Il ne faut pas tuer notre ville !!! »</p>
72	19.09.23	TREMBLAYE Clara I	<p>« Nous vivons à Trouville-sur-Mer depuis 3 ans et demi à la résidence Andersen et nous félicitons la Mairie pour le projet de rénovation du Village. Je viens ici pour demander la possibilité de faire surélevé l'asphalte dans 2, Rue de l'ancien parc aux huîtres, car il y a comme un trou qui est dangereux et endommager les voitures qui passent.</p> <p>Sur la Rue Général de Gaulle 118 la doudane et l'asphalte est en très mauvais état et sans une bonne signalisation pour les piétons, car il y a dans 3 sens trop de passage de voitures. »</p>
73	19.09.23	DUMONT Jean- Jacques I	<p>« Un des objets du projet de réaménagement est de réduire la pression de la circulation automobile dans le centre ville. Pour atteindre cet objectif, une des actions est évidemment de réduire cette circulation en offrant</p>

			<p>des alternatives crédibles à l'utilisation de la voiture individuelle pour rejoindre le centre ville.</p> <p>Propriétaire depuis une douzaine d'années d'un appartement situé Avenue Marcel Proust, je séjourne fréquemment à Trouville et j'ai pu constater ces dernières années la dégradation de l'offre de transports en commun par bus.</p> <p>La fermeture aux poids lourds de la route d'Honfleur fragilisée par l'avancée marine a eu pour conséquence le changement d'itinéraire des autobus de la ligne Deauville-Honfleur et la fin de la desserte de cette zone des hauteurs de Trouville (suppression des arrêts Notre-Dame-des-Victoires, Les Tamaris et Camping).</p> <p>La desserte de cette zone est désormais assurée par la seule ligne 113 (Navette Touques-Trouville-Deauville), qui n'offre actuellement pas une alternative attractive à la voiture individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - même augmentées pendant la saison d'été, les fréquences sont très faibles ; - les véhicules affectés à cette ligne sont d'une taille notoirement insuffisante (6 places passagers...), avec comme conséquence qu'au mois d'août dernier il est arrivé que des personnes attendant à un arrêt ne puissent pas être prises en charge faute de place disponible dans le véhicule... <p>Il me semble donc nécessaire que la ville de Trouville, dans le cadre d'une approche globale cohérente du réaménagement du Bd Fernand Moureaux, obtienne une amélioration significative des hauteurs de Trouville, actuellement réalisée dans des conditions très insuffisantes par la ligne 113. »</p>
74	20.09.23	MOISY Marie-Françoise R	<p>« Concertation réaménagement Bd F. Moureaux et quais</p> <p>Après un quart de siècle, la municipalité a raison d'entreprendre un toilettage du bd F. Moureaux et des quais.</p> <p>Il est toutefois nécessaire de <u>bien réfléchir à tout ce qui concerne LE MARCHÉ.</u></p> <p>Outre l'attractivité reconnue par tous, il faut aussi penser aux trouvillais sédentaires âgés. Et Trouville se veut une <u>ville des AINÉS !</u> Ils y trouvent les commerces artisanaux indispensables disparus depuis longtemps du Cœur de Trouville (ex : charcuteries). Mais si les commerçants ne peuvent plus garer leurs camions à proximité il est évident que certains ne viendront plus se contentant de Deauville ou de Pont l'Évêque...</p> <p>Comment feront les trouvillais âgés ayant des difficultés à se déplacer à pied et sans autre moyen de locomotion ?</p> <p><u>Solution proposée :</u></p> <p>Peut-être serait-il envisageable de banaliser seulement pour les matins su dimanche et du mercredi 1 voie de circulation sur les deux prévues pour la sortie de ville (si ce n'est pas possible sur la piste cyclable ?) permettant ainsi de stationnement temporaire des véhicules du marché.</p> <p>Pendant la durée des travaux :</p>

			<p>Pourquoi ne pas déplacer le marché tout au long du <u>quai Albert 1^{er}</u> ? (en laissant totalement libre le parking Vinci)</p> <p>Le <u>marché existait là jadis</u> ; il y avait même été déplacé lors des précédents travaux. Si une demande au département est nécessaire il faut l'envisager d'urgence. Une dérogation accordée sur une période limitée doit être <u>encore possible actuellement</u>.</p> <p><u>Problème de circulation en ville :</u> N'aurait-il pas fallu commencer par envisager un plan global de circulation pour l'ensemble de la station ? En espérant que vous tiendrez compte de ces observations. »</p>
75	20.09.23	FRANQUET Jacques I	<p>« Ce projet a pour ambition de mieux réguler les flux de véhicules et de favoriser le développement des circulations douces pour l'accès au centre et au bord de mer.</p> <p>Aussi pourquoi ne pas profiter de la voie verte ininterrompue qui existera entre la maison des jeunes et la mer pour retenir les véhicules des visiteurs journaliers dans le parking attendant, aujourd'hui d'une soixantaine de places et extensible à une centaine de places, et aussi dans un parking multiniveaux que la 4CF pourrait décider de mettre en place dans le cadre de l'aménagement urbain du site ex-ENGIE voisin.</p> <p>Pour desservir cette zone de délestage, les jours d'affluence le petit train pourrait circuler sur la voie verte, et selon la marée, une navette fluviale pourrait venir en renfort. »</p>
76	20.09.23	BREHON Nicolas I	<p>« Ce projet présente de graves défauts</p> <p>Sur un plan politique, il répond à un choix de "mobilité douce" que l'on peut approuver évidemment mais qui ne correspond absolument pas aux besoins des Trouvillais. Pour deux raisons très simples et complètement oubliées: les Trouvillais sont âgés et très peu iront utiliser un vélo .Et surtout, Trouville est une ville à relief! On applique à Trouville des solutions adaptées à des villes plates. Tous les exemples donnés en réunion sont dans ce cas!!! D'ailleurs la voie cyclable ne sera aménagée que sur moins d'un km. Une fois sortis de Trouville, vers Honfleur, bonjour! Les urbanistes ont ils seulement été à vélo vers Honfleur?</p> <p>sur un plan financier: le coût est énorme et le financement absolument pas bouclé. 1 km de piste cyclable à Trouville équivaut à 1 km de TGV!!! S'il s'agit de faire une piste cyclable (d'accord), pourquoi ne pas la prendre sur le quai, cela coûterait 15 fois moins cher! Aucune réponse n'a été faite sur le financement.</p> <p>A part le recours à l'emprunt alors même que la gestion du prédécesseur avait été critiquée précisément pour ça et que les taux d'emprunt explosent! Lancer un projet sans financement assuré, il fallait oser ! C'est même inouï</p> <p>Sur le plan technique. Quid du marché les jours de foire ? Ou alors il faut supprimer la fête foraine (ce qui serait bien) La part belle est faite aux touristes et surtout aux restaurateurs, les supers grands gagnants. La terrasse est élargie à 3,65 m. La place réservée aux piétons est dérisoire et même diminuée (de 2,90 m à 2,70 m)! Ca aussi, il fallait oser! Pire, le plan projette</p>

			<p>déjà que les terrasses débordent sur le couloir piétons!!!! (voir dessin page 39)! Cette soumission aux restaurateurs est absolument révoltante. Le réaménagement de la voirie était au contraire l'occasion de reprendre la main au bénéfice des habitants (Il y a des passages où on ne peut déjà plus passer). C'est tout le contraire qui est "proposé". S'il est temps de revenir en arrière alors allez y. Trouville s'est enlaidi et est devenu une sorte de disneyland de bouffe. Ce n'est pas possible.</p> <p>En conclusion ce projet ne répond absolument pas aux besoins des Trouvillais. Il ne donne satisfaction qu'aux touristes et aux restaurateurs! C'est absolument scandaleux. Ou alors, il faut que la municipalité s'engage à doubler les redevances d'occupation de la voirie afin que ce soit les bénéficiaires qui financent le projet. »</p>
77	20.09.23	IMBOLT Alexandre I	<p>« Je vous remercie pour ce dossier extrêmement complet et parfaitement réalisé. J'aurai aimé me joindre à vous pendant les différentes réunions, malheureusement mon agenda ne me l'a pas permis.</p> <p>Les intentions de ce dossier sont extrêmement louables et il faut mettre en avant toute la bonne volonté des équipes. Je me permets donc ce courrier pour vous faire part de mes questionnements et de certains points sur lesquels je souhaiterai attirer toute votre attention.</p> <p>Trouville est un joyaux. Les Trouvillais ont la chance de pouvoir en profiter au quotidien mais il faut se faire une raison, il faut la partager avec le plus grand nombre. A ce sujet, je m'avoue ravi et fier. Les gens viennent profiter de la ville et l'enrichissent aussi par conséquent. Il est donc de notre devoir de les accueillir dans les meilleures conditions, de confort et de sécurité. Pour cela, avant d'entreprendre quelqueconques travaux, je pense que nous devrions d'abord renforcer notre surveillance quant aux terrasses qui débordent de partout et privatisent parfois l'espace public. L'exercice n'est pas ici de pointer du doigt un ou plusieurs commerçants et/ou restaurateurs, mais il faut absolument rester vigilant à ce genre de comportement qui d'années en années ne fait qu'augmenter.</p> <p>En 2023, la voiture est un vrai sujet de réflexion quant à sa place dans nos villes et sur notre planète. Cependant, il est important de regarder les choses en face. Trouville n'est pas accessible autrement que par la voiture. Je pense aux familles qui viennent y déjeuner le dimanche, ou aux autres qui viennent profiter de la plage. Malgré une volonté compréhensible de la laisser en dehors de la ville, celle-ci ne pourrait pas vivre sans ses habitués véhiculés. Pensons à nos amis parisiens, que nous aimons gentiment titillés, mais qui font une partie de notre commerce et de notre richesse. Il ne faut donc pas la combattre mais au contraire l'accepter et surtout l'apaiser. Un stationnement facilité et</p>

			<p>réglementé rendrait la vie et la cohabitation bien plus agréable.</p> <p>La piste cyclable, une idée vertueuse et tout à fait dans l'air du temps. Cependant, il faut être vigilant et aborder la question avec beaucoup de prudence. A l'évidence, il en faut une, mais n'oublions pas la saison hivernale rendant la pratique ardue et aussi les étés frais et humides (comme le dernier). Nous ne pouvons pas tout parier la dessus. Je ne parle pas des personnes à mobilité réduite, j'ose imaginer que ça a déjà été réfléchi.</p> <p>Par conséquent, je pense qu'il serait opportun de réfléchir un espace aménageable et flexible qui pourrait s'adapter aux conditions et nombres de pratiquants du vélo.</p> <p>J'attire aussi votre attention sur la difficile cohabitation de vélo et cyclise. Un piéton est bien plus en danger en traversant une zone cyclable qu'une zone de voiture. Les vélos ne s'arrêtent malheureusement peu et sont souvent inconscient du danger. Pour la sécurité de tous, mélanger une piste cyclable à proximité d'un passage piéton me semble extrêmement dangereux.</p> <p>J'espère que ces éléments de réflexion trouveront une oreille ouverte et réceptive et je me tiens à votre disposition pour échanger avec vous, à nouveau sur ces sujets. »</p>
78	20.09.23	MAGNIER Marie MAGNIER Pierre I	<p>« Tout d'abord je tiens à vous remercier de la réunion organisée hier soir autour de ce projet, très bien expliqué par les intervenants.</p> <p>Par ailleurs, le projet par lui même est très bien !</p> <p>Puisque vous nous donnez cette possibilité, je fais juste deux remarques, en espérant qu'elles pourront être prises en compte :</p> <p>Mobilier urbain :</p> <p>Concernant les personnes âgées, serait-il possible de prévoir un dossier, même bas, sur les blancs du quai face à la Touques ?</p> <p>Stationnement "minute":</p> <p>Serait-il possible d'envisager une durée de 30 minutes, sachant que la moindre course (à la pharmacie par exemple) prend souvent plus de 15 minutes entre le moment où l'on se gare et le temps de re gagner le véhicule ?</p> <p>En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces remarques, »</p>
79	20.09.23	BOUVARD Eva I	<p>« Bonjour, je n'ai pas bien compris comment le projet peut désengorger le quai ? ce serait le cas si beaucoup de vélos, or de n'est pas le cas... la circulation est surtout bloquée l'été, un maximum de familles qui, du coup sont surtout en voiture ... pourquoi ne pas plus communiquer sur le service</p>

			<p>mobilité, les parisiens qui viennent ne sont pas au courant, j'en ai parlé à beaucoup de gens qui se sont, alors, inscrits Les gens préféreraient laisser leur voiture, là où elle est garée, plutôt que d'être coincés, effectivement, dans cette circulation intense Et puis trois ans de travaux, ça va être très dur pour les gens qui habitent sur le quai, et ,pour ceux qui sont obligés de circuler en voiture ...je regrette de ne pas avoir pu, hier, assister à cette concertation proposée ... e t peut-être avoir plus d'explications Je crains ,que pendant ces trois ans de travaux, des touristes décident de bouder Trouville à cause de ces travaux qui vont compliquer encore plus la circulation ... déjà j'ai entendu des gens qui ne voulaient plus venir à cause de ces difficultés là ... »</p>
80	20.09.23	SCHWAB Bruno	<p>J'ai donc assisté à la réunion de mardi soir au collège COTY. Une concertation était annoncée alors qu'il ne s'agissait que d'une réunion de présentation et d'information puisque le projet est finalisé, les marchés sont passés et les travaux commencent dans quelques semaines. Il n'y a eu aucune concertation avec les habitants.</p> <p>Après les explications entendues, je m'interroge encore plus sur la nécessité de ce projet et encore plus sur son urgence et sa priorité. Imaginer que les habitants âgés ou que les familles habitant sur les hauteurs vont descendre et surtout remonter en vélo me semble totalement irréaliste et ce ne sont pas les quelques cyclotouristes venus d'ailleurs qui feront avant très longtemps la prospérité de la ville. L'idée de faire des parkings de délestage est elle aussi peu réaliste : Touques s'y oppose absolument et j'ai même entendu un participant un peu rêveur imaginer une navette avec le « petit train » circulant sur la voie verte... les cyclistes devront bien se tenir...</p> <p>Mais ce qui me choque le plus, c'est que le projet semble d'abord fait pour pérenniser les terrasses « éphémères » des restaurateurs. Ces terrasses ont été autorisées provisoirement pour permettre aux restaurateurs de passer la crise du covid puisqu'ils ne pouvaient plus recevoir leurs clients en intérieur pendant les confinements.</p> <p>Il n'y a aucune raison pour ne pas revenir aujourd'hui à la situation ante. Construire de façon définitive et coûteuses des trottoirs élargis pour permettre à quelques commerçant de jouir d'un espace qui leur est attribué de façon temporaire et réversible et scandaleux.</p> <p>Le projet va coûter 6 millions d'euros hors dépassements. Soit environ 20 fois le budget annuel attribué à la réfection des chaussées de la commune qui en ont bien besoin.</p> <p>Enfin, comment peut-on engager de telles dépenses sans que le financement soit finalisé, en envisageant sereinement d'emprunter si les subventions hypothétiques n'étaient pas au rendez-vous. Est-ce</p>

			vraiment la période pour emprunter alors que les taux continuent d'augmenter ? Si j'ai bien compris l'allusion faite par madame le maire, elle envisage d'augmenter la taxe d'habitation pour les résidents secondaires sur lesquels repose pourtant l'essentiel de l'activité de la commune. Ils apprécieront.
81	21.09.23	BERBERIAN Zareh R	[Message vide]
82	21.09.23	BM (signature) R	<p>« Pensez que Trouville compte plus de 70% de personnes âgées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très peu circulent en vélo... - Les bordures de 12 cm sont accidentogènes pour celles-ci - Les revêtements de sol doivent être non glissant <p>AVEZ-VOUS PRÉVU UNE AMÉLIORATION SUR LA CIRCULATION RUE NOTRE-DAME ? QUID de la sécurité des chantiers ? Les barrières métalliques légères sont peu fiables (chutes, non visibles...) ? Ce projet a beaucoup d'aspects positifs. MAIS ÉTAIT-CE UNE URGENCE ? Les rues non éclairées la nuit, les trottoirs en mauvais état, la corniche toujours fermée à l'entrée, les points de collectes dispersés et loin parfois des habitants. Quid de la poste qui A DISPARU !? MERCİ DE PENSER À NOUS LES HABITANTS À L'ANNÉE !</p> <p>PS : l'implantation de pin au rond-point des Belges n'est pas judicieux. Des feuilles seraient préférables. »</p>
83	21.09.23	Anonyme	<p>« Les bancs en bois doivent rester en bois et pas en vulgaire béton. Piste cyclable : pourquoi pas... mais il y a beaucoup de vieux à Trouville. A-t-on penser à eux ? »</p>
84	Non daté	Illisible R	<p>« Bonjour,</p> <p>Ce qui m'apparaît c'est que si peu d'usagers du vélo à Trouville (et surtout pas les locaux Les parisiens eux viennent la plupart du temps en voiture (famille) En ce qui concerne la circulation trop intense, pourquoi ne pas communiquer plus le service mobility ? Les parisiens qui viennent ne sont pas au courant que ça existe – souvent je leur en parle et ils sont intéressés. J'entends des gens qui ne veulent plus venir à Trouville à cause de cette circulation. Le service mobility serait peut-être une solution ? Qui ne coûterait pas deux millions d'euros à l'heure des économies à réaliser ? Et puis pendant la durée des travaux des commerçants vont perdre de nombreux clients... de Deauville et de Paris, la promenade du marché était incontournable à l'arrivée à Trouville. Je suis étonné d'ailleurs que les commerçants du marché n'étaient que 4 à la réunion du mardi. »</p>
85	Non daté	Illisible R	<p>« Bonjour,</p> <p>Je suis CONTRE les travaux. Les commerçants ont suffisamment souffert des problèmes de circulation & stationnement et internet. Ces travaux vont les achevé pour RIEN ACCOMPLIR »</p>

86	21.09.23	BREHON NJ I	<p>« Il est inadmissible de voir le trottoir piétons passer de 2,90 à 2,70 m (pages 38 et 39). 2,70m qui seront évidemment rognés par l'occupation des terrasses comme il est suggéré et admis dans le dessin de la page 39. La solution est de maintenir (c'est la moindre des choses tout de même!) voir d'élargir le trottoir piétons et de rogner sur la terrasse des restaurants qui ne serait pus élargie à 3,65 mais seulement à 3,45 ou 3,40.</p> <p>L'extension des terrasses des restaurants de 2,30 m à 3,65 m est une honte. Le culot est de présenter cette extension comme une diminution ; une tour de passe passe lié à la prise en compte des terrasses EPHEMERES (2 m). Ephémères cela veut dire qq chose ou pas. !!! L'extension était liée à la compensation du covid. Cela fait trois ans! Et en plus, le projet prévoit déjà que les terrasses débordent sur le trottoir piétons!!! Ce cynisme est absolument inouï. Ce projet n'est utile ni aux Trouvillais ni aux vélos (il suffisait de faire une piste sur le quai). Il ne sert qu'aux touristes , aux bobos en patins à roulettes et aux restaurants. Je suis très mécontent mais je vous propose une solution technique 2,90 et non pas 2,70m, 20 cm à reprendre sur les terrasses ramenées à 3,40m. C'est le minimum du minimum. »</p>
87	21.09.23	BREHON NJ I	<p>« Je viens de croiser Mme la maire . Je lui faisais part de mon étonnement sur le futur trottoir du quai qui serait, selon le plan réduit de 2,90 à 2,70m. ". je travaille „sur ce dossier depuis 3 ans et Cela ne me paraît pas possible" a t-elle répondu. Moi non plus cela ne me paraît pas possible. Je lui ai dit que je lui enverrai les références. Hélas le document de consultation a disparu. La consultation était pourtant prévue jusqu'au 21 inclus. je dis bien inclus. mais elle a été clôturée plus tôt... (!); Je suis obligé d'en appeler à mes souvenirs. De mémoire, les dimensions du trottoir figurent dans les pages 38 et 39, mais je ne garantis rien. Cela aurait été plus simple avec le document ne trouvez vous pas?; Pouvez vous transmettre ce message à l'intéressée. Merci »</p>
88	21.09.23	MARDIGUIAN Michel I	<p>« Quelques remarques après une lecture complète du document (78 pages), complet, précis et d'une présentation logique.</p> <p>Toutes les propositions devraient être lues en gardant à l'esprit qu'un des charmes de Trouville est de <u>ne pas être</u> une « métropole de bord de mer » (Ex : Les Sables d'Olonne, Cap d'Agde, Cannes etc ...) mais une station pittoresque, avec de beaux restes de son contexte historique d'un port de pêche normand.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan p.13/78 montre le quai F.Moureaux comme un 2 x 2 voies à sens unique. Or le côté commerce n'est plus une véritable 2-voies puisque qu'une des voie est pratiquement à 50% inutilisable depuis l'autorisation « provisoire » (?) d'élargissement par terrasses en bois, depuis les contraintes du COVID.

			<p>Quelques notions sont intéressantes, et déterminantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Seuils de décision de trajet à pied ou non » (5min OUI, 10min BOF, > 15 min: NON) - Connecter commerces et quais - Améliorer la circulation des piétons pendant les marchés - Augmenter la part végétale <p>Par contre on regrette l'usage abusif d'un charabia technocratique et pédant, souvent à la mode hélas dans ce genre de rapport: « empreinte viaire », « circulation véhiculaire », « affirmer la transversalité », « marchabilité » etc ...</p> <p>P. 24/78, les croquis « OUI » ou « NON » pour l'encadrement des terrasses sont peu clairs. La seule chose claire est qu'au moins 109 établissements seraient en infraction grave</p> <p>Concernant les propositions de remplacement des mobiliers urbains (bornes, poubelles, poteaux d'amarrage, jardinières, garde-corps, luminaires etc ...), outre qu'elles seraient d'un coût astronomique, vont à l'encontre de notre remarque d'introduction sur le charme particulier de Trouville. N'oublions pas que « <u>trop d'uniformité crée l'ennui</u> »</p> <p><u>Revêtements des chaussée et trottoirs en agrégat perméable</u>, permettant une certaine porosité aux eaux pluviales : Excellente idée, à condition de s'assurer que la sous-couche permet d'absorber cette infiltration, sinon on ne fait que déplacer le problème.</p> <p>p. 36 <u>Réduction de la voie « entrante » à une seule largeur.</u></p> <p>Absolument NON : même si elle plaira à une vingtaine de restaurants, c'est un désastre pour les flux de déplacement de tous ordres. Il semble qu'elle entraîne la disparition du terre plein central, joliment fleuri qui faisait le charme de ce quai F.Moureaux.</p> <p>Bien sûr elle paraît remplacée par une petite bande végétale, côté trottoir commerçants, mais qui sera probablement vite dégradée par les arrêts et mouvements des véhicules de livraison, puisque ce serait le côté qui leur est dédié.</p> <p>Le quai F.Moureaux devient alors, en largeur, un 3-voies sans discontinuité, aggravant l'impression d'un boulevard de grande ville.</p>
--	--	--	---

			<p>Enfin, pour les voitures arrivant par cette voie entrante unique, il devient impossible de stationner lorsqu'il y a les terrasses, c.à d. sur 50% de la longueur de la voie. Ceci entrainera un engorgement supplémentaire, ces voitures entrantes devant aller jusqu'au rond-pt du Casino pour faire 1/2 tour et trouver les parkings côté Touques.</p> <p>Quelques questions ne m'ont pas paru abordées :</p> <p><u>QUID du marché ??</u></p> <p>QUID des nouvelles techniques de déplacement dites « douces » : patinettes, rollers etc ... souvent devenus très dangereuses par les excès et l'incivisme de leur propriétaires qui utilisent les trottoirs, surtout quand ils sont accueillants ? (d'ailleurs interdites définitivement à Paris dernièrement compte tenu des abus et accidents)</p> <p>Un très bel exemple de ce à quoi conduit une préférence forcenée donnée au vélo et la traque impitoyable aux automobiles nous est donné par certaines artères de la Ville de Paris. La plupart des voies sur berges de la Seine, qui étaient si pratiques, ont été réduites de 2 à 1 voie. L'autre voie étant réservée aux vélos. Résultat : la plupart du temps, la voie unique « autos » est engorgée par des voitures roulant au pas, donc polluant bien plus et plus longtemps, tandis que la voie vélos n'est occupé que par un vélo tous les 50m, quand il y a pas. De grâce, ne tombons pas dans cet excès doctrinaire. »</p>
89	21.09.23	GROSJEAN Julien I	<p>« Je fais suite à l'avis de concertation publique mis en ligne sur le site de mairie qui est ouvert jusqu'au 21 septembre inclus.</p> <p>Je tiens à vous faire mes remarques directement par email, n'ayant plus d'accès direct sur votre site.</p> <p>En complément des remarques déjà adressées par les Amis de Trouville, je tiens à souligner que les points suivants doivent guider le projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'espace public appartient à tous (piétons, activités publiques et privées) et chacun doit pouvoir cohabiter sur l'espace public, - Les établissements de restauration et les débits de boissons participent à l'animation de la ville et à son économie en favorisant son attractivité commerciale, culturelle et touristique, - Les enjeux de transition écologique et énergétique doivent être pris en compte, - Les occupations du domaine public doivent s'intégrer harmonieusement dans l'environnement urbain et naturel, respecter le patrimoine existant et le cadre de vie des habitants, - L'implantation des terrasses sur le domaine public doit respecter des obligations en matière de sécurité, salubrité et tranquillité publique.

			<p>Sur ce dernier point, mettre les trouvillais au coeur du projet me semble donc primordial - le fait que les commerçants aient eu droit à la primeur du projet me surprend. .. Ainsi, la mise en place de la future charte sur les terrasses éphémères devra refléter les principes évoqués et contenir des obligations strictes pour les commerçants qui bénéficieront d'une terrasse saisonnière. Il est important que la Ville puisse avoir les moyens, via une charte formalisée et respectée, de contrôler les commerçants qui ne respecteraient pas les règles esthétiques, de sécurité, de salubrité nécessaires pour que la rénovation du boulevard Moureaux et du quai puisse bénéficier aux trouvillais. »</p>
90	21.09.23	<p>FRESNAIS Stéphanie Groupe Stéphanie FRESNAIS pour les Trouvillais I</p>	<p>« Voici notre avis sur votre projet :</p> <p>Nous saluons l'intention louable de végétaliser davantage notre entrée de ville et ses quais. Nous applaudissons les containers enterrés prévus pour remplacer les actuelles et anarchiques poubelles. Nous approuvons la décision d'harmoniser le mobilier urbain (même si nous aurions préféré des choix moins contemporains et minéral mais les goûts et les couleurs appartiennent à chacun) et accueillons favorablement l'idée d'une vraie piste cyclable....</p> <p>Toutefois, tout n'est pas rose au pays du nouveau bd Fernand Moureaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression d'environ 60 places de stationnement déjà trop rares. - Sur la question du handicap et de l'accessibilité handicapée : y aura-t-il des places réservées ? Les trottoirs seront-ils adaptés ? - Mystère opaque sur l'organisation future du marché et de la fête foraine (après les travaux). - Une piste cyclable bien naïve. D'après le dossier de présentation du projet, le trottoir mesure 1,50m de large et est au même niveau que la piste cyclable qui est à double sens. Dans un monde idéal, les vélos roulent tous à la même vitesse (lente), ne se doublent pas, les piétons respectent la séparation visuelle de la piste cyclable et pensent à regarder dans les deux sens avant de la traverser, et les enfants et les chiens sont tous très sages. Mais voilà, le monde n'est pas idéal, l'erreur est humaine, la vitesse variable et les enfants pleins d'énergie. Nous invitons tous ceux qui le peuvent à se rendre bd Magenta dans le 10e arrondissement de Paris ou tout simplement à taper sur un moteur de recherche « piste cyclable et trottoir partagés » pour constater le réel danger. »
91	21.09.23	<p>CICORELLA Denis I</p>	<p>« Bonjour, heureux de lire le projet de raménagement du boulevard Fernand Moureaux. Mais malheureusement trouville sur mer ne commence pas au pont des belges pour se finir devant le casino : il faut aussi penser aux habitants des hauts de trouville dont les chaussés sont dans un mauvais état et surtout l'accès à la plage qui n'est pas facilité depuis la fermeture de la rue de la cor à Hambourg. Il serait judicieux de penser à réparer cette route, ce qui nous faciliterait l'accès à la ville , sans venir embouteillée le</p>

			<p>centre ville. En espérant que les travaux de réfection vont suivre. Sinon pas d'objection au raménagement du boulevard qui embellira le centre ville. »</p>
92	21.09.23	HUSSON Valérie I	<p>« Propriétaire à Trouville dans le centre ville et y venant depuis 50 ans j'ai pu voir l'évolution de la ville au fil des années et le précédent re-amenagement des quais.</p> <p>Je suis étonnée par ce projet de ré- amenagement des quais; Et je me demande si cela est bien prioritaire en terme de dépense.... En effet ce projet va reduire de plus de 50 places de parking la possibilité de se garer à Trouville, ce qui à l'heure actuelle pose de gros problèmes lors des vacances ou de beaux week-end ensoleilles. Il est souvent necessaire de devoir garer son véhicule sur les hauteurs sur les rebords de trottoir car les places sont toutes prises. Je crains le futur avec cet aménagement.</p> <p>En discutant avec des touristes, ils disent preferer des villes cotieres plus familiales, (cabourg villers sur mer par exemple) sans pentes et avec plus d'activites diurne et nocturne l'ete, et plus de facilite pour se garer. L'attractivite de la ville baisse....</p> <p>Or une ville ou il n'y a quasiment plus de commerces de bouche...à l'exception de deux supermarches chers, de deux bouchers, d'un fromager, d'un marchand de legumes et d'une épicerie de produits locaux c'est franchement insuffisant pour absorber tout ce flot de visiteurs, surtout quand ces commerces ne sont ouverts que du jeudi au lundi Redynamiser la ville, elle est plutot de ce cote la priorité!</p> <p>En effet, en l'état actuel, cela implique de devoir prendre sa voiture pour aller à Touques ou à Pont l'éveque pour faire ses courses sans assurance de trouver une place pour se garer au retour.</p> <p>Cette ville ressemble de plus en plus à un parc d'attraction qui se remplit de ses visiteurs quand il fait beau et qui est vide le reste du temps.</p> <p>Les trottoirs et rues sont en mauvais etat et sales (crottes de chiens), les caniveaux sont bouches par endroit depuis plusieurs années, les graffitis fleurissent partout. Sortir le soir implique de ne pas rentrer trop tard sous peine de se retrouver dans le noir depuis la suppression de l'eclairage la nuit.</p> <p>De plus, une station balneaire dans la manche sans une piscine chauffée ET close est encore une fois une aberration, la où des communes telles que Ouistreham vont avoir une nouvelle piscine d'ici deux ans ou Honfleur et Deauville qui ont su préserver et entretenir leur piscine.</p> <p>Vous neutralisez une voie de circulation or c'est deja la catastrophe en terme de circulation dans la ville. C'est une mauvaise idée dans une ville ou il n'y a que des restaurants et des agences immobilieres et ou les</p>

		<p>visiteurs pour beaucoup ne viennent qu'a la journee avec leur pique-nique dans leurs affaires de plage.</p> <p>Vous avez deja installé un second batiment de toilettes publiques sur les quais, ce qui est une bonne idee mais il en manque cruellement sur la plage quand on y est apres 18h. On voit du reste les gens se casser le nez sur portes de celles tenues par le personnel municipal.</p> <p>Quant au revetement, celui qui a pose du cote des restaurants sur le quai s'avere etre tres glissant quand il pleut.</p> <p>Mais avec votre projet de rénovation, peut etre souhaitez vous n'avoir des visiteurs arrivant que par le train, ce qui ne me semble pas etre le cas de la grande partie de la population qui frequente le centre ville et la plage de Trouville, reputée pour toujours avoir "populaire".</p> <p>Il ne s'agit pas de marquer son passage par une re-construction quelconque mais plutot de contribuer activement à la renaissance et au dynamisme de la ville qui a pourtant un beau potentiel mais qui demeure et encore une belle endormie. »</p>
--	--	---

CONCERTATION PUBLIQUE AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD FERNAND MOUREAUX

Réunion publique du 19 septembre 2023 – Salle René Poret.

La réunion a rassemblé environ 150 personnes. Présentation du projet par Madame de Gaetano, Maire, Monsieur François Bocquet, Directeur des Services Techniques Municipaux, et Monsieur Étienne Bonamy, cabinet Arc en Terre.

N	Questions évoquées	Réponses apportées en réunion
1	Vous avez évoqué le subventionnement des travaux par divers partenaires. Quelle sera le montant restant à charge de la commune ? Le financement impliquera-t-il une hausse des impôts ?	Le montant total des subventions n'est pas encore établi à ce jour, puisqu'elles émanent d'une enveloppe répartie entre différents projets éligibles à l'échelle de la Région. Nous attendons 40 à 60% du montant des travaux éligibles. La commune a réalisé beaucoup d'économies sur ce mandat et une partie de ce qui restera à la charge de la commune sera auto-financée. Le reliquat sera financé par un emprunt et il n'est pas envisagé d'augmenter les impôts.
2	Concernant le stationnement, est-il prévu d'implanter des parkings de délestage, éventuellement sur d'autres communes ? Quel est le rôle de la communauté de communes à ce sujet ? Comment seront gérés les parkings du projet ?	La communauté de communes est compétence en matière de mobilité et une réflexion est en cours à cette échelle sur la création de parkings de délestage et leur accessibilité par des navettes. Un séminaire est prévu sur les mobilités douces. S'agissant des parkings, il est précisé qu'il n'est pas envisagé de modifier le régime actuel
3	Le projet ne présente qu'une entrée et qu'une sortie sur l'appontement. Comment les commerçants du marché vont-ils déballer et remballer ?	Une réunion est prévue avec la société Géraud (qui gère la délégation de service public que constitue le marché d'approvisionnement) dans les prochains jours pour convenir du fonctionnement à adopter.
4	Combien de places de stationnement existent sur le boulevard aujourd'hui et combien y en aura-t-il après les travaux ?	Actuellement il y a 138 places sur le boulevard, avec 3 places de livraison 2 arrêts minutes. Le projet propose au total 89 places de parkings sur le boulevard, dont 14 arrêts minute (temps limité à 15 minutes) et 18 dédiées à la livraison le matin jusqu'à 10h30 qui redeviennent des arrêts minute après cet horaire. Le reste est implanté le long des voies remontant vers le pont des Belges.
5	Où iront se garer les touristes ?	L'objectif est de reporter le stationnement de plus longue durée sur l'appontement dans les parkings à enclos, et le parking de délestage estival à Hennequeville.
6	Comment le projet prend-il en compte la circulation estivale ? Les flux arrivant de l'A132 par Deauville et les autres axes ?	Le projet prévoit l'installation de panneaux indiquant le nombre de places disponibles dans le périmètre. La commune communiquera plus largement sur la présence de ce parking et la navette.
7	On étend encore les terrasses des restaurants. « Ras-le-bol ».	Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui,

		elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.
8	Il n'y a qu'une voie d'entrée, ce qui n'est pas pratique et va générer des bouchons lorsque des automobilistes voudront manœuvrer pour entrer ou sortir des places d'arrêt minute.	Le week-end et en période de vacances on ne circule pas sur deux voies montantes en raison des arrêts en double file notamment. La police municipale veillera à ce que la circulation reste fluide. La présence de places de livraison et d'arrêts minute va dissuader de stationner en double file.
9	Il y a beaucoup de circulation exogène sur le rond-point, avez-vous pris en compte la circulation adjacente au boulevard ? La largeur des terrasses passe de 2,30m à 3,65m, et l'espace pour les piétons de 2,90m à 2,70m.	La largeur cumulée des terrasses est au contraire réduite de 50cm.
10	Comment feront les pompiers pour circuler sur le boulevard en cas de besoin dès lors qu'il n'y a qu'une voie ? Sont-ils favorables au projet ?	Les véhicules de secours peuvent en intervention franchir la ligne blanche pas le terre-plein central et ils sont favorables à sa suppression. Par ailleurs, les voies sont largement dimensionnées de manière à pouvoir circuler entre les files si besoin.
11	Pourquoi ne pas installer le marché quai Albert 1 ^{er} le temps des travaux ? Si le marché s'installe avenue Kennedy, comment allez-vous le sécuriser dans un contexte où le plan Vigipirate est toujours en vigueur ?	Le quai Albert 1 ^{er} appartient au domaine public portuaire relevant du département et nous ne pouvons nous y installer librement. S'agissant de la sécurité nous suivrons les préconisations de la police nationale avec qui nous étudierons le sujet.
12	Lors de la fête foraine, où ira le marché (ou inversement) ?	Nous allons rencontrer les représentants du marché puis les représentants des forains à ce sujet.
13	La communauté de communes a acquis le site d'Enedis à Touques, ce serait un endroit idéal pour un parking de délestage d'où pourrait partir une navette empruntant la voie verte.	Ce serait effectivement une bonne solution à étudier. La commune va également ouvrir un espace de stationnement à l'école René Coty le temps des travaux et envisage aussi la Maison des Jeunes.
14	Il y a eu récemment une intervention des pompiers pour évacuer une personne âgée avenue Kennedy. Comment feront les pompiers si un pareil cas se présente lors du marché qui y sera déplacé ?	Si le marché s'installe temporairement avenue Kennedy, les pompiers seront consultés sur les dispositions à prendre à l'occasion d'une commission de sécurité avant de prendre la décision.
15	Le projet est-il vraiment praticable ? Le risque est d'encombrer la ville encore plus. Les espaces piétons ne sont pas si bien placés. Il reste beaucoup d'inconnues : le projet sera-t-il réalisé dans cette forme ?	La géographie de la ville est contrainte. Si on veut résoudre les problèmes de circulation, il faut également promouvoir de nouvelles habitudes, de nouvelles manières de se déplacer. L'intercommunalité a engagé une réflexion pour déterminer selon quelles conditions il est possible de réduire le trafic automobile sur le territoire.
16	Le chantier doit débiter rapidement alors que le plan de financement n'est pas bouclé. Il n'apparaît pas prioritaire au regard d'autres	La commune envisage ses dépenses à travers un programme pluriannuel d'investissement au regard duquel elle priorise ses interventions. S'agissant du projet du boulevard, la commune le finance elle-même cette année.

	problèmes de voirie (route de la Corniche, boulevard d'Hautpoul...)	Par ailleurs, la commune investit 300 000€ par an dans la réfection de ses voiries. S'agissant de la route de la Corniche, dont la partie haute est actuellement fermée, les études géotechniques (et qui doivent se dérouler sur les quatre saisons), sont en cours pour déterminer les causes de l'affaissement constaté et les solutions à appliquer.
17	La circulation l'été est très difficile les jours de marché. Comment allez-vous gérer les installations et départs des commerçants du marché ?	En plus de l'entrée et de la sortie normales du parking à enclos, deux accès de 6m de large, condamnés en temps normal par des dispositifs amovibles, sont prévus pour faciliter l'installation et le remballage des commerçants.
18	La place Foch est une « mocheté ». Pourquoi ne pas installer le marché à cet endroit ? Pourquoi ne pas négocier avec le gestionnaire du parking ?	La dalle qui forme le toit du parking souterrain ne supporterait pas le poids cumulé des exposants, de leurs véhicules et du public.
19	Comment allez-vous sécuriser la voie piétonne par rapport aux cycles ?	Les zones piétonnes et les zones cyclables sont matérialisées au sol par des matériaux différents. Les zones de rencontre entre ces deux voies font l'objet d'un troisième traitement qui marque une rupture incitant à la vigilance.
20	Quel pourcentage de la population utilise un vélo toute l'année ? Et quelle est l'augmentation de ce trafic en été ?	Nous ne pouvons disposer de chiffres précis concernant ces populations. En revanche nous espérons fortement inciter au développement de l'utilisation du vélo. Le projet vise à adapter la ville à de nouveaux mode de déplacement et à diminuer l'usage de la voiture. Le fait est que la commune manque d'équipements pour encourager un usage plus régulier du vélo.
21	Ce projet est un cadeau fait aux restaurateurs. Quelle contribution leur est demandée ?	Les restaurateurs paient des droits d'occupation pour leurs terrasses, qui équivalent aujourd'hui à 400 000€ par an.
22	Le projet est contraire à l'adaptation climatique. L'argument financier des commerces est scandaleux. Le Covid 19 qui a motivé les terrasses éphémères n'est plus une menace. Pourquoi ne pas revenir à la situation antérieure pour les terrasses ?	Les terrasses des restaurants sont aussi un critère de l'attractivité de la commune, tout autant que source d'emploi et c'est pour concilier leur présence et l'accessibilité des piétons que les trottoirs sont élargis dans le projet.
23	Il y a beaucoup de personnes âgées dans la salle qui n'utilisent pas le vélo, et les maisons trouvillaises étroites ne permettent pas d'y conserver un vélo.	La pratique du vélo ressort du choix de chacun et n'est pas une question d'âge.
24	Quel regard portez-vous sur l'usage des trottinettes ?	La police municipale organise des contrôles et récemment verbalisé une trottinette circulant à 76 km/h. En revanche il est impossible de garantir qu'il n'y aura pas d'incivilité mais des contrôles seront réalisés.
25	Vous parlez de la réalisation de squares dans le projet mais ce sont des jardinets ! Il n'y a pas d'aire de jeux pour les enfants.	La navette estivale coûte 38 000€ à la commune pour un mois de circulation. Nous projetons de recruter des bénévoles pour la faire fonctionner le

	Quid de la navette le reste de l'année ?	reste de l'année, à l'exemple de ce qu'a fait Villers-sur-Mer.
26	Il y aura un engorgement « monstre » car il n'y a plus de tourne-à-gauche et qu'il faut aller jusqu'à la place Foch	Au contraire, l'absence de tourne-à-gauche sécurise les traversées piétonnes et fluidifiera le trafic puisqu'il n'y aura plus de véhicule en attente de tourner en milieu de chaussée.
27	Pourquoi allez-vous mettre des pins au rond-point et pas des platanes comme sur le quai ?	Les pins sont plus résistants et cette proposition a été prescrite par l'ABF. Par ailleurs le système racinaire des platanes est mal adapté (développement plus en surface). Enfin, il perd son feuillage en automne.
28	Quelle est la durée de vie du projet ?	Cette donnée ne peut être précisée car elle dépend de facteurs extérieurs (réglementation par ex.). Des matériaux (pavage) qui seront supprimés pourront être réutilisés sur d'autres chantiers. Actuellement, la tendance est à la mise en avant du vélo, mais il est difficile de se projeter sur les usages en matière de déplacement à plus long terme.

PARTIE 2

RÉPONSES APPORTÉES PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE AUX OBSERVATIONS DU PUBLIC

CONCERTATION PUBLIQUE AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD FERNAND MOUREAUX

Réunion publique du 19 septembre 2023 – Salle René Poret.

La réunion a rassemblé environ 150 personnes. Présentation du projet par Madame de Gaetano, Maire, Monsieur François Bocquet, Directeur des Services Techniques Municipaux, et Monsieur Étienne Bonamy, cabinet Arc en Terre.

N	Questions évoquées	Réponses apportées en réunion
1	Vous avez évoqué le subventionnement des travaux par divers partenaires. Quelle sera le montant restant à charge de la commune ? Le financement impliquera-t-il une hausse des impôts ?	Le montant total des subventions n'est pas encore établi à ce jour, puisqu'elles émanent d'une enveloppe répartie entre différents projets éligibles à l'échelle de la Région. Nous attendons 40 à 60% du montant des travaux éligibles. La commune a réalisé beaucoup d'économies sur ce mandat et une partie de ce qui restera à la charge de la commune sera auto-financée. Le reliquat sera financé par un emprunt et il n'est pas envisagé d'augmenter les impôts.
2	Concernant le stationnement, est-il prévu d'implanter des parkings de délestage, éventuellement sur d'autres communes ? Quel est le rôle de la communauté de communes à ce sujet ? Comment seront gérés les parkings du projet ?	La communauté de communes est compétence en matière de mobilité et une réflexion est en cours à cette échelle sur la création de parkings de délestage et leur accessibilité par des navettes. Un séminaire est prévu sur les mobilités douces. S'agissant des parkings, il est précisé qu'il n'est pas envisagé de modifier le régime actuel
3	Le projet ne présente qu'une entrée et qu'une sortie sur l'apportement. Comment les commerçants du marché vont-ils déballer et remballer ?	Une réunion est prévue avec la société Géraud (qui gère la délégation de service public que constitue le marché d'approvisionnement) dans les prochains jours pour convenir du fonctionnement à adopter.
4	Combien de places de stationnement existent sur le boulevard aujourd'hui et combien y en aura-t-il après les travaux ?	Actuellement il y a 138 places sur le boulevard, avec 3 places de livraison 2 arrêts minutes. Le projet propose au total 89 places de parkings sur le boulevard, dont 14 arrêts minute (temps limité à 15 minutes) et 18 dédiées à la livraison le matin jusqu'à 10h30 qui redeviennent des arrêts minute après cet horaire. Le reste est implanté le long des voies remontant vers le pont des Belges.
5	Où iront se garer les touristes ?	L'objectif est de reporter le stationnement de plus longue durée sur l'apportement dans les parkings à enclos, et le parking de délestage estival à Hennequeville.
6	Comment le projet prend-il en compte la circulation estivale ? Les flux arrivant de l'A132 par Deauville et les autres axes ?	Le projet prévoit l'installation de panneaux indiquant le nombre de places disponibles dans le périmètre. La commune communiquera plus largement sur la présence de ce parking et la navette.
7	On étend encore les terrasses des restaurants. « Ras-le-bol ».	Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus

		étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.
8	Il n'y a qu'une voie d'entrée, ce qui n'est pas pratique et va générer des bouchons lorsque des automobilistes voudront manœuvrer pour entrer ou sortir des places d'arrêt minute.	Le week-end et en période de vacances on ne circule pas sur deux voies montantes en raison des arrêts en double file notamment. La police municipale veillera à ce que la circulation reste fluide. La présence de places de livraison et d'arrêts minute va dissuader de stationner en double file.
9	Il y a beaucoup de circulation exogène sur le rond-point, avez-vous pris en compte la circulation adjacente au boulevard ? La largeur des terrasses passe de 2,30m à 3,65m, et l'espace pour les piétons de 2,90m à 2,70m.	La largeur cumulée des terrasses est au contraire réduite de 50cm.
10	Comment feront les pompiers pour circuler sur le boulevard en cas de besoin dès lors qu'il n'y a qu'une voie ? Sont-ils favorables au projet ?	Les véhicules de secours peuvent en intervention franchir la ligne blanche pas le terre-plein central et ils sont favorables à sa suppression. Par ailleurs, les voies sont largement dimensionnées de manière à pouvoir circuler entre les files si besoin.
11	Pourquoi ne pas installer le marché quai Albert 1 ^{er} le temps des travaux ? Si le marché s'installe avenue Kennedy, comment allez-vous le sécuriser dans un contexte où le plan Vigipirate est toujours en vigueur ?	Le quai Albert 1 ^{er} appartient au domaine public portuaire relevant du département et nous ne pouvons nous y installer librement. S'agissant de la sécurité nous suivrons les préconisations de la police nationale avec qui nous étudierons le sujet.
12	Lors de la fête foraine, où ira le marché (ou inversement) ?	Nous allons rencontrer les représentants du marché puis les représentants des forains à ce sujet.
13	La communauté de communes a acquis le site d'Enedis à Touques, ce serait un endroit idéal pour un parking de délestage d'où pourrait partir une navette empruntant la voie verte.	Ce serait effectivement une bonne solution à étudier. La commune va également ouvrir un espace de stationnement à l'école René Coty le temps des travaux et envisage aussi la Maison des Jeunes.
14	Il y a eu récemment une intervention des pompiers pour évacuer une personne âgée avenue Kennedy. Comment feront les pompiers si un pareil cas se présente lors du marché qui y sera déplacé ?	Si le marché s'installe temporairement avenue Kennedy, les pompiers seront consultés sur les dispositions à prendre à l'occasion d'une commission de sécurité avant de prendre la décision.
15	Le projet est-il vraiment praticable ? Le risque est d'encombrer la ville encore plus. Les espaces piétons ne sont pas si bien placés. Il reste beaucoup d'inconnues : le projet sera-t-il réalisé dans	La géographie de la ville est contrainte. Si on veut résoudre les problèmes de circulation, il faut également promouvoir de nouvelles habitudes, de nouvelles manières de se déplacer. L'intercommunalité a engagé une réflexion pour déterminer selon quelles conditions il est possible de réduire le trafic automobile sur le territoire.

	cette forme ?	
16	Le chantier doit débiter rapidement alors que le plan de financement n'est pas bouclé. Il n'apparaît pas prioritaire au regard d'autres problèmes de voirie (route de la Corniche, boulevard d'Hautpoul...)	La commune envisage ses dépenses à travers un programme pluriannuel d'investissement au regard duquel elle priorise ses interventions. S'agissant du projet du boulevard, la commune le finance elle-même cette année. Par ailleurs, la commune investit 300 000€ par an dans la réfection de ses voiries. S'agissant de la route de la Corniche, dont la partie haute est actuellement fermée, les études géotechniques (et qui doivent se dérouler sur les quatre saisons), sont en cours pour déterminer les causes de l'affaissement constaté et les solutions à appliquer.
17	La circulation l'été est très difficile les jours de marché. Comment allez-vous gérer les installations et départs des commerçants du marché ?	En plus de l'entrée et de la sortie normales du parking à enclos, deux accès de 6m de large, condamnés en temps normal par des dispositifs amovibles, sont prévus pour faciliter l'installation et le remballage des commerçants.
18	La place Foch est une « mocheté ». Pourquoi ne pas installer le marché à cet endroit ? Pourquoi ne pas négocier avec le gestionnaire du parking ?	La dalle qui forme le toit du parking souterrain ne supporterait pas le poids cumulé des exposants, de leurs véhicules et du public.
19	Comment allez-vous sécuriser la voie piétonne par rapport aux cycles ?	Les zones piétonnes et les zones cyclables sont matérialisées au sol par des matériaux différents. Les zones de rencontre entre ces deux voies font l'objet d'un troisième traitement qui marque une rupture incitant à la vigilance.
20	Quel pourcentage de la population utilise un vélo toute l'année ? Et quelle est l'augmentation de ce trafic en été ?	Nous ne pouvons disposer de chiffres précis concernant ces populations. En revanche nous espérons fortement inciter au développement de l'utilisation du vélo. Le projet vise à adapter la ville à de nouveaux mode de déplacement et à diminuer l'usage de la voiture. Le fait est que la commune manque d'équipements pour encourager un usage plus régulier du vélo.
21	Ce projet est un cadeau fait aux restaurateurs. Quelle contribution leur est demandée ?	Les restaurateurs paient des droits d'occupation pour leurs terrasses, qui équivalent aujourd'hui à 400 000€ par an.
22	Le projet est contraire à l'adaptation climatique. L'argument financier des commerces est scandaleux. Le Covid 19 qui a motivé les terrasses éphémères n'est plus une menace. Pourquoi ne pas revenir à la situation antérieure pour les terrasses ?	Les terrasses des restaurants sont aussi un critère de l'attractivité de la commune, tout autant que source d'emploi et c'est pour concilier leur présence et l'accessibilité des piétons que les trottoirs sont élargis dans le projet.
23	Il y a beaucoup de personnes âgées dans la salle qui n'utilisent pas le vélo, et les maisons trouvillaises étroites ne permettent pas d'y conserver	La pratique du vélo ressort du choix de chacun et n'est pas une question d'âge.

	un vélo.	
24	Quel regard portez-vous sur l'usage des trottinettes ?	La police municipale organise des contrôles et récemment verbalisé une trottinette circulant à 76 km/h. En revanche il est impossible de garantir qu'il n'y aura pas d'incivilité mais des contrôles seront réalisés.
25	Vous parlez de la réalisation de squares dans le projet mais ce sont des jardinets ! Il n'y a pas d'aire de jeux pour les enfants. Quid de la navette le reste de l'année ?	La navette estivale coûte 38 000€ à la commune pour un mois de circulation. Nous projetons de recruter des bénévoles pour la faire fonctionner le reste de l'année, à l'exemple de ce qu'a fait Villers-sur-Mer.
26	Il y aura un engorgement « monstre » car il n'y a plus de tourne-à-gauche et qu'il faut aller jusqu'à la place Foch	Au contraire, l'absence de tourne-à-gauche sécurise les traversées piétonnes et fluidifiera le trafic puisqu'il n'y aura plus de véhicule en attente de tourner en milieu de chaussée.
27	Pourquoi allez-vous mettre des pins au rond-point et pas des platanes comme sur le quai ?	Les pins sont plus résistants et cette proposition a été prescrite par l'ABF. Par ailleurs le système racinaire des platanes est mal adapté (développement plus en surface). Enfin, il perd son feuillage en automne.
28	Quelle est la durée de vie du projet ?	Cette donnée ne peut être précisée car elle dépend de facteurs extérieurs (réglementation par ex.). Des matériaux (pavage) qui seront supprimés pourront être réutilisés sur d'autres chantiers. Actuellement, la tendance est à la mise en avant du vélo, mais il est difficile de se projeter sur les usages en matière de déplacement à plus long terme.



Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCC, F.

Sylvie de Gaetano
Sylvie de GAETANO

**CONCERTATION PUBLIQUE AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD FERNAND MOUREAUX
RÉPONSES DU MAÎTRE D'OUVRAGE AUX OBSERVATIONS DU PUBLIC**

Registre et formulaire de contact dématérialisé ouverts du 21 août au 21 septembre 2023 inclus.

N	Date	Nom	Observations	Réponse
1	23.08.23	Anonyme R	« Réduction des terrasses des commerces le long du quai Supprimer les demi-tours (sur une voie cela bloque la circulation) Revêtement du sol non glissant en cas de pluie »	Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles. Il n'y a plus de possibilité de faire demi-tour sur le boulevard dans le cadre du projet, mais uniquement à la hauteur de la place du Maréchal Foch. Le choix a été fait de ne pas supprimer le pavage existant. Les zones supplémentaires seront traitées de la même manière dans un souci de cohérence.
2	25.08.23	ANDREU Léopold I	« Projet simple et pas assez abouti sur l'ensemble du stationnements véhicules que aujourd'hui nous voudrions faire disparaître. Dés parking enterré le long de la touque aurait été un projet qui aurait marqué un mandat et resterait dans le temps et ambitieux Bref	Le projet veut rationaliser le stationnement sur le boulevard mais ne vise pas à l'interdire totalement pour conserver l'attractivité commerciale. Les espaces le long de la Touques appartiennent au domaine public départemental et les contraintes techniques d'une toute autre

3	26.08.23	SCHWAB Bruno 	<p>L'entrée parking devrait être vers le rond point afin d'éviter que les voitures qui veulent stationner ne prennent les quais et bouchonne étant un un seul Le retour 2 sens»</p> <p>« J'habite Hennequeville, ancienne route de Villerville. La descente par la corniche est fermée depuis plus d'un an, ce qui oblige à passer par la rue d'Aguessau au lieu de la rue Victor Hugo pour descendre en ville, avec un embouteillage permanent en bas de cette rue. Puis vers le centre ville en prenant la voie « rentrante » du quai</p> <p>Avant de lancer ces travaux, il serait bien de rétablir la circulation en descente de la corniche, ce qui éviterait une partie du trafic sur le quai.</p> <p>Par ailleurs, votre projet ne prévoit aucun parking de délestage, sinon celui du collège « Marie Jo » dont l'usage intensif n'est pas réaliste. Les visiteurs chercheront toujours et à se garer « en bas », à proximité des commerces et de la plage. »</p>	<p>dimension.</p> <p>Une entrée de parking sur le rond-point serait plus dangereuse. La municipalité privilégie le sens sortant pour faciliter le désengorgement de la ville avec deux voies de circulation.</p> <p>S'agissant de la route de la Corniche, dont la partie haute est actuellement fermée, les études géotechniques (et qui doivent se dérouler sur les quatre saisons), sont en cours pour déterminer les causes de l'affaissement constaté et les solutions à appliquer. Il n'est pas envisagé pour l'instant de rouvrir ce sens de circulation.</p>
4	26.08.23	DELORME Marie-Liesse 	<p>« les piétons ont du mal à circuler coté port vélos, trottinettes, sont prioritaires dans les deux sens de circulation, le milieu étant réservé aux voitures en raison du parking où faut-il marcher sans ce faire bousculer?</p>	<p>Un parking sera ouvert au sein de l'école René Coty pendant les travaux. Le projet conserve des places de stationnement minute le long du boulevard et des stationnements de plus longue durée sur l'appontement pour répondre au besoin de stationnement de proximité. La présence d'un parking à enclos empêchera par ailleurs le stationnement de véhicules ventouses.</p> <p>Le projet crée une voie cyclable à double sens le long du boulevard pour retirer les vélos et trottinettes du long de la Touques. Cet espace reste une zone de travail gérée par le</p>

			<p>sera-t-il possible de remplacer les bancs de bois détériorés par des bancs en béton ou autre pour pouvoir s'asseoir ?</p> <p>l'état de la voirie et de la ville en général se détériore, certains trottoirs ont été réparés en partie ex. rue du Gal de Gaulle coté pair, mais il reste beaucoup à faire »</p>	<p>service portuaire où les circulations piétonnes et cycles sont tolérées.</p> <p>Les lisses en bois seront remplacées par des bancs en granit.</p> <p>Par ailleurs, la commune investit 300 000€ par an dans la réfection de ses voiries.</p>
5	26.08.23	BENVENISTE Agnès 	<p>« Je pense qu'il faudrait éviter les véhicules + parking énorme qui dénature totalement le paysage et construire des parkings avant l'entrée du centre. Le centre deviendrait piéton, végétalisé. Certaines villes notamment en Italie ont fait cela et ça n'a pas du tout fait baisser le commerce, au contraire !</p> <p>La circulation trop abondante les week-ends et vacances rend vraiment le centre très désagréable alors que les immeubles et aménagements et restau sont super ! Il faut du courage pour faire cela mais cela vaudrait vraiment la peine. »</p>	<p>Le projet conduit à limiter les stationnements et la circulation en centre ville, mais il est impossible de les interdire.</p>
6	26.08.23	DUCOU Liliane 	<p>« Pour les personnes habitant sur les hauteurs de Trouville, depuis que la route de la Corniche est fermée à la descente, nous sommes obligés de descendre le bid d'hautpoul puis traverser Trouville par le boulevard Fernand Moreaux pour accéder à la plage et aux différents commerces du centre ville</p> <p>De ce fait le boulevard Fernand Moreaux est continuellement encombré</p> <p>Avant de faire des travaux sur ce boulevard il serait préférable de faire les travaux nécessaires à rouvrir la route de la Corniche à la descente</p> <p>Depuis 12 ans que nous avons acheté à Trouville s'est dégradée, mal entretenue</p>	<p>S'agissant de la route de la Corniche, dont la partie haute est actuellement fermée, les études géotechniques (et qui doivent se dérouler sur les quatre saisons), sont en cours pour déterminer les causes de l'affaissement constaté et les solutions à appliquer. Il n'est pas envisagé pour l'instant de rouvrir ce sens de circulation.</p>
				<p>Par ailleurs, la commune investit 300 000€ par an dans la réfection de</p>

			<p>Les routes sont de plus en mauvais état, nids de poule etc ...</p> <p>Au lieu de ne penser qu'aux restaurants , le Central à encore récupéré des places de stationnement sur le parking , vous feriez mieux de penser aux habitants »</p>	<p>ses voiries.</p> <p>Les restaurateurs n'ont pas de places attirées à ce jour ni dans le futur projet qui prévoit des parkings à enclos.</p>
7	26.08.23	COQUET Francis	<p>« Bonjour , votre Projet de rénovations est très intéressante et nécessaire vue l'état désastreux dès chaussés et autre trottoir à Trouville sur mer , mais en supprimant une voie en direction des commerçants du bout du quai qu'avait vous prévu comme mesure compensatoire ? Merci d'être précis dans votre réponse avec un chiffrage des possibles pertes financière de votre projet »</p>	<p>Avec le stationnement anarchique, les véhicules ne circulent déjà que sur une seule voie de circulation.</p> <p>La mise en place d'arrêts minute le long du boulevard et la création de parkings à enclos vont optimiser le stationnement de courte durée et favoriser la fréquentation des commerces. Il n'est toutefois pas envisageable de quantifier les impacts financiers sur les commerces.</p>
8	27.08.23	NANTIER-VERDIER Gilles	<p>« Je me réjouis à l'idée que la ville de Trouville sur mer entreprenne des travaux d'envergure qui vont radicalement transformer l'image de ma ville de cœur ou je suis né il y a bientôt 60 ans. Ce qui me semble en jeu dans ce projet d'embellissement des quais de Trouville est de faire cohabiter toutes les mobilités pour accueillir les trouvillais, les touristes, les visiteurs d'un jour dans un centre ville à redynamiser avec des commerces de proximité qui font grandement défaut aujourd'hui. Pour rendre notre belle station balnéaire accessible au plus grand nombre, il me semble important de consigner les observations suivantes : - Avec une entrée en ville pour les automobilistes sur une seule voie, il me semble vraiment indispensable en amont du projet de réfléchir avec la communauté</p>	<p>La communauté de communes est compétente en matière de mobilité et une réflexion est en cours à cette</p>

			<p>de communes à l'ouverture d'un ou plusieurs parkings gratuits situés à 20 mns à pied du quai avec un service de navettes gratuites avec une rotation toutes les 20 mns.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre davantage en valeur le patrimoine végétal en y ajoutant un nouvel espace de vie avec un beau square planté et doté d'une belle fontaine d'eau. - Réserver aux trouvillaises et aux trouvillais séniors qui ont des difficultés avec la mobilité physique 3 aires de stationnement avec un arrêt maxi de 10 mns à proximité des commerces de première nécessité (les 3 pharmacies, le Monoprix) - Construire 2 toilettes publiques gratuites (un à proximité du pont des belges et un à proximité du casino ou de la plage) pour répondre aux exigences de la vie trouvillaise et à la forte fréquentation touristique de notre belle station balnéaire. <p>Nous allons tous voir disparaître avec un très grand regret dans quelques temps un emblème du patrimoine culturel et spirituel de notre belle ville. Je pense bien évidemment à l'église Notre dame de Bonsecours. Donnons nous l'ambition et les moyens de réussir ce projet d'envergure ! »</p>	<p>échelle sur la création de parkings de délestage et leur accessibilité par des navettes.</p> <p>Par ailleurs le prolongement de la voie douce vers la zone commerciale de Touques a comme objectif d'encourager les visiteurs à utiliser cette voie depuis ces zones commerciales.</p> <p>Les abords de la halle aux poissons seront agrémentés de squares de part et d'autre plantés de sujets adaptés au contexte de l'estuaire de la Touques.</p> <p>Le projet propose des places de stationnement minute le long du boulevard.</p> <p>La commune vient de réinstaller des toilettes publiques sur le boulevard. L'installation d'un second dispositif à proximité du casino et de la plage est à l'étude.</p>
9	27.08.23	BRISSAC Frédérique	<p>« En tant que touriste parisienne en week-ends et vacances dans la région donc motorisée, je ne pourrai plus venir au marché le mercredi et le dimanche si la circulation est restreinte et si je ne trouve plus de place pour me garer. La ville de Trouville étant une station balnéaire accueillant beaucoup de touristes, elle ne peut pas se limiter aux seuls riverains trouvillais. Les gens viennent de loin pour visiter Trouville. Les commerces en subiraient très gravement les conséquences. »</p> <p>« Deux points:</p>	<p>Le projet concerne toutes les populations et propose de mutualiser et rationaliser les places de stationnement afin de favoriser le stationnement de courte durée avec deux nouveaux dispositifs : les parkings à enclos et les arrêts-minutes.</p>
10	27.08.23	HARACHE Daniel	<p>Le trottoir coté piste cyclable très étroit (1,50 m) : les</p>	<p>Un trottoir d'un mètre cinquante</p>

			piétons ne peuvent pas se croiser sans empiéter sur la piste cyclable et se trouvent exposés aux vélos à contresens et aux trottinettes électriques, bref ils sont en danger.	répond aux obligations réglementaires et sera plus large que l'existant.
11	27.08.23	PETIT Patrice 	L'accès secours et aussi voiture du passage Exmelin où ils existent des garages. » « 1) - afin de rendre fluide l'entrée de la ville prendre en compte la rue de l'ancien parc aux huîtres. Cette rue est peu large tant pour les véhicules et les piétons ; la solution est de réduire le débit de véhicules dans cette rue en les orientant vers le quai Kennedy. 2) - places de stationnement PMR : recentrer ces places de la zone 1 vers les zones 2 et 3 3 - trottinettes : prendre en compte ce sujet car dangereux pour les piétons le long de Touques »	Le projet sera modifié pour garantir l'accès au passage Exmelin. Le projet n'a pas pour objet de modifier le régime de circulation automobile rue du Parc aux Huîtres. Des places de stationnement PMR sont prévues dans les enceintes des parkings à enclos en accord avec la réglementation en vigueur. La police municipale sera vigilante sur l'usage des trottinettes en ville.
12	27.08.23	BOULCOURT Daniel 	[Message vide]	Un courriel a été adressé pour solliciter le renvoi des observations
13	27.08.23	COM Serge 	[Message vide]	Un courriel a été adressé pour solliciter le renvoi des observations
14	27.08.23	CASTELAIN EF 	« Je ne suis pas de TROUVILLE, projet très ambitieux. Ma conception serait une voie de circulation de voiture dans chaque sens, des places de stationnement côté commerce comme aujourd'hui et mette une piste cyclable entre place de stationnement et côté commerce, conserver l'espace vert entre les deux voies de circulation et ne pas mettre d'espace vert côté commerce pour réaliser la piste cyclable même principe du côté de la Touques ce qui donne une piste cyclable dans chaque sens, cette conception permet de séparer la circulation des vélos de celle des voitures, seul danger ouverture portière sauf à créer un espace permettant	La concertation menée avec la DREAL et le Cerema a conduit à privilégier une piste dans le sens descendant plutôt que le long des commerces pour assurer la sécurité des cyclistes et piétons en dissociant les différents flux de circulation. Le projet retenu est la résultante de ces préconisations.

15	27.08.23	MAJNCHEMER Liliane CRAVOISIER Laurent R	<p>l'ouverture des portières</p> <p>Bien penser à la largeur de voitures qui sont de plus en plus larges.</p> <p>On pourrait aussi mettre une voie de piste cyclable côté TOUQUES en réduisant un peu la largeur de la circulation des piétons, ou supprimé une partie du stationnement le long de la Touques pour créer une piste cyclable double sens séparé par les bancs, encore une autre solution , mais je conserverai une seule voie de circulation dans les 2 sens, il y aura peut être des embouteillages.</p> <p>Sauf erreur de ma part, j' ai peut être lu le projet trop rapidement le projet, je n'ai pas vu plusieurs solutions proposées sauf dans le choix des matériaux. »</p> <p>« Hier matin au marché une pétition circulait contre le déploiement du marché durant les travaux du quai. En plus de la gêne pour tous, c'est une perte de clientèle assurée pour les commerçants. Que propose la ville pour éviter ce désastre ?</p> <p>Plusieurs questions se posent pour le réaménagement du quai :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de date de début des travaux - Pas de planning - L'évacuation des eaux pluviales sera-t-elle assez efficace pour éviter les inondations comme par le passé ? <p>Dernier point important : suite aux inondations du passé, la canalisation du ruisseau de Callenville a été refaite, et un diamètre plus important sauf à son débouché dans la Touques à côté du pont où l'ancienne buse de petit diamètre a été conservée sur les derniers mètres, créant un étranglement parfaitement visible depuis le trottoir. Cela ne concerne pas le quai, mais c'est lui qui subit les</p>	<p>Le quai est une zone de travail portuaire qui n'appartient pas à la commune. Les circulations des cycles et piétons y est seulement tolérée.</p>
			<p>Le déplacement temporaire du marché est nécessaire pendant la durée des travaux. Le choix retenu est la rue du Général de Gaulle.</p> <p>Les travaux sont prévus débutés en novembre 2023 pour s'achever en juin 2024 pour le boulevard Fernand Moureaux.</p> <p>La déminéralisation d'une partie des emprises du boulevard vise à limiter le ruissellement pluvial et (les emprises végétalisés sont augmentées de 44% par rapport à l'existant).</p> <p>Il n'est pas prévu de modifier l'ouvrage de busage du ruisseau de</p>	

16	28.08.23	EMMANUEL Corinne I	risques d'inondations. » « Je trouve que ce projet va dans le bon sens et permettra de rendre le boulevard plus agréable. Le principal point positif est la création de la piste cyclable séparée de la voie voitures qui évitera les problèmes rencontrés actuellement (stationnement des véhicules sur la piste provisoire, manque de sécurité). Cela devrait encourager l'utilisation du vélo, mais je trouve que le nombre de stationnements vélos est trop limité, en particulier à proximité de la rue des bains. Cette rue étant piétonne, on cherche à se garer à proximité en arrivant du boulevard, et le manque d'arceaux nous oblige souvent à accrocher les vélos au mobilier urbain sur les trottoirs. Y aurait il moyen de prévoir des arceaux supplémentaires dans cette zone ? Deuxième point : il manque des bornes de recharges pour véhicules électriques. Les 2 bornes du boulevard (pas toujours opérationnelles) sont insuffisantes et nous devons aller à Deauville pour recharger. Est il prévu d'ajouter des bornes de recharge dans le projet. »	Callenville. Ce point pourra évoluer sans difficulté au gré des évolutions de pratiques et des modes de déplacement. Par ailleurs, 52 arceaux de stationnement vélos sont implantés sur tout le projet. Les deux bornes de recharge vont être complétées par d'autres dispositifs.
17	28.03.23	ROENBERG Nicole R	« Pas de déménagement des marchés actuellement sur le quai si ces derniers doivent être relocalisés dans les hauteurs.. »	Le déplacement temporaire du marché est nécessaire pendant la durée des travaux. Le choix retenu est la rue du Général de Gaulle.
18	28.03.23	Anonyme R	« Avec ce projet le rond point du pont des Belges va être terriblement encombré. Ce n'est pas possible de faire sortir 2 voies par là. Pourquoi supprimer du stationnement sur le quai alors qu'il y a déjà peu de place à Deauville ! Pourquoi élargir encore le trottoir et ne pas réduire déjà les terrasses qui encombrant beaucoup ?	Le stationnement du quai n'est pas supprimé, mais il est optimisé par la création de parkings à enclos et la mise en place d'arrêts minutes le long du boulevard. Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses

19	29.08.23	CATHERINE Anne 	<p>« Il est impératif de laisser le marché sur les quais même si ceux ci sont réaménagés. C est tres important ce marché dans son lieu depuis des décennies. Un beau et grand marché ! Sinon moins de voitures et des arbres c est bien ! Faire des parkings gratuits plus loin. ! »</p>	éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.
20	29.08.23	PAGNIEZ Jacques 	<p>« Merci à la mairie pour cette présentation et ces détails exhaustifs et cette concertation , bien qu'une impression se dégage de l'ensemble : on dirait que les dés sont jetés et qu'il ne va pas être possible de changer grand chose à ce qui est déjà décidé... Quelques menues suggestions toutefois:</p> <ul style="list-style-type: none"> -pourquoi ne pas installer la piste cyclable à la place de la voie unique réservée aux voitures et supprimer cette même voie en ne conservant qu'un sens unique de deux voies NORD SUD comme prévu? Et pourquoi pas un sens unique de 2 voies vers Honfleur par le Bd d'Haut Poul ? ...avec une descente par le Calvaire et par la rue Notre Dame ? Tout cela faciliterait la circulation et désengorgerait le rond point du Pont des Belges... tout en favorisant de plus grands trottoirs et des emplacements pour les livraisons ? -De grâce choisissez des revêtements anti dérapant pour les trottoirs, les pavés existants sont de vraies patinoires en cas de pluies ! 	<p>Le déplacement temporaire du marché est nécessaire pendant la durée des travaux. Le choix retenu est la rue du Général de Gaulle. Il réintégrera le boulevard Fernand Moureaux dès les travaux achevés.</p>
			<p>Un double sens de circulation sur deux voies n'est pas envisageable au regard des contraintes de circulation, d'accès des secours, de stationnement et de services publics.</p> <p>Le choix a été fait de ne pas supprimer le pavage existant. Les zones supplémentaires seront traitées de la même manière dans un souci</p>	

		<p>- Les souhaits de végétalisation sont souhaitables : plantez des arbres sur le quai de la Touques pour abriter les bancs que vous allez remplacer... »</p> <p>« Concernant ce projet :</p> <p>Qui finance ? ce financement est il acquis ? montant envisagé ?</p> <p>Ce projet , sur le papier est intéressant, qui l'a établi? bureau d'étude ?, il peut donner une nouvelle touche esthétique au boulevard et être une signature dans un objectif électoral, plus qu'une réflexion d'église.</p> <p>L'intention primaire est de limiter la circulation automobile (ou de l'apaiser), favoriser les déplacements piétonniers et à vélo, réorganiser le stationnement de tous les acteurs de la mobilité.</p> <p>-Favoriser les déplacements « vélo » oui mais sur des voies réellement dédiées (sans appropriation par des tiers, cela ce n'est pas « gagné »)</p> <p>de véritables « parkings vélos » à l'opposé de l'existant qui relèvent du symbole et favorisant vol et détérioration.</p> <p>-Réorganisation du stationnement auto actuel par un système payant effectif. Accès limité à 2 entrées par barrière avec ticket (comme à Deauville) et 2 sorties avec péage obligatoire (cash, carte, abonnement)</p> <p>l'organisation actuelle est telle que si pas paiement : pas vu, pas pris !</p> <p>CAUSE DES ENCOMBREMENTS non évoquée dans l'étude</p> <p>-Marchés bihebdomadaires (mercredi, dimanche)</p>	de cohérence.
21	31.08.23	MICHEL Thiery	<p>Le financement est à la charge de la commune qui a réalisé beaucoup d'économies sur ce mandat et accru sa capacité d'auto-financement. Par ailleurs elle a déposé des demandes de subventions auprès de l'Europe, des services de l'Etat, de la Région et du Département.</p> <p>Le projet a été établi par l'agence ARC EN TERRE, en concertation avec la DREAL, l'UDAP de Normandie et le CAUE du Calvados.</p> <p>Le projet prévoit une piste cyclable à double-sens à l'écart du flux de circulation. 52 arceaux pour le stationnement sont prévus tout le long du boulevard.</p> <p>Le projet prévoit la création de deux parkings à enclos.</p>

		<p>-fêtes foraines</p> <p>I - MARCHE surdimension du marché par rapport à la population effective même estivale;</p> <p>La partie alimentaire supposée compenser l'absence en nombre suffisant de commerces de bouche classiques, celle-ci est mélangée à divers étals non alimentaires (textile) en grand nombre , répartition (estimé) 1/4 3/4(autres)</p> <p>En période estivale, l'affluence est telle que l'on n'ose imaginer ce qu'il adviendrait dans un mouvement de panique consécutif à un accident ou pire (attentat...) peu de sorties ou d'évacuations, la Touque est très proche (chutes...) c'est pour beaucoup un lieu de promenade, beaucoup de curieux et moins d'acheteurs, une population estivale très moyenne voire peu souhaitable (comme sur la plage) pourtant ce n'est pas un marché de Provence ou asiatique mais plutôt celui de Barbès ou de Belleville... (les forains bien sûr diront le contraire...) tout ceci n'est pas une attractivité pour une ville qui se voulait être « la reine des plages »</p> <p>II - Fêtes foraines Elles semblent subies par la ville, sujet déjà évoqué en Conseil Municipal, la médiocrité des attractions (surtout des loteries) ne répond pas vraiment aux attentes des enfants et des plus grands. Il n'est pas admissible que pour faire de la place à la fête foraine (manèges+caravanes) les étals du marché soient disposés sur la moitié de l'avenue F.Moureaux. Ces forains pouvant être violents, l'ancien Maire « évoquait » le sentiment d'être un peu pris en « otage ».</p>	
--	--	---	--

			<p>CONCLUSION</p> <p>Pour revenir à la cause principale des embarras de circulation Trouvillais, (le marché) pour pallier à l'absence de commerces de vie courante en nombre et en taille, (Hennequeville: pas un seul commerce) il existe à l'entrée de Deauville/Trouville/Touques, une zone commerciale bien pourvue, de vastes parkings, 2 grandes surfaces, 1 grande surface maison/bricolage, 2 moyennes surfaces discount et autre qui pallient majoritairement aux besoins des populations et sans nuisances.</p> <p>On pourrait très bien ne garder à Trouville qu'un petit marché traditionnel , campagnard et bio, tout le monde serait content.</p> <p>Ce projet malgré tout audacieux par rapport à tout ce que l'on aurait pu voir est ESTHETIQUE mais dans la forme présentée ne résoudra pas les encombrements estivaux. »</p>	<p>La commune vient de renouveler la délégation de service public du marché d'approvisionnement et n'envisage pas d'en modifier la gestion.</p>
22	01.09.23	BECQUAUT R	<p>« Je souhaite que le marché reste boulevard Fernand Moureaux. L'avenue Kennedy est trop excentrée pour les personnes à mobilité réduite. »</p>	<p>Le déplacement temporaire du marché est nécessaire pendant la durée des travaux. Le choix retenu est la rue du Général de Gaulle. Il réintègrera le boulevard Fernand Moureaux dès les travaux achevés.</p>
23	01.09.23	GIBURDEL Laurent I	<p>« Projet ambiteux qui embellit le quai et le rendra plus harmonieux Quid de la fête foraine ? Suggestion: laisser la couleur des stores à disposition des gérants des établissements permettant une identité visuelle Pour l'éclairage des led peuvent-elles permettre un éclairage nocturne permanent? »</p>	<p>La commune étudie avec les forains les modalités de repositionnement de la fête foraine.</p> <p>La commune travaille avec le SDEC sur les modalités du nouveau dispositif d'éclairage en basse consommation.</p>

24	Non daté	Illisible R	« Si possible, pourriez-vous placer des « parkings à vélo » près de la place Foch côté commerce davantage sécurisant. »	Des arceaux dédiés au stationnement des vélos seront positionnés le long du boulevard et dissociés des voies de circulation, depuis le rond-point jusqu'à la place du Maréchal Foch.
25	Non daté	Illisible R	« Je suis satisfaite de ce projet. Le principal pour moi, c'est que l'on conserve les arbres »	
26	03.09.23	ULMO Gérald I	« La configuration géologique de TROUVILLE avec beaucoup d'habitations sur les hauts de TROUVILLE avec beaucoup de personnes âgées et parfois handicapées rend difficile l'accès au Centre ville autrement qu'en automobile donc votre projet et d'ores et déjà une très mauvaise idée, c'est pourquoi mon épouse et moi résidents du Parc Cordier, nous y sommes défavorables. (Nous avons 80 et 82 ans). Déjà, nous n'avons pas apprécié la privatisation du chemin des Hauts Bois qui permettait de contourner les embouteillages pour se rendre à la Zone commerciale de Touques.	Le projet vise à faciliter les arrêts de courte durée le long du boulevard et conserve des places de stationnement sur l'appontement dont la gestion sera facilitée par la création de parkings à enclos
27	03.09.23	POMARE Florence I	Il y a peut être plus urgent comme travaux en particulier la remise en état du Boulevard d.Hautepoule (boulevard nids de poules) et du Chemin de Callenville » « Ci-dessous quelques commentaires: - enrobés de chaussée de couleur claire pour diminuer la température, - plus de végétation (arbres) pour générer de l'ombre, - 1 seule voie de sortie pour privilégier la sortie vers le chemin de la source, - bien prévoir les parcs à vélo sécurisés. »	Cette décision revient à la municipalité voisine. La commune investit 300 000€ par an dans la réfection de ses voiries.
				La piste cyclable sera en béton désactivé de couleur sable. Le nombre d'arbres est augmenté dans le projet, notamment par l'ajout de plantations sur le rond-point, le long des commerces et dans les deux squares prévus de part et d'autre de la halle aux poissons.
				Le chemin de la Source n'est pas

28	03.09.23	GARCIA Patrick 	<p>« Nous sommes propriétaires d'un appartement dans le Manoir de la Cour Brûlée au 6 avenue Marcel Proust. Nous ne sommes pas résidents permanents mais nous nous y évadons autant que possible.</p> <p>Nous avons regardé avec attention le projet de réaménagement de ce boulevard central à Trouville. Nous le trouvons bien argumenté et bien pensé. Aussi nous n'aurons qu'une remarque:</p> <p>- Même si l'électricité ne sera pas une solution durable pour l'automobile, L'impulsion donnée ces derniers temps en sa faveur fait que le parc d'automobiles électriques est amené à grandir, et à prendre en considération à minima uir les 10 ou 15 ans à venir. Aussi nous trouvons surprenant que ce sujet ne soit pas pris en considération, et de ne même plus retrouver les 2 bornes de recharge existantes.</p> <p>Avons nous loupé une information ? »</p>	<p>dans l'emprise du projet.</p> <p>52 arceaux sont prévus le long du boulevard.</p> <p>Les deux bornes de recharges actuelles sont maintenues et la commune est en négociations avec les concessionnaires pour l'implantation de bornes de recharges supplémentaires.</p>
29	04.09.23	MORIEZ Frédéric 	<p>Je tiens tout d'abord à saluer la qualité de la présentation du document, les éléments intéressants recueillis sur le plan historique et l'étude approfondie sur l'existant. Par ailleurs, le niveau de détails sur les éléments projetés témoigne de la réflexion pour valoriser cet espace central sur la commune de Trouville-sur-Mer.</p> <p>Le projet traduit bien la volonté de réduire l'impact de la voiture et de favoriser la transversalité entre les commerces et les quais, afin de ne pas avoir une lecture</p>	

	<p>de l'espace dans le seul sens longitudinal.</p> <p>L'intégration de la piste cyclable aux circulations est un élément fort du projet et d'une manière générale, la réflexion est aboutie concernant l'évolution des circulations des véhicules et des vélos.</p> <p>Bien que l'on puisse noter la volonté d'animer la promenade des terrasses, je n'identifie pas le même niveau de réflexion pour valoriser l'espace réservé aux piétons sur la promenade au niveau du quai sur la Touques.</p> <p>La comparaison (au chapitre 13 du document) entre la situation existante des quais et la simulation visuelle du projet est assez pauvre et se limite au remplacement des mobiliers urbains, certes nécessaires.</p> <p>Je pense que la mise en valeur de l'espace exclusivement réservé aux piétons, mériterait le même soin et la même attention que celle apportée à la circulation des véhicules et des vélos.</p> <p>C'est pourquoi, je me permets de suggérer dans l'objectif d'une meilleure valorisation du quai sur la rivièrè d'un faire un vrai lieu de promenade qui favorise la marche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un traitement davantage paysager me paraît tout à fait opportun sur cette zone, qui mériterait d'être bien davantage végétalisée. • Une coupure visuelle de plantations (selon schéma page 16) avec l'espace de parking, offrirait aux piétons un lieu dédié, beaucoup plus propice à la marche, bordé côté Ouest par la Touques et une perspective verte, arborée et plantée côté Est. 	<p>L'espace sur l'appontement entre les stationnements et la Touques est une zone de travail portuaire gérée par le Département où les circulations piétonnes et cycles sont tolérées mais la commune ne peut y intervenir. C'est également une voie d'accès secondaire pour les secours.</p>
--	--	---

30	04.09.23	BILLIAU Marc 	<ul style="list-style-type: none"> • Cela isolerait cette vraie promenade de la vision d'une zone de parking et permettrait ainsi aux promeneurs, aux marcheurs et aux joggers d'évoluer dans un espace privilégié, plus vert, moins urbain, plus naturel en profitant d'un côté des vues sur la rivière et ses changements de niveaux au gré des marées, et de l'autre d'un espace végétal nouveau qui pourrait rappeler les haies bocagères de la région. • Un traitement similaire pourrait faire l'objet d'un prolongement sur l'espace central du pont des Belges aujourd'hui situé hors de l'emprise du projet. 	<p>Une réflexion est en cours avec la commune voisine pour requalifier cet espace.</p>
			<p>« Il est prévu un rétrécissement de la voie partant du rond-point du pont des belges vers le casino pour ne laisser qu'une voie au lieu des deux allouées actuellement à la circulation automobile (et vélomoteurs). En revanche, dans le sens inverse, deux voies seront dédiées à la circulation automobiles (et vélomoteurs). Ce projet ne risque-t-il pas de congestionner complètement le rond-point des belges, partant l'accès et la sortie de l'axe vers et depuis le casino (et la plage), notamment pendant les week-end et la période estivale. En effet, il n'y a pas moins de quatre voies de circulation qui aboutissent au rond-point du pont des belges. Venant de Deauville, le pont comporte deux voies d'accès vers Trouville, elles-mêmes dans le prolongement du centre commercial de Touques, sans compter celles du rond-point de la gare. A cela s'ajoute l'accès vers Trouville par la D 535, une voie de circulation, mais ramifiée en deux voies en accès direct du rond-point. Enfin, le rond-point du pont des belges est desservi par le boulevard d'Hautpoul.</p>	<p>Le rond-point de la place F. Moureaux est un point de convergence de plusieurs axes routiers, destiné à réguler la circulation automobile (voir l'exemple du rond-point jumeau à Deauville). Le projet prévoit un redimensionnement du rond-point pour fluidifier le trafic. Par ailleurs les voies secondaires qui y accédaient (devant les établissements Il Parasole et Le Joinville) ont été supprimées.</p>

31	06.09.23	JAVIER Philippe	<p>Il y aura donc inévitablement un fort rétrécissement au niveau du rond-point, de sorte que l'écoulement du trafic en provenance de ces quatre voies (cinq avec la D 535 dédoublée) en sera affecté, comme à l'approche d'un goulet d'étranglement. On passera de cinq voies de circulation à une voie.</p> <p>Cela ne risque-t-il pas de générer une importante pollution visuelle, sonore et atmosphérique (moteurs thermiques en fonctionnement à l'arrêt) et constituer un facteur majeur d'insécurité pour les cyclistes et les piétons ?</p> <p>Cet aménagement ne devrait-il pas dans ces conditions avoir une ambition plus importante et prendre en compte un plan global de circulation ? Certes, le pont des belges n'est pas incorporé dans la voirie communale (sauf erreur), mais il devrait être possible d'envisager une concertation à plusieurs niveaux. »</p> <p>J habite rue des Ecoles et j'utilise tous les jours le bd f Moureaux, comme piéton ou automobiliste.</p> <p>Le constat que vos services ont dû faire sur le plan de la sécurité routière c'est que la vitesse des voitures est excessive (les automobilistes eux-mêmes ne se rendant pas compte certainement de cette vitesse)</p> <p>Il faudrait donc, et je crois que votre projet le prend en compte, prévoir des dispositifs de ralentissement comme dans toutes les villes disposant de ce type de boulevard.</p>	<p>La concertation est déjà engagée avec l'agence routière du Conseil Départemental.</p> <p>Le projet prévoit de surélever tous les passages piétons de manière à ralentir la vitesse des véhicules.</p>
32	07.09.23	Illisible R	<p>« En donnant l'accès d'une seule voie aux voitures (pont des Belges -> Casino) vous embouteillez de façon certaine l'accès à la ville. Stationnement prévu pour livraisons ? Ce ne sera pas rapide, occupés par des voitures les camions vont s'arrêter et bloquer la voie. Si on ne peut pas pénétrer dans Trouville les personnes à mobilité réduite ne pourront pas accéder au centre-ville.</p>	<p>Il n'y a plus de possibilité de faire demi-tour sur le boulevard dans le cadre du projet, mais uniquement à la hauteur de la place du Maréchal Foch, ce qui fluidifiera le trafic entrant.</p> <p>S'agissant des places de livraison, il est</p>

			<p>Je nous prévois une sympathique pagaille. Mobilier, plantations, rien à dire. »</p>	<p>prévu d'en augmenter le nombre par rapport à la situation actuelle, les horaires de livraisons étant par ailleurs réglementés (interdiction à partir de 10h30). Ces places deviendront des arrêts-minute à partir de 10h30.</p>
33	07.09.23	MAXWELL Carole	<p>« Deux observations en regardant le projet :</p> <p>Le trottoir piéton serait placé ,si j'ai bien compris, entre les voitures stationnées et la voie réservée aux cyclistes ce qui est très inconfortable voire dangereux pour les piétons (j'ai vécu dans une ville qui a choisi cette disposition) ne serait il pas possible de faire l'inverse et grouper les « roulants" du même côté, et en plus de faire bénéficier les piétons de l'ombre des arbres car les cyclistes n'en n'ont pas l'utilité?</p> <p>Car les piétons sont très majoritaires à Trouville.</p> <p>Second point : Est ce que l'emplacement du marché est conservé dans sa totalité car c'est un lieu animé, un mélange de populations et vital pour les habitants a l'année ainsi qu'une attraction pour les touristes. »</p>	<p>Le trottoir côté port est destiné à permettre l'accès aux véhicules stationnés, la circulation piétonne s'effectuant de manière privilégiée côté commerce comme aujourd'hui. De plus, le trottoir côté commerce est élargi et des plantations nouvelles viendront apporter de l'ombre ponctuellement.</p> <p>Le marché réintégrera le boulevard sitôt les travaux achevés. Dans l'intervalle, il sera installé dans la rue du Général de Gaulle.</p>
34	09.09.23	LEROUX Franck	<p>« Tout d'abord je tiens à féliciter la collectivité tant sur le principe de concertation que sur les travaux dont ce boulevard et les quais ont plus que besoins. Malgré tout le rendu du bureau d'étude ne me semble pas à la hauteur des objectifs attendus notamment en terme de liaison entre les quais et l'axe commerçant. La liaison mainte fois répétées comme enjeux de cette restructuration apparaît comme une redite de l'existant avec des passages piétons mieux marqués. Ayant de part mes fonctions une expérience significative des collectivités et de ce type d'aménagement, le résultat ne me semble pas à la hauteur et un projet plus ambitieux aurait sans aucun doute été possible tout en tenant compte du réel problème que représente à la</p>	<p>Un des axes majeurs de la réflexion de la commune porte sur la recherche d'une meilleure transversalité entre la Touques et le front bâti où sont implantés les commerces.</p>

35	09.09.23	VUILLET Patrick I	<p>fois le nombre important de voitures et les diverses utilisations des quais. Le point positif de cet aménagement sera toutefois de redonner un peu de qualité et d'homogénéité à cet espace. Si toutefois vous souhaitez échanger sur mes remarques, je serai ravi d'approfondir mes propos.»</p> <p>« une première lecture des 78 pages de votre projet me donne l'impression d'un projet essentiellement cosmétique (mobilier Urbain, pavage, marquage, garde corps, éclairage, signalétique ...) qui n'améliore que de manière marginale la végétalisation, de manière quasi inexistante la perméabilité des sols, et de manière très aléatoire et improbable la circulation et le stationnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le transfert de la voiture à la marche ne se fera pas : hors marche sportive, on est en moyenne au cap des 15' de marche pour aller du RdPT d'entrée à la mer et, d'après vos propres chiffres, on ne le fera donc que "rarement". - Le transfert de la voiture au vélo serait miraculeux si la part du vélo doublait, pour des raisons propres à la ville (l'habitat est en forte pente) et au fait que la ville est touristique (95% des touristes venant sans vélo). Dans le meilleur des cas, on supprimerait donc 1% des voitures. - Votre projet ne mentionne aucun changement dans les transports en commun quasi inexistant de Trouville : une moyenne de 3 (maximum 6?) personnes par véhicule (si ma mémoire est bonne d'après les propres chiffres de la Communauté de Communes) probablement à cause des trajets circulaires, qui ne desservent qu'une seule direction à chaque station et font donc parcourir des distances très supérieures au déplacements strictement nécessaire ; et avec des attentes inacceptables entre navettes. Trajets rallongés et attentes aux arrêts font que personne n'utilise cette proposition lamentable. 		<p>Les emprises végétalisées sont augmentées de 44% par rapport à l'existant. Le projet prévoit la végétalisation du boulevard côté commerce et la création de deux squares de part et d'autre de la halle aux poissons.</p> <p>La valorisation des mobilités douces et actives dans les centres villes est un des axes de développement durable mis en avant par le gouvernement et auquel les collectivités doivent répondre dans tous leurs projets de réaménagement de voirie.</p> <p>La gestion des transports en commun est une compétence de l'intercommunalité qui n'entre donc pas dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard Fernand Moureaux. Les arrêts existants sont relocalisés afin de fluidifier la circulation.</p>
----	----------	----------------------	--	--	--

36	09.09.23	REROLLE Constance 	<p>En une phrase, vous nous proposez un Bd Moureaux digne du Quartier Latin à Paris (probablement au prix du Quartier Latin, bien que vous ne nous donniez aucune indication budgétaire) alors que 50% de la voirie de Trouville (à commencer par les accès au Rond Point Est du Bd) est dans un état digne de la Russie et que 90% de la voirie de Trouville restera à l'abandon. Et avec <u>une circulation automobile de plus en plus congestionnée et recongestionnée et un stationnement toujours aussi punitif et de plus en plus rare, même pour les résidents</u>. (Je n'ai pas vu de bilan en la matière). »</p> <p>« Nous sommes allés consulter le projet à la mairie et sans être des professionnels, nous avons bien vu la qualité de la réflexion !</p> <p>Quelques questions par écrit car malheureusement nous ne serons pas là le 19 septembre .</p> <p>Le coût : avez vous une fourchette ? Et qui finance ?</p> <p>La durée des travaux: l'estimez vous et quel délestage est prévu ?</p> <p>En outre</p> <p>Comment prévoyez vous les poubelles, leurs abris , leur ramassage et avez vous prévu des bacs à verre ?</p> <p>Avez vous prévu sur les places de parking certaines avec borne de recharge électrique?</p> <p>Comment organisez vous les livraisons des commerces et y a t'il une zone dédiée?</p> <p>Que prévoyez vous pour les loueurs de Trouvillaises (voitures à pedales)?</p> <p>Pourquoi ne pas envisager le prolongement de la piste cyclable jusqu'au début de la passerelle du phare avec installation de verdure également ?</p> <p>Où installerez vous le marché bi hebdomadaire dans cette nouvelle configuration ainsi que les camions des commerçants du marché?</p>	<p>La commune investit 300 000€ par an dans la réfection de ses voiries.</p>
<p>L'ensemble du projet, y compris la voie douce de l'avenue du Président J-F Kennedy, est évalué à 6 000 000€, trois phases réparties sur deux ans pour s'achever au printemps 2025.</p> <p>Un parking de délestage sera installé à l'école René Coty et à la Maison des Jeunes.</p> <p>24 points d'apports volontaires sont prévus tout le long du boulevard Fernand Moureaux.</p> <p>L'installation de bornes de recharge électriques est à l'étude avec les concessionnaires.</p> <p>Plusieurs espaces de livraisons dimensionnés pour les poids lourds sont prévus côté commerce, les livraisons étant autorisées jusqu'à 10h30.</p>				

37			<p>Comment allez-vous négocier avec les forains ? J'imagine que cette nouvelle configuration entraîne leur retrait ? »</p>	<p>La piste cyclable est prolongée jusqu'à la plage via la place du Maréchal Foch.</p> <p>Le marché sera déplacé rue du Général de Gaulle le temps des travaux et réintégrera le boulevard à leur achèvement.</p> <p>La gestion de la fête foraine fait l'objet de discussions avec les forains.</p> <p>Les quais côté Trouville-sur-Mer sont une zone de travail portuaire du Département du Calvados qui ne peuvent recevoir le même aménagement qu'à Deauville.</p>
38	10.09.23	GROS COITTON Nathalie I	<p>« J'ai une maison sur les quais Cela serait formidable si les quais peuvent devenir semi piéton Comme l'autre côté de la rive »</p> <p>« Je suis d'accord avec le projet Tout ce qui va dans le sens de la diminution de la place de la voiture va dans le bon sens. Il est dommage qu'actuellement le quai soit sacrifié et qu'il n'y ait pas une vraie promenade du pont des belges au Casino Il est important également de végétaliser. »</p>	<p>Les quais côté Trouville-sur-Mer sont une zone de travail portuaire du Département du Calvados qui ne peuvent recevoir le même aménagement qu'à Deauville.</p> <p>L'installation de bornes de recharge est en cours d'étude avec le SDEC.</p>
39	11.09.23	AUERBACH G. R	<p>« Concernant le projet sur le quai je suis dubitative quant à 1 voie de circulation dans le sens de l'entrée de Trouville. Fluidité circulation améliorée ? D'autre part je pense qu'il faut une séparation par des barrières (amovibles si besoin) tout le long du boulevard afin que ni les piétons ni les voitures ne puissent traverser hors des passages prévus pour cela. Les sorties des rues Notre-Dame et Verdun ne doivent pas permettre de traverser le boulevard et doivent faire l'objet d'un sens de circulation avec un point giratoire pour prendre le</p>	<p>Le projet vise à favoriser le flux de circulation sortant par deux voies. Une seule voie montante est prévue mais les possibilités de tourner à gauche sont supprimées afin de fluidifier le trafic.</p> <p>Dans cette configuration la mise en place d'obstacles de séparation des voies serait préjudiciable à l'accès</p>

40	11.09.23	<p>GUIBERT Bernard R</p>	<p>sens inverse. »</p> <p>« p.18 Nombre de parkings vélo : 40 ? Sans doute avec l'entreprise de location de vélos à côté de l'embarcadère. Plutôt que de dire qu'il n'y a que 1% du vélo dans les déplacements quotidiens, il vaudrait mieux organiser des vélos gratuits en libre service surtout l'été, en liaison avec un stationnement hors centre ville avec ??? éventuelle. L'été est très agréable pour pédaler et faire du sport. !</p> <p>p.23 : planter des arbres en pleine terre place du casino (quitte à revenir sur la concession à Vivendi). Les pots actuels sont disgracieux et ??? arbres plantés sont condamnés à mourir à cause du ??? et des gaz d'échappement qui, par ailleurs, rendent les terrasses des cafés invivables et inhospitalières. Les contraintes données par le concessionnaire doivent être renégociées.</p> <p>p.25. Puisque « la plupart des terrasses ??? ne respectent pas la réglementation fixées par la ville » outre les lois sur l'environnement, il faut revenir sur les empiètements sur l'espace public (trotoirs, place Tivoli) qui font de la traversée de ces espaces des obstacles (notamment pour les poussettes et les handicapés) et qui sont visuellement et auditivement dégoûtantes et sans doute non hygiéniques. Une autorisation a été motivée exceptionnellement par le Covid 19. Il faut revenir à un usage public et non privé (abusivement approprié) de l'espace public.</p> <p>p. 34. Il y a une insuffisance scandaleuse de toilettes publiques, en particulier pour les femmes et sur la plage. Le prix en termes de ??? et d'hygiène publique est scandaleux.</p> <p>p.35 Le réemploi seront difficile compte-tenu de la laideur et la la dégradation de ???</p> <p>p 40 Dans le cas des commerces avec terrasse il faudrait ??? si c'est avant dérogation suite au Covid 19</p>	des secours.	<p>Le projet prévoit 52 arceaux de stationnement de vélos et vise à faciliter les mobilités douces par la création d'une piste cyclable à double sens.</p> <p>La dalle du parking de la place du Maréchal Foch ne permet pas de plantations en pleine terre.</p> <p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p>	<p>La commune est actuellement en discussions avec un concessionnaire pour installer des sanitaires à proximité de la plage en plus de ceux déjà positionnés à proximité du futur square.</p> <p>Les bordures en granit et les pavés en</p>
----	----------	------------------------------	---	--------------	---	---

	<p>ou après. Le projet devrait prévoir de revenir à la situation normale antérieure.</p> <p>P 42. Il est absurde de prévoir deux entrées pour une sortie (ou l'inverse puisque les bouchons auront lieu soit à la sortie (ou à l'entrée)</p> <p>Qu'entend-on exactement par « végétalisation » de pied d'arbre ? Il serait important d'augmenter le nombre d'arbres (voir pages suivantes)</p> <p>P45. Il faudrait mentionner plus clairement la couleur des revêtements en prévision du dérèglement climatique.</p> <p>P 49 La palette des matériaux est beaucoup trop foncée.</p> <p>P 54 Les bancs en pierre seront insupportablement chaud en l'absence d'ombre arborée (et même avec !) Il vaudrait mieux du mobilier en bois.</p> <p>La page 67 est caricaturale : il faudrait une deuxième rangée d'arbres.</p> <p>P 74. Quel emplacement pour les événements « festifs » ?</p> <p>P 15, 16, 17. Le projet d'aménagement des quais, notamment en matière de stationnement, ne peut pas faire abstraction des autres espaces publics sacrifier au stationnement et plus particulièrement celui de la place Foch et des bords de la Touques jusqu'à la jetée. La concession de la place Foch devrait être dénoncée pour retrouver un espace public vraiment arboré et dévolu à des activités sociales. Celui des bords de la Touques devrait être aménagé comme son vis-à-vis à Deauville pour être arboré et consacré à un lieu de promenade vers la jetée.</p> <p>De manière générale le document livré à la consultation publique paraît insuffisant par rapport aux normes légales des marchés publics dans le domaine de l'environnement de leur publicité et de leur soumission à l'avis des populations concernée conformément à la législation formulée par la Commission Nationale des Débats Publics »</p>	<p>grès seront réemployés dans la mesure où leur état de conservation est bon.</p> <p>Après discussion avec le concessionnaire les parkings à enclos proposeront deux entrées et deux sorties.</p> <p>Le terre plain constituant le mail de platane est élargi et il est prévu une augmentation de 44% des emprises végétalisées.</p> <p>La piste cyclable sera en béton désactivé couleur sable.</p> <p>Le mobilier en bois ne répond pas suffisamment aux critères de sécurité en bordure d'un stationnement. Par ailleurs, eu égard aux conditions de bord de mer, l'usage du bois n'est pas privilégié.</p> <p>Les événements festifs habituels se dérouleront aux mêmes emplacements qu'aujourd'hui. Une réflexion est toutefois en cours s'agissant de la fête foraine.</p> <p>Dans le contexte de l'estuaire de la Touques, la maîtrise d'œuvre a travaillé avec l'ANBDD (Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable). Le projet reprend les préconisations émises à</p>
--	---	---

				<p>ce stade, des ajustements pourront être proposés dans le cadre de l'étude toujours en cours.</p> <p>Les bords de la Touques à Trouville-sur-Mer depuis le pont des Belges jusqu'au quai Albert 1^{er} sont dédiés à l'activité portuaire et ne peuvent être aménagés comme à Deauville.</p> <p>Le dossier présenté et les modalités de concertation préalable sont conformes aux exigences posées par les articles L.103-2 et suivants et R.103-1 du code de l'urbanisme applicables au projet.</p>
41	11.09.23	Illisible R	<p>« Végétaliser signifie planter des arbres, installer des zones herbeuses et non pas installer des bacs en ciment contenant des fleurs qu'on doit remplacer. Végétaliser = arbre, herbes, fleurs, ? »</p>	<p>Les emprises végétalisées sont augmentées de 44% par rapport à l'existant. Le projet prévoit la végétalisation du boulevard côté commerce et la création de deux squares de part et d'autre de la halle aux poissons.</p>
42	11.09.23	CHEYMOL Frédérique I	<p>« Je vous remercie pour le document de concertation de réaménagement du bd F Moureaux. Le document est assez clair et le projet pertinent. J'habite Trouville en résidence secondaire, rue Dumoulin. Je circule en vélo sur les courts trajets.</p> <p>Ne pouvant être à la réunion publique, je vous fais un retour par mail. Je précise que je n'ai aucun lien avec aucun commerce.</p> <p>Au delà du projet positif que vous menez</p> <ul style="list-style-type: none"> • Esthétique et agencement plus agréables • Les passages piétons très élargis 	

			<p>J'y vois quelques inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'homogénéisation des terrasses (slide 24) casse une partie du charme de Trouville notamment sur les vapeurs & co • si vous supprimez le fait de pouvoir mettre une tenture vertical l'hier pour border la terrasse des restaurant, vous supprimez cette vie de rue et cette animation qui fait la différence / Deauville. Les restaurant n'ayant plus le droit de chauffer leur terrasse sans ces panneaux lateraux, je ne comprends pas votre choix page 24. Vous risquez de tuer le centre ville comme tant d'autres l'ont fait. • l'engorgement les jours de marches ne me semble pas du tout résolu avec le plan envisagé. Il n'est pas simple d'envisager la réduction de la voiture en ville sans trouver els solutions de parking (que vous avez déjà mis partiellement en oeuvre) mais que peu de gens connaissent avec une signalétique insuffisante certainement. Ne pourrait il pas être envisagé les jours d'emarkché de rendre piéton le Bd F Mourreaux le temps du marché et prévoir une connexion au parking de la plage par le haut » 	<p>Les exigences posées concernant les terrasses découlent de l'application conjointe des réglementations nationales et du règlement du Site Patrimonial Remarquable de Trouville-sur-Mer que le projet se doit de prendre en compte.</p> <p>Il est envisagé de mettre en place une signalétique indiquant le nombre de place de stationnement disponibles par secteur en temps réel.</p> <p>En revanche, la piétonnisation du boulevard les jours de marchés n'est pas envisagée.</p>
43	Non daté	Anonyme R	<p>« Aucune communication au préalable sur ce projet qui peut dénaturer encore notre centre ville. Pourquoi un seul projet présenté ? Appel d'offres ? Hypothèses, nous avons le choix qu'entre 2 lampadaires. Pourquoi aucune mesure ? Quelle est la place des piétons, des cyclistes, des voitures ? Quelle végétalisation ? Perte des trottoirs ? Aucune mesure. Une étude faite sur l'utilisation des voitures ? Quels squares ? Bref, projet immonde ! »</p>	<p>L'objet de la présente concertation préalable a précisément pour objet de communiquer sur le projet.</p> <p>Le projet présenté est le résultat du travail mené par la commune avec cabinet désigné au terme de la mise en concurrence prévue au code des marchés publics.</p> <p>Les éléments de réponse sont</p>

44	Non daté	Anonyme R	<p>« 1- Manque d'arbres sur le versant du boulevard avec les commerçants pour diminuer la température sur le dit boulevard l'été</p> <p>2- Plus de banc et améliorer les bancs face à la Touques ou les changer</p> <p>3- Pus de fleurs</p> <p>4- Des trottoirs plus planes sans trou ou différence de niveau avec les passages piétons adaptés aux personnes âgées, handicapés ou malvoyants</p> <p>5- Placer un compost</p> <p>6- Mettre en place un système de feu de signalisation pour pouvoir passer d'un côté à l'autre du BD</p> <p>Pensez au système mis en place par Deauville en face de la gare où on demande le feu rouge pour traverser grâce à un bouton</p> <p>7- Pas assez de poubelles sur le côté commerçants du Boulevard</p> <p>8- Revoir le passage piéton devant la bibliothèque car manque de visibilité et est très dangereux</p> <p>9- Les toilettes déjà existantes devraient être refaite comme les nouvelles mise récemment en place</p> <p>10- Pas assez de poubelles de verres sur le boulevard et revoir les emplacements des dépôts et les signaler de façon plus claires (types de poubelles)</p> <p>11- Le marché bio le samedi n'est pas assez conséquent alors que la demande est forte et mieux signaler son emplacement et son existence.</p> <p>12- A l'entrée de la ville, traverser le rond point est dangereux car pas de système de feu de signalisation type Deauville (voir point 6)</p> <p>13- Des boutiques sont vides sur le boulevard, peut-être faudrait-il revoir les commerçants manquants à notre ville : charcutier-traiteur, pressing, magasin bio ou de vrac, un autre boucher de qualité bio, une mercerie,</p>	<p>explicités dans le document soumis à la concertation préalable.</p> <p>Le projet vise installer des arbres côté commerce par rapport à une situation où il n'en existait aucun.</p> <p>Des assises en granit mieux adaptées aux conditions climatiques locales seront installées pour remplacer les assises en bois.</p> <p>L'ensemble des circulations piétonnes se feront sans modification de niveau. Les passages piétons seront surélevés pour les traversés de chaussée afin de réduire la vitesse des véhicules en circulation et sécuriser les passages.</p> <p>La commune prévoit l'installation de 24 points d'apports volontaires 4 flux mais n'envisage pas de les ramener côté commerce pour faciliter la collecte.</p> <p>Les abords de la bibliothèque ne sont pas compris dans le projet.</p> <p>L'ensemble du rond-point est modifié afin de sécuriser les circulations piétonnes et cycles.</p> <p>Les autres propositions n'entrent pas dans le cadre du projet mais sont notées pour les instances concernées.</p>
----	----------	--------------	---	---

45	10.09.23	MALBERT Hervé	<p>chocolatier, et tous commerces de proximité nécessaire à la vie de tous les jours sans avoir à prendre la voiture (pensons aux personnes âgées de notre ville)</p> <p>14- Les emplacements des bus Nomad ne sont pas clairement visibles»</p> <p>J'ai bien ri à la lecture de l'ésotérisme de novlangue où la transversalité va améliorer la praticabilité de la marchabilité .</p> <p>C'est de la débilité ou de la pédantifilité ? Est ce ainsi que certains cabinets conseils (j'en ai possédé quelques uns , mais dans des domaines plus scientifiques) , cherchent à enfumer le client , à l'éblouir par une pseudo dialectique factice pour mieux le surfacturer ?</p> <p>Bon , j'ai cherché la page 79 qui aurait dû CHIFFRER ces réalisations !</p> <p>N'est ce pas un peu essentiel ? Ou certains s'en foutent car ça ne sort pas de leur poche . C'est l'argent des autres , c'est le quoi qu'il en coûte .</p> <p>Peut être , là , il faudrait avoir recours à un autre cabinet conseil (Mac Kinsey , de notoriété établie pour ces "montages")</p> <p>Et qui paye : l'UE , l'Etat , la Région , le Département ?ou les trouvillais ? Drôle de gestion inconséquente .</p>	
			<p>L'ensemble du projet, y compris la voie douce de l'avenue du Président J-F Kennedy, est évalué à 6 000 000€, trois phases réparties sur deux ans pour s'achever au printemps 2025.</p>	
			<p>Le financement est à la charge de la commune qui a réalisé beaucoup</p>	

			<p>Enfin , il y a des règles : No parking , No business . Et vous n'allez pas changer ce principe .</p> <p>Ensuite , que vous le vouliez ou non , on est au siècle de l'automobile , ne l'oubliez pas . Vous avez bien essayé de supprimer un engin motorisé par un cheval tirant une charrette pour la collecte des ordures . C'était ridicule , coûteux , inutile ; le seul avantage a été d'en faire un reportage aux journaux télévisés , ce qui a fait gausser la France entière . Et le pauvre cheval , qu'est il devenu ? ça a été un problème plus difficile de le céder que de l'acheter .</p> <p>Enfin , et pour finir , je réitère ce que j'ai déjà dit et écrit : quid de l'état lamentable et dangereux des rues , routes et trottoirs ? Nous n'avons pas le même sens du service publique et des priorités , je vous l'ai déjà écrit , mais vous vous gardez bien de me répondre . Gênant ?</p>	<p>d'économies sur ce mandat et accru sa capacité d'autofinancement. Par ailleurs elle a déposé des demandes de subventions auprès de l'Europe, des services de l'Etat, de la Région et du Département.</p>
46	11.09.23	LEGROS Beber R	<p>Il pourrait être envisagé, au niveau des passages piétons, un éclairage spécifique et de couleur différente (de l'éclairage public) ce qui sécuriserait les personnes, notamment pour la traversée du Pont des Belges.</p> <p>« J'habite Les 3 étangs.</p>	<p>Les passages piétons seront positionnés au niveau des mats d'éclairage publics.</p>
47	12.09.23	BOUNIOL Didier I	<p>Je suis globalement favorable au projet qui me semble cohérent avec les contraintes touristiques de la ville et l'existence du marché.</p>	<p>Le rond-point de la place F. Moureaux est un point de convergence de</p>

48	12.09.23	MIRON de L'ESPINAY Isabelle	<p>J'ai trois remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je trouve que la place Fernand Moureaux reste dans le projet une frontière entre Trouville Ouest (Bd F. Moureaux) et Trouville Est (Rue Général de Gaulle). Il faudrait profiter pour recréer un lien entre les deux quartiers et permettre surtout au quartier Est d'être mieux intégré dans la ville. Un changement de circulation des voitures pourrait être une première étape. • A mon avis, le fait de mettre deux voies de sorties sur le nouveau boulevard ne permettra en rien une meilleure fluidité du trafic. Par observations depuis 3 ans, sur deux côtés du boulevard les voies de droite sont régulièrement bloquées par des voitures se mettant en double file, surtout le week-end. Au niveau du rond-point les voitures se mettent sur la voie de droite et laisse souvent celle de gauche vide. Enfin des blocages se créent régulièrement entre les voitures qui vont vers Deauville et celle qui partent sur Touques. Je pense qu'il serait mieux d'agrandir le trottoir côté commerces et de plus le végétaliser. • Pour ce qui concerne le calepinage, je ne suis pas très favorable au patchwork (Pavés roses et gris), mais c'est une question de goût ; de même que les pavés sur la voirie par observation (en dehors des rues pavé comme à Paris) ces derniers viennent à bouger assez rapidement dans le temps et sont remplacés par de l'enrobé. » <p>Nous avons des propositions sur votre plan d'aménagement :</p> <p>1. En termes de sécurité, mettre la piste cyclable au même niveau que la route permet aux piétons d'être plus attentifs lorsqu'ils traversent la piste cyclable. Nous</p>	<p>plusieurs axes routiers, destiné à réguler la circulation automobile (voir l'exemple du rond-point jumeau à Deauville). Le projet prévoit un redimensionnement du rond-point pour fluidifier le trafic. Par ailleurs les voies secondaires qui y accédaient (devant les établissements Il Parasole et Le Joinville) ont été supprimées. Il n'est pas prévu de modifier les sens de circulation.</p> <p>Le projet vise à favoriser le flux de circulation sortant par deux voies. Une seule voie montante est prévue mais les possibilités de tourner à gauche sont supprimées afin de fluidifier le trafic.</p> <p>Le projet vise à étendre les espaces piétons existants et reprend donc la palette de matériaux existants et le traitement des passages protégés est différencié pour plus de sécurité et de solidité.</p>	<p>La commune a suivi les recommandations du CEREMA en la matière.</p>
----	----------	--------------------------------	--	---	--

49	12.09.23	POULIQUEN Catherine I	<p>joignons le schéma explicatif ci-dessous.</p> <p>2. Le quai le long de la Touques n'ayant aucun arbre, il n'y a jamais d'ombre. Il serait peut être nécessaire de mettre des arbres et des bacs à plantes dans l'alignement des assises pierres. Cela permettra d'avoir de l'ombre et de cacher les voitures garées sur le parking lors que nous arrivons du pont des Belges.</p> <p>3. Dans l'objectif de préserver l'environnement, il est nécessaire d'accroître le nombre d'endroits pour recharger les voitures électriques et hybrides. Il faut aussi que les emplacements pour accrocher les vélos soient plus visibles et respectés (ci-joint une photo de l'emplacement des vélos près de l'ancienne poste).</p> <p>« Quelques réflexions à partager</p> <p>1. HISTORIQUE</p> <p>« Contexte historique important : <u>passage d'un village de pêcheurs à une station balnéaire</u> » <u>Est-ce bien la définition adéquate ?</u></p> <p>Les stations balnéaires n'ont pas toujours pu, su, préserver leur port de pêche en activité.</p> <p>Pour Trouville, c'est un atout majeur d'attractivité, avec un poids économique significatif, tout au long de l'année. C'est ce qui fait qu'elle n'est pas une coquille vide.</p> <p>C'est à notre avis un point à intégrer dans ce paragraphe, normalement, il oriente la philosophie du projet : ville déterminée à développer de l'activité économique diversifiée ou bien, à terme, « Village-vacances » ?</p> <p>2. MOBILITÉ – ACCESSIBILITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux énoncés sont tout à fait recevables, mais ne concernent-ils pas essentiellement les 2 mois d'été. <p>Si la rénovation du quai et du Boulevard FM doit</p>	<p>L'installation d'arbres en pleine terre n'est pas envisageable sur l'appontement notamment en raison des nombreux réseaux vicinaires qui traversent cet espace.</p> <p>L'installation de bornes de recharge est en cours d'étude avec le SDEC. 50 arceaux pour les vélos sont prévus entre le rond-point Fernand Mouroux et la place du Maréchal Foch.</p>
----	----------	--------------------------	--	---

	<p>permettre d'améliorer les systèmes de circulation existants, si elle est une urgence compte tenu de la vétusté et de l'état de dégradation (parfois dangereuse) des sols et des mobiliers urbains inadaptés, le plan devrait prendre en compte <u>l'ensemble des besoins et des pratiques des habitants/résidents, quelque soient leur quartiers.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • En ce sens « diminuer l'impact de la voiture » : - Devrait aller de paire avec la qualité et <u>l'espace réservé aux trottoirs</u>. Actuellement ils sont « mangés par les terrasses ». Est-ce bien pris en compte par le projet ? - Devrait <u>garantir aux habitants « du Haut » une accessibilité au centre-ville, sans leur voiture</u>. Des solutions sont-elles envisagées ? <p>« Permettre et encourager la pratique du vélo ». 1 % du vélo dans les déplacements quotidiens. Il serait intéressant de savoir les pourcentages vélo, voiture, bus et marche à pied, selon les différents quartiers de Trouville. « Valoriser les modes de déplacements actifs » concerne la pratique du vélo, la marche à pied et l'utilisation de transports en commun (bus, navette, autres?).</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Valoriser et animer la promenade des terrasses ». Qu'appelle-t-on « la promenade des terrasses » ? En été et au WE de forte affluence, aujourd'hui, c'est « la promenade infernale » pour les piétons (et les professionnels) : trouver un passage incertain, périlleux, entre le différentes personnes présentes, quasi impossibilité pour les poussettes, les personnes à mobilité réduite, etc. • Quid du marché ? Peu de choses sont évoquées notamment sur l'impact du projet sur son fonctionnement, juste : « améliorer la praticabilité piétonne pendant le marché ». 	<p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p> <p>Il s'agit bien ici de proposer des aménagements susceptibles de faciliter cette pratique et donc d'augmenter la part du vélo dans les déplacements urbains.</p> <p>Un des axes majeurs de la réflexion de la commune porte sur la recherche d'une meilleure transversalité entre l'appontement siège du marché et le front bâti où sont implantés les</p>
--	--	---

	<p>3. LE PATRIMOINE VÉGÉTAL On ne peut que saluer l'effort considérable qui va être fait dans ce domaine. Après l'impression de laissé à l'abandon, les Trouvillais devraient retrouver un environnement agréable et apaisant.</p> <p>4. LES COMMERCES DU QUAI Tout est dit ! « La plupart des terrasses existantes ne respecte pas les réglementations fixées par la ville. » LES TOILETTES PUBLIQUES Là encore, c'est très attendu par les Trouvillais et les visiteurs. Des efforts ont déjà été faits et il faut saluer les personnels qui gèrent les toilettes de la plage. On avait touché le fond les années précédentes ! Ce qui va être fait sera bienvenu. A tout hasard les toilettes automatiques de Benerville sont, il me semble, un bon exemple. Il y en a sans doute bien d'autres.</p> <p>7. LES INTENTIONS DU PROJET En résumé. Plus de lisibilité, de fluidité, sur ce boulevard... Oui. Notre crainte : Que le regard porté sur ce projet de réorganisation du Boulevard sous-évalue les besoins concrets des résidents à l'année, sans oublier ceux qui vont venir dans les nouveaux logements, des familles nous l'espérons, ceux qui habitent les hauteurs et sont tout autant concernés par le centre-ville. Certes le tourisme est une manne financière essentielle, mais cette réorganisation est aussi une façon d'envoyer un message important et attendu : oui, vivre à Trouville est une chance, il faut rendre la vie encore plus agréable aux habitants et encourager de nouveaux arrivants... pour cela tout ne devrait pas être focalisé sur l'activité touristique, mais penser à favoriser et redynamiser les activités économiques de base réduites à une peau de chagrin aujourd'hui. La circulation en fait partie.</p>	commerces.
	<p>La commune a souscrit un contrat avec un concessionnaire de toilettes automatisées plus adaptées à une cité touristique.</p>	

50	12.09.23	BENVENISTE Laurent	<p>Bravo et bon courage à tous ceux qui travaillent au projet. Faire des choix est toujours une délicate entreprise.»</p> <p>« Quelle est la politique de la ville pour augmenter le nombre de places de parking offrant la possibilité de rechargement des véhicules électriques. Sauf erreur de ma part, il me semble qu'il n'existe que 2 bornes de recharge de disponible du côté du port (qui ne fonctionnent que rarement). Il est dommage d'être obligé de se rendre sur Deauville pour recharger son véhicule.»</p>	L'installation de bornes de recharge supplémentaires est en cours d'étude avec le SDEC.
51	13.09.23	GUERALT Béatrice	<p>« En ce qui concerne les vélos il faudrait prévoir beaucoup plus d'endroits pour les accrocher. C'est très bien de les privilégier mais la plupart du temps les vélos doivent être accrochés par l'utilisateur à des poteaux de rues idem sur la plage où le seul endroit possible se trouve devant le grain de sable.</p> <p>La voie vélo peut rester mais être plus visible.</p> <p>Quant au stationnement voiture j'habite Trouville et il est mal fait</p> <p>Trop de zones de couleurs différentes on s'attendrait à ce que la zone rouge soit la plus chère or c'est la orange !! Ceci est un exemple mais à simplifier pour les riverains car entre les zones payantes et non payantes en période creuse difficile également de s'y retrouver.</p> <p>Remarque concernant le terre plein central pont des Belges il est l'image de la ville pour les touristes qui arrivent or les néons qui clignotent avec le nom de la ville</p> <p>les sculptures aciers sont du plus mauvais goût ...</p> <p>Le déléstage l'été par la navette vers Hennequeville est peu utilisant on voit le parking vide il faudrait l'annoncer en amont sortie autoroute sortie nationale ...</p>	<p>50 arceaux sont prévus dans le projet, implantés de manière régulière sur le boulevard entre la place Fernand Moureaux et la place du Maréchal Foch.</p> <p>Il a été choisi un béton désactivé couleur sable.</p>
			La commune travaille en collaboration avec la communauté de communes sur ce sujet intercommunal.	

52	13.09.23	BOULANGER Catherine 	<p>Il faudrait s'inspirer des architectes de la ville de Beauville dont les réalisations sont toutes magnifiques. Merci prendre en compte mes remarques qui sont des suggestions pouvant être constructives »</p> <p>« Après consultation du dossier de réaménagement du bd f. Moureaux j'émet un avis favorable à ce projet qui améliore l'entrée de ville ,allège l'impact de l'automobile dans l'espace public en le végétalisant d'une manière plus cohérente : la barre végétale actuelle bien que très bien entretenue par les jardiniers communaux difficile et dangereuse à entretenir , N'est pas mise en valeur et fait perdre un espace utile . Cela réajustera également le stationnement plus opportun Des véhicules des marchands ambulants qui encombrant pour certains abusivement l'espace public et en ne le respectant pas. »</p>	<p>La commune profite de ce projet de réaménagement par en rationaliser les usages et éviter les stationnements abusifs.</p>
53	13.09.23	GUERULT Béatrice 	<p>« Mon autre question concerne la durée des travaux début et fin et l'impact sur le marché qui est déjà bien ennuyé par la fête foraine qui dure 3 semaines et sans grand intérêt »</p>	<p>Les travaux sont prévus s'étaler de novembre 2023 à juin 2024 pour le boulevard Fernand Moureaux, puis de septembre 2024 à mars 2025 pour l'avenue du Président J-F Kennedy et les squares. Durant les travaux, le marché s'installera rue du Général de Gaulle pour retrouver son emplacement d'origine en juillet 2023.</p>
54	14.09.23	Illisible R	<p>« Concernant ce que vous nommez végétalisation. Si c'est pour mettre des bacs à fleurs en ciment (béton) comme sur la place Tivoli : non merci. C'est moche, la ville a besoin d'arbres, d'ombre, pas de bacs à fleurs si il n'y a que ça, ça va être laid et inconfortable. Concernant vélos : normalement en cas d'1 piste bidirectionnelle cm ça semble être le cas : la largeur</p>	<p>Les emprises végétalisées sont augmentées de 44% par rapport à l'existant. Le projet prévoit la végétalisation du boulevard côté commerce et la création de deux squares de part et d'autre de la halle aux poissons.</p>

			<p>préconisée est de 3,50m, pas 3m. Trotoirs : faut-il comprendre que les piétons vont être coincés entre la piste cyclable et les voitures garées sous les arbres ? Les bancs ? des ☐ en béton (en bois qqf) mais sans dossier et qui seront surtout sans ombre donc soit en plein soleil soit sous la pluie. Circulation : 1 voie dans 1 sens, 2 voies dans l'autre ? Bonjour les embouteillages. Normalement c'est 1-1 ou 2-2, pas 1-2 Par contre rien n'est budgété sur vos plans. Combien ça va nous coûter ? PS : Alors que la piscine intérieure est fermée et il paraît que vous voulez en faire une salle de réception !! Quelle honte ! Les trouillais petits et grands ont besoin d'une piscine intérieure surtout les gens âgés à qui leurs médecins prescrivent souvent de faire de la piscine il n'y aurait pas un loto du patrimoine pour la piscine ? (c'est une blague – qui va à cette église ?) Les quais doivent être aménagés pour les piétons. Là tout est fait autour du parking ! Aberrant. Les piétons veulent marcher sur de vrais trottoirs, s'asseoir sur des bancs confortables et à l'ombre. Regardez juste en face ce qui a été fait. Si vous regardez les photos cartes postales de Trouville, vous verrez il y avait des arbres partout, des bancs partout, sur les quais, la place du Casino. »</p>	<p>L'aménagement cyclable proposé est conforme aux dispositions réglementaires dans la mesure où la piste cyclable est séparée des voies de circulation par un espace enherbé. Le trottoir en question permet aux utilisateurs d'ouvrir leurs portières sans risques pour les cyclistes circulant à proximité. Les dispositifs en béton visent à créer en premier lieu une séparation entre les places de stationnement et la zone de travail portuaire. Le projet vise à favoriser le flux de circulation sortant par deux voies. Une seule voie montante est prévue mais les possibilités de tourner à gauche sont supprimées afin de fluidifier le trafic. Le projet est évalué à 6 000 000€ dont une partie fait l'objet de subventionnement avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département. Les bords de la Touques à Trouville-sur-Mer depuis le pont des Belges jusqu'au quai Albert 1^{er} sont dédiés à l'activité portuaire et ne peuvent être aménagés comme à Deauville.</p>
55	14.09.23	MARTIN Marie-Christine 	<p>« Le projet semble intéressant et bien organisé, mais celui-ci tient-il compte du reste de la ville, avec ses rues étroites, ses trottoirs plus que défectueux et TRÈS dangereux, de la problématique du stationnement notamment sur la digue côté CNTH et aux alentours des</p> <p>Le périmètre du projet est le réaménagement du boulevard pour faciliter les liaisons douces mais n'entend pas modifier le schéma de circulation de l'ensemble de la</p>	

56	14.09.23	VASSELIN Dominique I	<p>Roches Noires (à quand la mise en place de parc mètres à cet endroit avec stationnement gratuit ou quasi gratuit pour les riverains) ? ATTENTION ! La situation va en s'aggravant surtout en période de haute saison.</p> <p>Points forts de ce projet sur le plan circulation automobile : voie unique pour entrer en ville et double pour en sortir, accès interdit dans le sens de la descente de la corniche (voilà une bonne initiative) mais très mauvaise organisation et sens de circulation à l'intérieur de la ville. »</p> <p>« Projet très bien décrit mais me paraît pharaonique pour Trouville qui il y a encore qq mois était en difficulté financière. Quel budget est prévu ? Est ce que cet aménagement est un investissement et donc y aura t il un amortissement ? Dans ce projet les améliorations et modernisations envisagées sont intéressantes pour renover Trouville. Par contre l agrandissement des trottoirs ne me paraît pas nécessaire. Les terrasses sont suffisantes pour les 2 mois où les restaurants travaillent au maximum. Le reste du temps ils sont au ralenti entre les week end. Vous préciser que cet aménagement va fluidifier la circulation. Je ne vois pas comment du fait que lorsque les véhicules arrivent devant le casino les places de parking au complet ils doivent revenir sur leurs pas. Pour fluidifier il serait souhaitable d informer au rond point du pont le nombre de places de parking disponibles. En ce qui concerne la navette l été une info dès la sortie d autoroute et arrivée sur Touques devrait être signalée et aussi signaler lorsqu elle est stationnée. Pensez vous vraiment qu une piste cyclable de cette taille qui n aucune liaison avec d autre pistes, sur Deauville par exemple, va diminuer l impact de la voiture ? Avantage on espère ne plus voir les vélos et autres sur les trottoirs ! Dommage que l impact ne</p>	commune.
<p>Le projet est évalué à 6 000 000€ dont une partie fait l'objet de subventionnement avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.</p> <p>Les trottoirs sont agrandis au droit des façades commerciales mais végétalisés sur les autres portions.</p> <p>Un panneau d'information précisant le nombre de places disponibles est prévu au niveau du giratoire.</p> <p>La piste cyclable projetée entre dans le schéma directeur de la communauté de communes et sera connecté à Deauville via le pont des Belges et Touques via la voie</p>				

57			<p>fonctionnera pas sur les Planches ! Car les pancartes sont trop petites ?Peut être que des pancartes comme celles interdit de fumer pourrait mieux fonctionner pour assurer la sécurité des piétons et principalement des piétons seniors. Juste une info en ce qui concerne les pavés si pavés il y a ne pas oublier que des grès un peu brillants lors de pluie et gelée il y a problèmes de glissades. Voir la dernière mise en place des pavés actuels qui ont dû être poncés. Si vraiment on arrive à fluidifier la circulation, donc moins de voitures donc une seule file de retour vers le pont et ainsi on pourrait conserver la bande centrale actuelle qui est une image de Trouville sur les cartes postales depuis des décennies. Merci de nous avoir permis de donner notre avis et merci d'avance pour la suite que vous donnerez à ces remarques et questions.»</p>	<p>partagée de l'avenue du Président J-F Kennedy.</p> <p>En ce qui concerne les pavés, la commune conserve le même dispositif que celui antérieur, dont l'état ne nécessite pas de remplacement.</p> <p>La bande végétalisée sera déplacée afin de dissocier les flux véhicules-piétons.</p>
	15.09.23	COSSERON Michel	<p>« je viens de consulter les plans de réaménagement J'ai quelques remarques qui sont les suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/Le double sens de sortie est dangereuse pour les piétons et cyclistes qui voudrons traverser 2/suite à 1/ je profiterais de cette espace pour faire un parking en épis qui est beaucoup plus pratique pour se garer et encombre moins longtemps la voie de circulation 3/je déplacerais la piste cyclable à côté de l'espace piétons du côté du parking actuel, je supprimerais la ligne de parking créneau qui se trouve à côté de la séparation piéton <p>Si vous laissez la piste cyclable comme sur le plan, je vous fais le pari que vous trouverez des vélos et trottinettes sur les bords du quai dédiés aux piétons</p> <p>Pensez à l'agrément de circuler en vélo ou trottinette proche des quais</p> <p>4/suite aux déplacements de cette piste cyclable je réduirais légèrement la largeur de l'espace piétons</p> <p>J'espère que ces remarques retiendrons toutes vos</p>	<p>Les passages piétons sont surélevés pour réduire la vitesse des véhicules.</p> <p>La largeur disponible pour le projet ne permet pas d'avoir à la fois un stationnement en épi et une bande végétalisée.</p> <p>Les bords de quais sont dédiés à l'activité du port et les circulations piétonnes ou cyclistes n'y sont que tolérées par le gestionnaire, raison pour laquelle le projet reporte ces circulations le long du boulevard.</p>

58	15.09.23	BEAUDOUIN- GASTIBNEAU Geneviève I	<p>intentions »</p> <p>« La réhabilitation du boulevard F.Moureaux et des quais annexes s'avère une nécessité tant leurs aspects et fonctionnalités ne sont pas à la hauteur d'une station qui se veut accueillante.</p> <p>J'ai consulté sur le site de la mairie le projet. Je ne suis pas experte en travaux publics et en faisabilité architecturale. Néanmoins, je porte à votre connaissance les observations ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation des véhicules motorisés ainsi que leur stationnement sont problématiques. Réduire l'arrivée des voitures avec une seule voie d'accès risque de générer un goulot d'étranglement en amont du boulevard. La topologie de Trouville en sa partie basse n'est pas adaptée à une circulation soutenue. Un parking de délestage est la solution écologique. - les cyclistes auront-ils l'assurance de circuler sur des voies balisées et sécurisées notamment au regard des trottinettes électriques utilisées de manière anarchique ? - les véhicules de livraison sur le boulevard (et ailleurs) sont une gêne pour les riverains autant que pour la fluidité de la circulation. Quels sont les aménagements prévus (lieux stationnement, horaires contraints) ? - la fête foraine n'a pas sa place aux abords de la Touques. Ses nuisances sont de toutes sortes (sécurité, sonore, esthétique...). Dans cette nouvelle configuration elle ne peut être maintenue sur ce lieu. Avez-vous déterminé un lieu adapté et déjà engagé une négociation avec les forains ? - cette réhabilitation a un coût. Les appels d'offres que
			<p>Le projet vise à favoriser le flux de circulation sortant par deux voies. Une seule voie montante est prévue mais les possibilités de tourner à gauche sont supprimées afin de fluidifier le trafic.</p> <p>L'installation de parkings de délestage est à l'étude avec la communauté de communes.</p> <p>La piste cyclable est conforme aux attentes de la DREAL.</p> <p>S'agissant des places de livraison, il est prévu d'en augmenter le nombre par rapport à la situation actuelle, les horaires de livraisons étant par ailleurs réglementés (interdiction à partir de 10h30). Ces places deviendront des arrêts-minute à partir de 10h30.</p> <p>Des négociations sont en cours avec les marchands forains.</p>

5	16.09.23	CLEMENT Martine	<p>vos services ont effectué doivent permettre de chiffrer la dépense. Quelle est-elle ? Quel est le montant des subventions possibles de l'Etat, la Région et le Département ? Quel sera l'impact sur la fiscalité des résidents trouvillais ?</p> <p>- les travaux sont déclarés débuter dans les très prochains mois. Quelle en sera la durée ? »</p> <p>« Ci joint quelques réflexions autour de votre projet d'aménagement du Boulevard Moureaux</p> <ul style="list-style-type: none"> > Ne rêvons pas > Combien sont ils de cyclistes pour leur réserver cet espace si rare ? On ne va pas à Trouville en vélo si ce n'est que pendant l'été . > Faites du vélo sous la pluie vous verrez .. > D ailleurs regardez la moyenne d'âge des trouvillais n'est ce pas aussi en priorité pour eux que ces aménagements sont réalisés > Ok que les cyclistes disposent d'une voie mais ne leur laissons pas tout l'espace . > Peut être un peu plus pendant l'été.. ce qui amènerait à faire programme modulable et adapter à la saisonnalité. > Vous voulez restreindre l'accès aux voitures ok pour une file mais supprimez ce ridicule petit massif entre les deux chaussées ascendantes et descendantes et vous gagnerez l'espace pour les vélos..! > Vous pouvez juste faire une petite haie végétalisée entre les deux . > Non a l'accès des bus ventouses sur front de mer et qui gâchent la vue . > Pourquoi les restaurants auraient ils a des terrasses « 	<p>L'ensemble du projet, y compris la voie douce de l'avenue du Président J-F Kennedy, est évalué à 6 000 000€, subventionnés en partie. Il s'étale en trois phases réparties sur deux ans pour s'achever au printemps 2025.</p>
Faux.			<p>La circulation des autocars est d'ores-et-déjà règlementée et n'a pas vocation à évoluer dans le cadre du projet.</p>	

60	16.09.23	AUBERT Joachim I	<p>éphémères « alors que vous voulez déplacer le marché qui est pérenne et l'âme de Trouville</p> <ul style="list-style-type: none"> > Non au déplacement du marché . > > Supprimez une rangée de parking du côté des terrasses des cafés > Créez des bancs le long de la Touques et utilisez cet espace appartenant à l'espace maritime > mais ne créez pas une vie artificielle autour d'un vélos . > > Et pourtant je suis propriétaire de deux vélos ... mais aussi d'une voiture, pratique en cas de mauvais temps et de courses dans les supermarchés du coin donc j'apprécie aussi une circulation aisée en centre ville ». 	<p>Le marché n'est déplacé rue du Général de Gaulle que pendant la phase travaux.</p> <p>Les places de stationnement côté commerce seront des places d'arrêt minute ou de livraison. ?</p> <p>La commune ne peut disposer librement de l'espace portuaire dédié à l'activité de pêche et appartenant au département du Calvados pour y créer une piste cyclable. En revanche, des assises en béton sont prévues.</p>
			<p>« J'ai pris connaissance avec grand intérêt du projet de réaménagement du Bd F. Moureaux et des quais. Tout d'abord je tiens à vous féliciter de vous attaquer à un tel projet, forcément difficile à mener, avec je l'imagine, de fortes résistances au changement... Bravo de le faire!</p> <p>Je partage totalement le diagnostic avec le porteur du projet: espace piétons insuffisants, aménagement cyclable inexistant, minéralisation excessive, et globalement trop d'espace dévolus à la voiture, au détriment de l'humain et de ses activités.</p> <p>Le projet présenté me semble aller à 100% dans le bon sens... mais beaucoup trop petitement.</p> <p>Il faut aller nettement plus loin dans la transition environnementale et la réappropriation de l'espace par les humains.</p> <p>A minima, je serai favorable à:</p>	

		<ul style="list-style-type: none"> • Conserver une seule voie de circulation automobile dans chaque sens (alors que le projet en maintient deux dans le sens sortie) • Réduire le nombre de voies de circulation automobile au niveau de l'articulation de diffusion (page 44 de la notice de concertation) et déminéraliser les espaces ainsi libérés • Ne pas reconstituer 100% du stationnement automobile sur le "parking du quai", mais y prévoir des aménagements pour les humains, évidemment compatibles avec la tenue du marché. Cela pourrait être par exemple des simples espaces de jeu pour enfants dessinés au sol (marelle, labyrinthe, etc.) <p>En complément, un projet plus ambitieux pourrait prévoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le remplacement du rond point du pont des Belges par un carrefour à feu permettant un carrefour moins consommateur d'espace, et autorisant la régulation des flux entrants <p>A titre personnel je trouve dommage l'homogénéisation des blocs WC. Pourquoi ne pas conserver celui existant avec un toit de style néo-normand (photo page 34) ? Ou à tout le moins s'en inspirer au lieu de prendre un modèle "passe-partout" ?</p> <p>Je m'interroge également sur le bilan environnemental des pavés collés: quelle est la pérennité de ce matériaux ? Ne risque-t-il pas de contribuer à la diffusion de petits éléments en plastique vers la Touques / la mer ? J'imagine aisément que ce matériaux est moins onéreux que des pavés "massifs"...</p> <p>Enfin, je n'ai trouvé dans le document ni budget, ni planning de réalisation, ni bilan carbone / environnemental du projet. Pouvez-vous m'indiquer où</p>	<p>Le maintien d'une seule voie serait préjudiciable à l'intervention des secours.</p> <p>Les dimensions du giratoire sont réduites mais les axes routiers qu'il dessert nécessitent le maintien de deux voies de circulation.</p> <p>Les espaces de part et d'autre de la halle aux poissons accueilleront des squares.</p> <p>L'installation d'un carrefour à feu est bien plus complexe qu'un giratoire,</p> <p>Seuls les blocs automatisés apportent les caractéristiques attendues pour une commune touristique.</p> <p>Il n'est pas prévu de pavés collés en plastique dans le projet.</p> <p>L'ensemble du projet, y compris la voie douce de l'avenue du Président J-F Kennedy, est évalué à 6 000 000€.</p>
--	--	---	--

			trouver ces documents? »	subventionnés en partie. Il s'étale en trois phases réparties sur deux ans pour s'achever au printemps 2025. Le projet n'a pas fait l'objet d'un bilan carbone.
61	16.09.23	RAYNAUD Monique 	<p>« Pas question de rétrécir le boulevard Fernand Moureaux :: , par mesure de sécurité Une seule route menant à la mer, casino, club nautique, Montebello Vous avez déjà emprunte une rangée de stationnement sur le boulevard pour les terrasses des restos. Difficile de passer pour les piétons, poussettes, fauteuils roulant En ce qui concerne la piste cyclable, vous avez la chance d'avoir les quais, on peut partager cette piste avec les piétons sans déranger les commerces (peut nombreux,) remplace par les restaurants Essayez d'améliorer la descente vers Trouville centre en venant d'hennequeville »</p>	<p>La suppression du terre-plein central facilitera les interventions des secours.</p> <p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p> <p>La commune ne peut disposer librement de l'espace portuaire dédié à l'activité de pêche et appartenant au département du Calvados pour y créer une piste cyclable.</p>
62	17.09.23	SCHWAB Bruno 	<p>« Ce projet ne me semble absolument pas prioritaire. De nombreuses voies de Trouville et Hennequeville nécessitent une réfection beaucoup plus urgente. En voici quelques-unes : - l'Ancienne Route de Villerville est un patchwork de réparations mal faites, - la chaussée du rond point devant « Marie-Jo » est délabrée et ne résistera pas à un prochain hiver rigoureux.</p>	<p>La commune investit 300 000€ par an dans la réfection de ses voiries.</p> <p>S'agissant de la route de la Corniche, dont la partie haute est actuellement fermée, les études géotechniques (et qui doivent se dérouler sur les quatre saisons), sont en cours pour déterminer les causes de</p>

63	17.09.23	GUILBERT Bernard I	<p>- la descente par la corniche est toujours bloquée interdisant aux habitants d'Hennequeville de se rendre facilement dans le centre-ville et vers la plage. - si rien n'est fait rapidement, le haut du boulevard d'Hautpoul qui est en train de s'affaisser pourrait à son tour être fermé. ... Et j'en passe beaucoup, y compris la chaussée très dégradée du quai Fernand Moureaux».</p> <p>« « Préalable » à quoi ?</p> <p>Le document consultable par le public à la mairie est très général et très ouvert à un certain nombre d'options non encore arrêtées, comme le choix des matériaux, des mobiliers, des lampadaires, de localisation du marché bihebdomadaire, du nombre de voies entrantes et des places de stationnement pour les automobiles. Il constitue donc davantage une déclaration d'intention que la présentation d'un projet définitif. Ses ambitions, extrêmement louables, en matière d'environnement et de mobilité urbaine ne peuvent pas ne pas entraîner des répercussions importantes sur la vie quotidienne des usagers. C'est précisément la raison pour laquelle les codes de l'environnement et de l'urbanisme (conformément au principe de participation inscrit dans la charte de l'environnement de la Constitution) prévoient une concertation avec les habitants le plus en amont possible. Cela semble donc correspondre à la « concertation préalable » organisée par la mairie. Le rapport de synthèse de cette consultation devrait permettre normalement de rédiger d'abord le document définissant « le besoin à satisfaire » puis « les documents constitutifs du marché et les pièces contractuelles ».</p> <p>Mais Madame la Maire a déclaré à la réunion avec les commerçants le 7 septembre et dans son entretien avec le journal Ouest-France le 14 septembre</p>	l'affaissement constaté et les solutions à appliquer. Il n'est pas envisagé pour l'instant de rouvrir ce sens de circulation.
----	----------	-----------------------	--	---

	<p>que les travaux devaient commencer au mois d'octobre.</p> <p>À quelle étape de la procédure de passation des marchés publics se situe cette « consultation préalable » ?</p> <p>Compte tenu des contradictions entre les déclarations de Madame la Maire et le document comme simple déclaration d'intention, quel est alors le statut de la « concertation préalable » qui normalement se situe en amont de la définition du marché public, et a fortiori de sa passation, du document consultable en mairie et du cahier d'observations attenant ? A quelle phase ils se situent dans la procédure ?</p> <p>Comme les inquiétudes légitimes de l'opinion publique vis-à-vis du dérèglement climatique et de ses conséquences sur l'utilisation des transports sont croissantes, la juridiction administrative est très vigilante sur le respect des textes qui prévoient l'association de la population en amont de la définition, de la décision et de l'exécution des travaux qui ont un impact sur l'environnement : limitation de l'usage des automobiles, multiplication des plantations d'arbres et augmentation du couvert végétal, protection des habitants contre la multiplication et l'intensification des canicules et économie maximale des ressources en eau.</p> <p>C'est pourquoi j'ai demandé aux services de la mairie le procès-verbal des délibérations du conseil municipal à l'origine de la « mise en œuvre d'une concertation préalable au réaménagement du boulevard Fernand Moureaux », le budget prévisionnel adopté pour l'étude et le cahier des charges rempli par les entreprises retenues, Arc-en-Terre (paysagiste concepteur) et ECR environnement (bureau d'études techniques).</p> <p>Je n'ai pas eu de réponse à ce jour (16 septembre).</p>
<p>La concertation s'est déroulée avant la passation des marchés de travaux, hormis la désignation du cabinet de maîtrise d'œuvre qui a préparé le projet avec la commune.</p>	

	<p>Quel est le destinataire des observations écrites sur le cahier en mairie ?</p> <p>Dans les marchés publics relatifs à l'environnement et à l'urbanisme, il est nommé normalement un Commissaire enquêteur ou diligente une enquête publique. Est-ce le cas ? Si oui, quelles sont les identités des responsables de la rédaction de la synthèse des observations du public ?</p> <p>Observations détaillées sur les options et les perspectives de la déclaration d'intention</p> <p>Mes observations page à page figurent sur le cahier destiné à les recueillir mis à disposition du public et sur le site Internet de la mairie.</p> <p>Ampleur de la « concertation préalable »</p> <p>Date et durée de la concertation</p> <p>L'arrêté de Madame la Maire date du 9 août 2023. La concertation est censée durer un mois du 21 août au 21 septembre. Or à cette période de vacances beaucoup de résidents permanents de Trouville sont ailleurs en vacances. Quant aux très nombreux propriétaires de résidences secondaires qui paient leurs taxes foncières et sont donc en droit d'être consultés, ils sont eux-mêmes en vacances ou louent leur logement en location saisonnière. Dans les deux cas ils ne sont pas présents à Trouville pendant une grande partie de la durée de concertation. Pour ces deux catégories de concitoyens la date du début est malcommode et la durée trop faible.</p> <p>Ampleur du public à consulter</p> <p>Pour les résidents permanents qui travaillent à Trouville ou ailleurs pendant la journée, qui peuvent avoir des enfants à emmener à l'école ou qui doivent rentrer tard le soir, il faudrait organiser une réunion le samedi matin ou le vendredi soir et laisser une permanence à la mairie le samedi matin, normalement fermée, afin que les citoyens puissent consulter les documents, en</p>	<p>Le destinataire est le maître d'ouvrage.</p> <p>Le projet n'est pas soumis à enquête publique et la concertation préalable ne nécessite donc pas la nomination d'un commissaire enquêteur.</p> <p>La concertation est organisée à cheval sur les mois d'août et de septembre précisément afin de toucher le public le plus large possible.</p>
--	--	---

	<p>particulier quand ils n'ont pas accès à Internet. C'est également le cas pour les propriétaires de résidences secondaires qui ne viennent que le week-end, arrivent le vendredi soir et repartent le dimanche soir. Pour les consulter sérieusement, il est nécessaire d'organiser à leur intention une réunion pendant le week-end en les prévenant suffisamment à l'avance (deux ou trois semaines) pour qu'ils puissent prendre leurs dispositions et venir à Trouville pour cette réunion. En conséquence il conviendrait d'allonger d'un mois la période de concertation.</p> <p>Publicité de la concertation : Quelle a été la campagne d'information des habitants de Trouville ? Pourquoi le dernier numéro de La Mouette ne mentionne pas cette consultation ?</p> <p>Quantité et qualité des informations publiées Quel est le plan de financement envisagé ? Quels seront les concours de l'État ? Quelles seront les conséquences sur les finances de la commune ? Quelle sera la durée des travaux ?</p> <p>Quelles sont les études d'impact prévues relatives à l'environnement et à l'urbanisme ? Par rapport à l'environnement : Compte tenu du dérèglement du climat et de la pauvreté en arbres et en végétation de l'ensemble de la commune l'ambition, louable, de s'adapter aux canicules prévisibles suppose que le projet ne prenne pas seulement en compte l'environnement du quai mais également dans l'ensemble des problèmes environnementaux de la cité. On constate la disparition des arbres de la place du casino, l'absence d'arbres sur les bords de la plage etc. En conséquence et en particulier il convient de consulter le public sur la</p>	<p>Les modalités de concertation ont été précisées dans l'arrêté de lancement.</p> <p>Le projet est évalué à 6 000 000€ dont une partie fait l'objet de subventionnement avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.</p> <p>La commune a saisi spontanément l'autorité environnementale d'une demande d'examen au cas par cas.</p>
--	--	--

		<p>transformation malheureuse de la place Foch en parking. Les plantes en pot des végétations squelettiques actuelles sont condamnées dépir du fait des gaz d'échappement, de la multiplication et de l'intensification des canicules, du revêtement du sol de couleur noire. La laideur et les pollutions automobiles pénalisent les terrasses des cafés autour de la place. Il conviendrait plus particulièrement de proposer aux citoyens de restaurer les arbres en pleine terre et sa convivialité primitive (présence de bancs et d'espaces de jeux pour les enfants).</p> <p>Comment protéger les oiseaux qui fréquentent les arbres actuels des nuisances provoquées par les futurs travaux ?</p> <p>Par rapport à la circulation et au stationnement</p> <p>De manière générale la transformation du mode de vie nécessaire à l'adaptation au dérèglement climatique impose de minimiser le recours aux voitures individuelles au bénéfice du chemin de fer, des autobus (la quantité de gaz carbonique par passager kilomètre est beaucoup plus réduite que celle des automobiles) et de l'intermodalité avec des modes de circulation doux comme la bicyclette et la marche à pied. C'est pourquoi la desserte de la gare par des navettes, des bicyclettes et des vélos cargo est à développer. Il faut prévoir, en particulier sur la rue des bains transformée en rue piétonne, la possibilité pour les ambulances et les voitures de pompiers d'accéder en cas d'urgence aux logements des riverains. Il y a eu un cas récent où une ambulance a été obligée de faire un long trajet en marche arrière pour porter secours à une personne. Elle est malheureusement décédée peu après sans que la difficulté du transport en ambulance puisse être mise en cause.</p>	<p>Les services de secours ont été consultés dans le cadre de la préparation du projet.</p>
	<p>Dans le cas particulier de Trouville cette ville se</p>		

	<p>heurte à des obstacles spécifiques importants à l'adaptation au dérèglement climatique. En effet la ville est un cul-de-sac pour la circulation automobile, un point de passage obligé de Deauville vers la côte et Honfleur grâce au pont des Belges et un point de passage fréquenté vers Touques. C'est pourquoi le projet devrait être défini en concertation avec ces deux communes notamment à l'occasion du déplacement du marché forain envisagé sur le boulevard Kennedy qui risque d'entraver les deux circulations mentionnées.</p> <p>Par rapport au stationnement ne convient-il pas d'envisager de restreindre encore plus la présence des automobiles en ville (par exemple en la réservant aux habitants) afin de se conformer aux ambitions nationales de lutte contre le changement climatique ? Ne convient-il pas de rendre piétonnière la totalité du centre-ville et d'étendre les places de stationnement en dehors en améliorant le système de navettes dédiées, en multipliant les mises à disposition de bicyclettes publiques et de bicyclettes cargos en libre-service comme à Paris, voire gratuites, et de prévoir des navettes circulaires permanentes partant de la gare et des différents parkings en direction du centre de la ville et de la plage pendant les week-ends et pendant les vacances ?</p>	<p>Le projet propose de favoriser les mobilités douces mais n'envisage pas de supprimer totalement le stationnement en centre-ville.</p>
	<p>Quelle est la place de ce projet dans la stratégie de développement économique durable de Trouville à long terme ?</p> <p>Ne faut-il pas restreindre la place des empiétements sur l'espace public des terrasses des restaurants et des cafés ?</p> <p>Le projet propose de consolider en concessions définitives les empiétements sur les trottoirs accordés par dérogation aux restaurants et aux cafés au moment du Covid 19. Cela renforce leur rente de monopole à rebours des objectifs de leur réduction de la politique</p>	<p>Le projet a pour objectif la valorisation du centre ville afin d'augmenter son attractivité.</p> <p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses</p>

	<p>économique du gouvernement. D'autre part ces empiètements gênent la circulation des piétons et surtout des poussettes pour enfants et des chaises roulantes pour les personnes handicapées. Enfin comme les prix pratiqués sont les mêmes qu'à Paris ils pénalisent la fréquentation et l'attractivité de la ville alors qu'elle est appelée à se développer du fait du changement climatique, de la proximité de cette station balnéaire avec la capitale et de son excellente desserte par la gare de chemin de fer.</p> <p>Ne faut-il pas développer une fréquentation responsable de la ville et de la plage ?</p> <p>C'est pourquoi il conviendrait de consulter le public pour savoir s'il ne convient pas de développer une stratégie à long terme d'équipement des plages en aires de pique-nique abritées du soleil. Actuellement les douches publiques gratuites n'existent plus. Et le nombre de toilettes publiques gratuites est nettement insuffisant. Il faudrait également le consulter pour limiter, comme à Paris, la croissance non maîtrisée des locations de très courte durée (BnB notamment) qui souvent contreviennent à la législation fiscale, donnent lieu à des échauffourées en cas de boisson excessive sur l'espace public et à des nuisances sonores insupportables sans que leurs auteurs puissent répondre de celles-ci.</p> <p>Ne faut-il pas valoriser le cachet et la convivialité de la ville qui en font des atouts par rapport aux communes voisines ?</p> <p>La place excessive accordée à l'automobile et aux terrasses des cafés et des restaurants, notamment place de Tivoli, prive les habitants et les vacanciers d'une jouissance paisible et conviviale partagée (multiplication de bancs, d'espaces de jeu pour les enfants, de terrains de pétanque, d'ombrages etc.) et dégrade un de ses atouts, le cachet du dédale de ses</p>	<p>éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p> <p>Ces observations ne sont pas directement en lien avec le projet mais seront remontées vers les instances concernées.</p> <p>Le projet propose la création de deux squares destinés à un public intergénérationnel aux abords de la halle aux poissons.</p>
--	---	--

64	17.09.23	GRANGE Fabien 	<p>petites rues bordées de maisons de pêcheurs et le charme de son patrimoine bâti au début du XXe siècle.</p> <p>Le marché bihebdomadaire fait partie du charme de la cité. Il est très fréquenté. Son emplacement provisoire, voire définitif, en dehors des espaces publics et accessibles où il était jusqu'à présent, sur la place du casino puis le long du quai de la Touques, serait catastrophique.</p> <p>Il en est de même des planches de la plage et de la promenade vers la jetée. Ne conviendrait-il pas d'augmenter les abris contre le soleil par temps de canicule et de planter des arbres et de la végétation.</p> <p>Conclusion</p> <p>Il conviendrait donc de lancer une concertation du public préalable à la définition d'un programme pluriannuel de mise en conformité de la ville avec les impératifs nationaux du développement durable et d'une stratégie de développement économique et social qui prennent en compte les handicaps spécifiques de la cité en matière d'urbanisme, d'environnement, d'utilisation de l'automobile et de jouissance conviviale de sa plage et de son patrimoine architectural.»</p>	
			<p>« Ne pouvant être présent mardi lors de la réunion, je me permets de vous envoyer ci dessous mon ressenti et suggestion.</p> <p>Nouvel habitant sur Trouville depuis un peu plus d'un an au sein même du boulevard Fernand Moureaux, nous attendions ce projet avec grande impatience. En effet une redistribution de l'espace et des mobilités est indispensable ainsi que la vitrine de Trouville quand on arrive qui est actuellement en mauvais état.</p>	<p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront</p>

	<p>Je ne vous cache pas notre déception et incompréhension lors de la découverte du projet. Le seul point positif de ce projet est la création de la piste cyclable.</p> <p>Nous ne comprenons pas la finalité du projet pour les raisons suivantes: Côté Habitation.</p> <p>Les places de parking vont être réduites au profit des terrasses et de quelques plantations. Pourquoi une fois de plus cet élargissement est au profit des bars restaurants et non des piétons. Actuellement se rendre du rond point à la plage est mission impossible. Nous devons naviguer entre les terrasses, les serveurs, les touristes, les clients en se faisant bousculer du début à la fin.</p> <p>Nous aurions aimé que le projet inclue un élargissement au profit des piétons avec des plantations d'arbres comme une promenade. L'utilisateur premier du trottoir (qui est un espace public) reste le piéton et non les terrasses des cafés, restaurants et bars qui sont des entreprises privées et qui vont récupérer cet espace public pour s'enrichir au détriment du piéton.</p> <p>De plus cette façade est exposée plein soleil du matin au soir et planter des arbres ou réfléchir à une vraie végétalisation en hauteur afin de permettre un rafraîchissement aurait été plus opportun en plus d'être plus esthétique.</p> <p>Côté Touques, la aussi notre déception atteint un haut niveau. Ne pouvant circuler cote habitation a cause des terrasses, les piétons sont obligés de longer la Touques et son parking géant à ciel ouvert. Que prévoit le projet? Peu de chose en dehors d'une uniformisation du mobilier urbain. Nous avons conscience que le quai est maritime mais mettre des arbres en pot a cote des bancs ou</p>	<p>ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p> <p>Cet aménagement permettra de dissocier plus facilement les flux piétons des espaces dédiés à la restauration.</p> <p>Les emprises végétalisées sont augmentées de 44% par rapport à l'existant. Le projet prévoit la végétalisation du boulevard côté commerce et la création de deux squares de part et d'autre de la halle aux poissons.</p> <p>Les dispositifs en béton visent à créer en premier lieu une séparation entre les places de stationnement et la zone de travail portuaire.</p>
--	---	--

	<p>réduire un peu l'espace parking au profit des piétons pour éviter de faire la promenade au milieu des gazs d'échappement et en plein soleil aurait été plus perspicace.</p> <p>Le seul point positif de ces travaux attendues reste la création d'une piste cyclable qui va enfin sécuriser les vélos mais en tant que piétons ce projet ne va faire qu'accentuer notre stress lors de nos promenades.</p> <p>Nous aurons le choix de longer une route en plein soleil en traversant des terrasses dont le Règlement ne sera pas respecter (vu qu'il ne l'ai pas depuis des années) ou longer la Touques en plein soleil au milieu de voitures stationner en respirant leur gaz d'échappement Si on arrive à traverser les 3 voies sans avoir d'accident vu que la séparation du milieu qui permet de faire une pause et de végétaliser va disparaître.</p> <p>Ce projet n'est pour nous pas adapté aux usages actuels. Il ne présente ni réel végétalisation ni rééquilibrage de l' espace publique. Il répond certes aux demandes des commerçants enfin restaurants/ bars mais pas des usagers ,ni riverains. C'est dommage d'avoir attendu des années pour que rien ne change...Deauville ont réussi un vrai aménagement et effort de végétalisation le long des quais. Nous aurions aimé que la mairie propose un projet un peu semblable avec cette la contrainte des quais maritimes liés aux activités et à la demande de parking.</p> <p>Nous sommes très déçu sincèrement :- (»</p>	
--	---	--

« - vu la brièveté des délais entre cette réunion et le début des travaux, il ne peut y avoir que des modifications marginales (couleur des revêtements de sol par exemple). Autrement dit, la réunion risque de ne pas servir à grand chose, sinon à afficher la communication. En effet, si les travaux commencent en octobre, cela signifie que les contrats avec les entreprises sont signés. La mairie est engagée sur un cahier des charges qu'il est pratiquement impossible de modifier en un si court laps de temps. Mais on aura soi-disant consulté les travailleur

- à court terme, on aura élargi les terrasses des cafés et restaurants, créé une piste cyclable, supprimé une voie de circulation et les fleurs du milieu de la chaussée. Et on aura aussi sans doute amélioré l'aménagement des parkings du quai. Tout ça pour 6 millions d'euros, peut-être plus car les budgets de ce genre d'opérations sont souvent dépassés. Cela en vaut-il la peine?

- cette opération va bénéficier au premier rang aux commerces avec terrasses élargies et au gestionnaires des stationnements

Deux questions alors:

- quelles redevances paierons ces commerces, comment l'espace qu'ils occuperont sera-t-il contrôlé?
- le gestionnaire des stationnements a-t-il été désigné ? Quelle sera la politique tarifaire appliquée? Pendant la saison et hors saison ?

Enfin, on regrette l'absence de réflexion sur la politique touristique de Trouville (en particulier le niveau tolérable de fréquentation touristique), sur la circulation dans la ville et les abords de la ville, sur les risques que cela peut faire courir aux services d'urgences. Enfin, la question du stationnements hors le centre se pose : comment réagiront les automobilistes ne pouvant accéder au

Les tarifs d'occupation du domaine public sont délibérés chaque année. Leur produit s'élevait en 2022 à environ 400 000€.

La gestion des parkings à enclos feront l'objet d'une mise en concurrence qui fixera les modalités de tarification.

66	17.09.23	BAILLY Gilbert R	<p>centre-ville?»</p> <p>« En tant que troyillais je trouve que c'est une excellente idée de faire fonctionner vos ménages et de proposer un débat sur les perspectives d'amélioration de la ville.</p> <p>A ce jour la présentation de photocopies à la mairie rend difficile de se faire une idée sur ce projet d'aménagement des quais. Aucune perspective ni vue permettant de se faire une idée. Je m'attendais à une grande exposition avec des planches grand format.</p> <p>Je n'ai pas trouvé non plus d'appel à projets ; quelles sont les estimations budgétaires, les objectifs, les gains escomptés à l'heure où les troyillais se trouvent privés d'un certain nombre d'activités qui apportaient à la qualité de la ville ce projet va-t-il améliorer notre qualité de vie sans plomber nos finances ni en faire une ville purement touristique ?</p> <p>Quel est le projet proposé aux troyillais. S'agit-il de l'élargissement de terrasses louées aux commerçants ? Vont-elles nous endetter et pour quel bénéfice escompté ? Ajouter de la surface aux commerces de bouche c'est bien mais ne va-t-il pas se faire au détriment de la vie locale et des commerces de proximité, des points essentiels pour les troyillais !</p> <p>Par ailleurs le projet de passer l'entrée de la ville à une voie c'est bien mais risque d'être problématique. Quelle étude d'impact ? Envisage-t-on une circulation 1+2 voies alternées pour laisser des emplacements de livraison ou avec des horaires d'accès pour en limiter les nuisances ? La mise en zone piéton de la rue des Bains n'a pas l'air de gêner certains automobilistes faute de contrôles suffisants !</p> <p>La piste cyclable envisagée devrait être à double sens et vitesse limitée pour les vélos, trottinettes et autres engins à roulette et être en dehors de la chaussée automobile.</p>	<p>Le budget est estimé à 6 000 000€ subventionné en partie par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.</p> <p>Il s'agit de valoriser le centre ville et d'y favoriser les mobilités douces.</p> <p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p> <p>S'agissant des places de livraison, il est prévu d'en augmenter le nombre par rapport à la situation actuelle, les horaires de livraisons étant par ailleurs réglementés (interdiction à partir de 10h30). Ces places deviendront des arrêts-minute à partir de 10h30.</p> <p>La piste cyclable est bien à double</p>
----	----------	---------------------	--	---

	<p>Dans des projets anciens restés dans les tiroirs mais pas intéressants et dont j'entends parler par des trouillais parfois nostalgiques depuis mon installation à Trouville-sur-Mer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implantation du marché sur la place Foch, en faire un beau marché de village en remplacement de la saignée actuelle ; - Un parking souterrain reliant le parking du casino et la place Fernand Moureaux ; - Le projet de base nautique de Jacques Franquet avec une écluse pour maintenir un niveau d'eau constant, l'élargissement du quai Kennedy sur la Touques sur le modèle de ce qui a été fait à Deauville, des activités nautiques et un système de navettes fluviales desservant des zones de stationnement hors de la ville - L'aménagement du quartier Saint Jean, un nouveau lieu de vie en perspective - Une navette économique et écologique : le projet de téléphérique de Max Armanet partant du poste de douane près de la gare SNCF desservant du côté de Marie-Jo ou Delamare, reliant enfin durablement Trouville et Hennequeville. <p>Sur le plateau on pourrait y implanter outre les parkings une base de loisirs, une ferme pédagogique, une coopérative de produits locaux, une promenade à cheval, un parcours sportif, des parcours de promenade aménagés. On pourrait mettre en valeur le passé historique du premier Trouville. Des idées lancées par des participants pendant les Grands Débats ainsi que la conférence sur l'histoire de Trouville présentée par Max Armanet.</p> <p>Bref, des investissements qui embellissent l'image de Trouville et apporte à terme sur le plan financier,</p>	<p>sens dans le projet présenté.</p> <p>Les suggestions soulevées n'entrent pas dans le cadre de la consultation mais seront relayées aux instances concernées.</p>
--	--	---

67	18.09.23	DAIB 	<p>touristique et en terme de qualité de vie des habitants. Je souhaite cette réunion publique du 19 septembre proposée par nos élus riche en participants en propositions et débats.»</p> <p>« Dans la rue de la Fontaine qui est en impasse où nous accédons pour charger et décharger nos véhicules , nous utilisons la contre allée qui est devant « Il Parasol » pour manoeuvrer afin de ressortir en marche avant sur le rond point. La suppression de cette contre allée nous obligera à manoeuvrer ou à sortir en marche arrière directement sur le rond point ce qui est dangereux. Est il prévu d'aménager une sortie sécurisée pour cette rue? »</p>	La remarque est prise en compte et transmise à la maîtrise d'œuvre.
68	18.09.23	LUQUET Henri Pour les Amis de Trouville 	<p>« Synthèse des nombreux avis reçus des adhérents aux Amis de Trouville sur mer, Hennequeville, Villerville et St Gatien des Bois.</p> <p>Le projet approuvé lors du Conseil municipal du 3 décembre 2020, a autorisé Madame le Maire à réaliser les travaux de réhabilitation du Boulevard Fernand Moureaux intégrant une piste cyclable.</p> <p>Quant au projet présenté, de nombreux questionnements subsistent :</p> <p>Les Etudes</p> <p>En ce qui concerne la circulation et notamment la réduction de la voirie, une étude sur les déplacements mesurant l'impact sur la fluidité du trafic et le fonctionnement des carrefours a-t-elle été diligentée ? quelles sont les conclusions et/ou recommandations ?. une modélisation du trafic a-t-elle été réalisée ?</p>	<p>Une étude de circulation a été menée en juillet 2023 mais en revanche aucune modélisation n'a été proposée.</p>

		<p>La loi contraint les collectivités à intégrer un aménagement cyclable qui doit répondre à plusieurs critères entre autres, le nombre de véhicules et la vitesse de circulation. La séparation physique du trottoir et de la piste cyclable est impératif. Le CEREMA a r'il participé à l'élaboration du projet d'intégration de la piste ?</p> <p>Lors de la consultation en 2020 trois projets ont été déposés, le projet actuellement présenté à la concertation publique est il un de ces trois dossiers éventuellement retravaillé. Il ne reste pas particulièrement visionnaire !</p> <p>En ce qui concerne les parkings, quelles incidences sur le nombre de places par rapport à l'existant et quelles solutions proposées pour l'extériorisation du stationnement complémentaire saisonnier et les liaisons par navettes.</p> <p>Ces points constituent la finalité exprimée par la Mairie: " Impérieuse nécessité de rationaliser la circulation et le stationnement des véhicules en centre ville" lors du lancement de l'opération en 2020.</p> <p>il y aura lieu de reconsidérer,</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'existence des terrasses éphémères, créées dans l'urgence pour aider les restaurateurs lors de la crise covid. - le surdimensionnement du marché, privilégier la partie des commerces alimentaires en produits frais de la mer et originaires de nos campagnes ainsi que de notre artisanat, 	<p>Le CEREMA et la DREAL ont été associés aux réflexions de la commune.</p> <p>L'étude de faisabilité de 2020 a été complétée par un travail du CAUE puis par une consultation de maîtrise d'œuvre débouchant sur le projet actuel.</p> <p>Une réflexion est en cours à l'échelle de la communauté de commune s'agissant de la création de parkings de délestage.</p> <p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p>
--	--	---	--

	<p>Une réflexion est en cours avec les forains, en revanche les animations ponctuelles ne sont pas remises en cause.</p> <p>Observations déjà prises en compte.</p> <p>L'Europe, l'Etat, la Région et le Département ont été saisis de demandes de subventions</p> <p>Ces administrations ont été consultées dans le cadre de l'élaboration du projet.</p> <p>La maîtrise d'œuvre est assurée par un groupement constitué par Arc en Terre et ECR Environnement.</p> <p>Les appels d'offres sont en cours.</p>
<p>- quel avenir pour la partie réservée aux animations urbaines : fête foraine , patinoires .. et la faisabilité d'un développement éventuel</p> <p>Le financement :</p> <p>- l'évolution du budget de 1.3M€ à 6M€ laisse perplexe. Sans doute le budget initial ne concernait qu'une phase du projet.</p> <p>- les subventions, quels espoirs réalistes ?</p> <p>- aurons-nous les soutiens de la Région, du Département, de la 4CF ?</p> <p>Quelle est la procédure de réalisation de l'opération :</p> <p>-A-t-on le feu-vert des administrations MRAE, DREAL, DDTM ?</p> <p>- Qui est le Maître d'œuvre, ou en sont les dossiers de consultation des entreprises</p> <p>- les appels d'offres sont ils lancés, les offres sont elles déposées</p> <p>- quelle est la procédure d'attribution , entreprise générale ou par lots</p> <p>- les commandes ou ordres de services sont ils lancés</p> <p>Les travaux</p> <p>Il est indiqué que les travaux pourraient être entrepris en fin d'année, d'où les questionnements précédents.</p>	

69	Non daté	CAILLIEUX C. R	<p>Le phasage de réalisation est-il arrêté ?</p> <p>Notre conclusion</p> <p>Un constat : la faisabilité de ce projet repose sur l'équation récurrente circulation/parkings.</p> <p>notre suggestion</p> <p>Le caractère « cul de sac » de cette portion de la ville et l'absence de solution pérenne pour résoudre le problème du stationnement des véhicules pourrait conduire la Mairie à une demande de dérogation à la loi, quant à la création de la piste cyclable sur cette portion de la ville. »</p> <p>« Concerne : la rue de la Fontaine à Trouville/Mer</p> <p>Mes voisins et moi-même avons vu sur les plans que le petit trottoir sautait devant le restaurant italien Il Parasole. Cette rue est en fait une impasse malgré la signalétique panneau et au sol les véhicules rentrent dans cette rue, il est à signalé que le store jaune du restaurant sur le côté est au niveau du panneau ce qui gêne la visibilité et de plus le restaurant ne s'en serve pas.</p> <p>J'avais vu déjà l'ancien maire les voitures ne savent pas faire marche arrière, quand ils veulent tourner, ils s'encastrent dans les maisons. Je me suis vue descendre à 1h du matin pour aider les conducteurs. J'ai déjà eu la gouttière à remplacer, pots de fleurs etc. Certains voisins ont des calibres de voiture imposant il faut bien que l'on décharge courses, valises etc. Quelle protection allons-</p>	<p>Le phasage prévisionnel prévoit une intervention sur le boulevard Fernand Moureaux entre novembre 2023 et juin 2024, et sur l'avenue du Président J-F Kennedy de septembre 2024 à mars 2025.</p>
<p>La remarque est prise en compte et transmise à la maîtrise d'œuvre.</p>				

70	18.09.23	BAILLY Jean-Charles 	<p>nous avoir pour sortir de cette rue et ne pas avoir d'accident merci. »</p> <p>« Dans le cadre de la concertation en objet, veuillez recevoir et prendre en compte mes remarques et avis : Mes remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'entrée du Bd F. MOUREAUX à une seule voie va, par force, créer un problème d'embouteillage tout autour du rond point du pont des Belges. Actuellement avec 2 voies entrantes et sortantes, la circulation y est déjà très dense et saturée les Week-end et périodes estivales. Considérant que le flux des voitures venant du pont des Belges est sur 2 voies (même 3 en tenant compte de la voie menant sur la droite), il me semble évident que l'entrée sur le Bd F. MOUREAUX réduite à 1 voie va générer un embouteillage permanent. <p>Je préconise de conserver le 2x2 voies existant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le budget que ce réaménagement va représenter me semble totalement disproportionné à l'objectif car le Bd F. MOUREAUX n'est vraiment pas le tronçon de voirie de la ville que l'on peut qualifier comme en très mauvais état voire délabré; il y a bien pire, comme par exemple le Bd D'HAUTEPOULE ou la Rue du Gal DE GAULLE. <p>Mes avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une première action de la Mairie concernant le Bd F. MOUREAUX serait plutôt de rendre à la voirie à circulation et les trottoirs aux piétons tels que cela était avant la pandémie COVID, c'est-à-dire de supprimer toutes les terrasses qui, rappelons-le, devaient être éphémères. • Le plus utile pour la fluidité et la bonne circulation dans la ville est très certainement de procéder à une réfection complète du Bd D'HAUTEPOULE 	<p>Le projet vise à favoriser le flux de circulation sortant par deux voies. Une seule voie montante est prévue mais les possibilités de tourner à gauche sont supprimées afin de fluidifier le trafic.</p>	<p>La commune investit 300 000€ par an dans la réfection de ses voiries.</p>	<p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p>
----	----------	-------------------------	--	---	--	--

			<p>dont la chaussée est complètement défoncée. Idem pour la Rue du Gal DE GAULLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Enfin si l'on veut que le bien-être des piétons à Trouville sur mer soit un peu amélioré, il me semble que la réfection des trottoirs est devenue indispensable. Il serait intéressant de connaître le nombre de plaintes pour entorses des chevilles, chutes de personnes qui sont enregistrées. Pour rappel, la sécurité des piétons relève de la responsabilité du Maire de la commune. <p>Dernier point : Peut-on imaginer la circulation d'une maman avec la poussette de son enfant sur les trottoirs de la ville et principalement BD D'HAUTEPOULE ?</p> <p>Je recommande à Madame le Maire de faire l'essai. Le résultat sera, j'en suis sûr, sans appel : il est impossible de remonter ou de descendre le BD D'HAUTEPOULE en tant que piéton sans marcher à un moment ou un autre sur la chaussée. Et je ne parle même pas de faire cette expérience avec une poussette car ce serait bien trop dangereux. »</p>	<p>Les suggestions soulevées n'entrent pas dans le cadre de la consultation mais seront relayées aux instances concernées.</p>
71	18.09.23	BALIAN Roger	<p>« Il importe de rétablir le nombre de places de stationnement existant avant le covid sur le Bd F Mouraux, et d'améliorer la circulation automobile.</p> <p>Une bonne partie des habitants et vacanciers trouvaient ont besoin de leur voiture pour venir faire leurs courses sur ce Bd, à la poissonnerie et dans la rue des Bains</p> <p>Les restaurateurs ont empiété de façon inadmissible sur la chaussée, leurs terrasses ayant supprimé un grand nombre de places de stationnement. Les concessions qui leur ont été données sont abusives car elles auraient dû être temporaires . Elles doivent être reprises, d'autant plus que les tables en intérieur sont peu occupées en</p>	<p>Le projet supprime les terrasses sur stationnement pour créer des arrêts minute le long des commerces.</p>

			<p>été.</p> <p>Il importe également de faire circuler les vélos sur la partie quai, entre les places de stationnement : c'est moins dangereux, et cela dégage de l'espace pour circuler en voiture.</p> <p>De plus en plus de Trouvillais vont faire leurs courses à Deauville, où la circulation est le stationnement au voisinage des commerces est incomparablement plus facile. Il ne faut pas tuer notre ville !!!</p> <p>« Nous vivons à Trouville-sur-Mer depuis 3 ans et demi à la résidence Andersen et nous félicitons la Mairie pour le projet de rénovation du Village. Je viens ici pour demander la possibilité de faire surélever l'asphalte dans 2, Rue de l'ancien parc aux huîtres, car il y a comme un trou qui est dangereux et endommager les voitures qui passent.</p> <p>Sur la Rue Général de Gaulle 118 la doudane et l'asphalte est en très mauvais état et sans une bonne signalisation pour les piétons, car il y a dans 3 sens trop de passage de voitures. »</p>	<p>La création d'une piste cyclable double sens le long de la rangée d'arbre, et séparé des parcs de stationnement et chaussée est la solution la plus sécurisée.</p>
72	19.09.23	TREMBLAYE Clara 	<p>« Un des objets du projet de réaménagement est de réduire la pression de la circulation automobile dans le centre ville. Pour atteindre cet objectif, une des actions est évidemment de réduire cette circulation en offrant des alternatives crédibles à l'utilisation de la voiture individuelle pour rejoindre le centre ville.</p> <p>Propriétaire depuis une douzaine d'années d'un appartement situé Avenue Marcel Proust, je séjourne fréquemment à Trouville et j'ai pu constater ces dernières années la dégradation de l'offre de transports en commun par bus.</p> <p>La fermeture aux poids lourds de la route d'Honfleur fragilisée par l'avancée marine a eu pour conséquence le changement d'itinéraire des autobus de la ligne</p>	<p>Les suggestions soulevées n'entrent pas dans le cadre de la consultation mais seront relayées aux instances concernées.</p>
73	19.09.23	DUMONT Jean- Jacques 		<p>Les suggestions soulevées n'entrent pas dans le cadre de la consultation mais seront relayées aux instances concernées.</p> <p>La communauté de communes est compétente en matière de transport collectif.</p>

			<p>Deauville-Honfleur et la fin de la desserte de cette zone des hauteurs de Trouville (suppression des arrêts Notre-Dame-des-Victoires, Les Tamaris et Camping). La desserte de cette zone est désormais assurée par la seule ligne 113 (Navette Touques-Trouville-Deauville), qui n'offre actuellement pas une alternative attractive à la voiture individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - même augmentées pendant la saison d'été, les fréquences sont très faibles ; - les véhicules affectés à cette ligne sont d'une taille notablement insuffisante (6 places passagers...), avec comme conséquence qu'au mois d'août dernier il est arrivé que des personnes attendant à un arrêt ne puissent pas être prises en charge faute de place disponible dans le véhicule... <p>Il me semble donc nécessaire que la ville de Trouville, dans le cadre d'une approche globale cohérente du réaménagement du Bd Fernand Moureaux, obtienne une amélioration significative des hauteurs de Trouville, actuellement réalisée dans des conditions très insuffisantes par la ligne 113. »</p>	
74	20.09.23	MOISY Marie-Françoise R	<p>« Concertation réaménagement Bd F. Moureaux et quais</p> <p>Après un quart de siècle, la municipalité a raison d'entreprendre un toilettage du bd F. Moureaux et des quais.</p> <p>Il est toutefois nécessaire de <u>bien réfléchir à tout ce qui concerne LE MARCHÉ.</u></p> <p>Outre l'attractivité reconnue par tous, il faut aussi penser aux trouillais sédentaires âgés. Et Trouville se veut une ville des <u>AINÉS</u> ! Ils y trouvent les commerces artisanaux indispensables disparus depuis longtemps du Cœur de9ville (ex : charcuteries). Mais si les commerçants ne peuvent plus garer leurs camions à proximité il est évident que certains ne viendront plus se contentant de</p>	

75	20.09.23	FRANQUET Jacques 	<p>Deauville ou de Pont l'Évêque... Comment feront les trouillais âgés ayant des difficultés à se déplacer à pied et sans autre moyen de locomotion ? <u>Solution proposée :</u> Peut-être serait-il envisageable de banaliser seulement pour les matins su dimanche et du mercredi 1 voie de circulation sur les deux prévues pour la sortie de ville (si ce n'est pas possible sur la piste cyclable ?) permettant ainsi de stationnement temporaire des véhicules du marché. <u>Pendant la durée des travaux :</u> Pourquoi ne pas déplacer le marché tout au long du quai <u>Albert 1^{er}</u> ? (en laissant totalement libre le parking Vinci) Le <u>marché existait là jadis</u> ; il y avait même été déplacé lors des précédents travaux. Si une demande au département est nécessaire il faut l'envisager d'urgence. Une dérogation accordée sur une période limitée doit être <u>encore possible actuellement</u>. <u>Problème de circulation en ville :</u> N'aurait-il pas fallu commencer par envisager un plan global de circulation pour l'ensemble de la station ? En espérant que vous tiendrez compte de ces observations.»</p>	<p>Les aménagements envisagés par le projet ne modifient pas le régime de stationnement les jours de marchés. Une réflexion est en cours avec les marchands pour que le stationnement des véhicules non indispensables au marché dans d'autres secteurs de la commune.</p>
			<p>« Ce projet a pour ambition de mieux réguler les flux de véhicules et de favoriser le développement des circulations douces pour l'accès au centre et au bord de mer. Aussi pourquoi ne pas profiter de la voie verte ininterrompue qui existera entre la maison des jeunes et la mer pour retenir les véhicules des visiteurs journaliers dans le parking attendant, aujourd'hui d'une soixantaine de places et extensible à une centaine de places, et aussi dans un parking multiniveaux que la 4CF pourrait décider de mettre en place dans le cadre de</p>	<p>Une réflexion est en cours au niveau de l'intercommunalité s'agissant de la création de parkings de délestage.</p>

76	20.09.23	BREHON Nicolas 	<p>l'aménagement urbain du site ex-ENGIE voisin. Pour desservir cette zone de délestage, les jours d'affluence le petit train pourrait circuler sur la voie verte, et selon la marée, une navette fluviale pourrait venir en renfort. »</p> <p>« Ce projet présente de graves défauts Sur un plan politique, il répond à un choix de "mobilité douce" que l'on peut approuver évidemment mais qui ne correspond absolument pas aux besoins des Trouvillais. Pour deux raisons très simples et complètement oubliées: les Trouvillais sont âgés et très peu iront utiliser un vélo .Et surtout, Trouville est une ville à relief! On applique à Trouville des solutions adaptées à des villes plates. Tous les exemples donnés en réunion sont dans ce cas!!! D'ailleurs la voie cyclable ne sera aménagée que sur moins d'un km. Une fois sortis de Trouville, vers Honfleur, bonjour! Les urbanistes ont ils seulement été à velo vers Honfleur? sur un plan financier: le coût est énorme et le financement absolument pas bouclé. 1 km de piste cyclable à Trouville équivaut à 1 km de TGV!!! S'il s'agit de faire une piste cyclable (d'accord), pourquoi ne pas la prendre sur le quai, cela couterait 15 fois moins cher! Aucune réponse n'a été faite sur le financement. A part le recours à l'emprunt alors même que la gestion du prédecresseur avait été critiquée précisément pour ça et que les taux d'emprunt explosent! Lancer un projet sans financement assuré, il fallait oser ! C'est même inouï</p> <p>Sur le plan technique. Quid du marché les jours de faire ? Ou alors il faut supprimer la fête foraine (ce qui serait bien) La part belle est faite aux touristes et surtout aux restaurateurs, les supers grands gagnants. La terrasse est élargie à 3,65 m. La place réservée aux piétons est dérisoire et même diminue (de 2,90 m à 2,70 m)! Ca aussi, il fallait oser! Pire, le plan projeté déjà que les terrasses débordent sur le couloir piétons!!! (voir dessin</p>	<p>La création de la piste cyclable a pour objectif de raccorder la commune au schéma cyclable de la communauté de communes, et au-delà, au réseau départemental. L'usage du vélo n'est toutefois pas limité aux seules pistes cyclables.</p> <p>L'ensemble du projet, y compris la voie douce de l'avenue du Président J-F Kennedy, est évalué à 6 000 000€, subventionnés en partie.</p> <p>Le financement est à la charge de la commune qui a réalisé beaucoup d'économies sur ce mandat et accru sa capacité d'autofinancement. Par ailleurs elle a déposé des demandes de subventions auprès de l'Europe, des services de l'Etat, de la Région et du Département.</p> <p>Le quai est une zone de travail portuaire qui n'appartient pas à la commune. Les circulations des cycles et piétons y est seulement tolérée. IL ne peut y être question d'y aménager une voie cyclable.</p> <p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues</p>
----	----------	--------------------	---	--

77	20.09.23	IMBOLT Alexandre I	<p>page 39)! Cette soumission aux restaurateurs est absolument révoltante. Le réaménagement de la voirie était au contraire l'occasion de reprendre la main au bénéfice des habitants (Il y a des passages où on ne peut déjà plus passer). C'est tout le contraire qui est "proposé". S'il est temps de revenir en arrière alors allez y. Trouville s'est enlaidi et est devenu une sorte de disneyland de bouffe. Ce n'est pas possible. En conclusion ce projet ne répond absolument pas aux besoins des Trouvillais. Il ne donne satisfaction qu'aux touristes et aux restaurateurs! C'est absolument scandaleux. Ou alors, il faut que la municipalité s'engage à doubler les redevances d'occupation de la voirie afin que ce soit les bénéficiaires qui financent le projet. »</p> <p>« Je vous remercie pour ce dossier extrêmement complet et parfaitement réalisé. J'aurai aimé me joindre à vous pendant les différentes réunions, malheureusement mon agenda ne me l'a pas permis.</p> <p>Les intentions de ce dossier sont extrêmement louables et il faut mettre en avant toute la bonne volonté des équipes. Je me permets donc ce courrier pour vous faire part de mes questionnements et de certains points sur lesquels je souhaiterais attirer tout votre attention.</p> <p>Trouville est un joyaux. Les Trouvillais ont la chance de pouvoir en profiter au quotidien mais il faut se faire une raison, il faut la partager avec le plus grand nombre. A ce sujet, je m'avoue ravi et fière. Les gens viennent profiter de la ville et l'enrichissent aussi par conséquent. Il est donc de notre devoir de les accueillir dans les meilleurs conditions, de confort et de sécurité. Pour cela, avant d'entreprendre quelqueconques travaux, je pense que nous devrions d'abord renforcer notre surveillance quant aux terrasses qui débordent de</p>	<p>qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p>
			<p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront</p>	

	<p>partout et privatisent parfois l'espace publique. L'exercice n'est pas ici de pointer du doigt un ou plusieurs commerçants et/ou restaurateurs, mais il faut absolument rester vigilant à ce genre de comportement qui d'années en années ne fait qu'augmenter.</p> <p>En 2023, la voiture est un vrai sujet de réflexion quant à sa place dans nos villes et sur notre planète. Cependant, il est important de regarder les choses en face. Trouville n'est pas accessible autrement que par la voiture. Je pense aux familles qui viennent y déjeuner le dimanche, ou aux autres qui viennent profiter de la plage. Malgré une volonté compréhensible de la laisser en dehors de la ville, celle-ci ne pourrait pas vivre sans ses habitués véhiculés. Pensons à nos amis parisiens, que nous aimons gentiment fiillés, mais qui font une partie de notre commerce et de notre richesse. Il ne faut donc pas la combattre mais au contraire l'accepter et surtout l'apaiser. Un stationnement facilité et réglementé rendrait la vie et la cohabitation bien plus agréable.</p> <p>La piste cyclable, une idée vertueuse et tout à fait dans l'air du temps. Cependant, il faut être vigilant et aborder la question avec beaucoup de prudence. A l'évidence, il en faut une, mais n'oublions pas la saison hivernale rendant la pratique ardue et aussi les étés frais et humides (comme le dernier). Nous ne pouvons pas tout parier la dessus. Je ne parle pas des personnes à mobilité réduite, j'ose imaginer que ça a déjà été réfléchi.</p> <p>Par conséquent, je pense qu'il serait opportun de réfléchir un espace aménageable et flexible qui pourrait s'adapter aux conditions et nombres de pratiquants du vélo.</p> <p>J'attire aussi votre attention sur la difficile cohabitation de vélo et cyclise. Un piéton est bien plus en danger en</p>	<p>ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p>
		<p>La concertation menée avec la DREAL et le Cerema a conduit à</p>

78	20.09.23	MAGNIER Marie MAGNIER Pierre I	<p>traversant une zone cyclable qu'une zone de voiture. Les vélos ne s'arrêtent malheureusement peu et sont souvent inconscients du danger. Pour la sécurité de tous, mélanger une piste cyclable à proximité d'un passage piéton me semble extrêmement dangereux.</p> <p>J'espère que ces éléments de réflexion trouveront une oreille ouverte et réceptive et je me tiens à votre disposition pour échanger avec vous, à nouveau sur ces sujets. »</p> <p>« Tout d'abord je tiens à vous remercier de la réunion organisée hier soir autour de ce projet, très bien expliquée par les intervenants.</p> <p>Par ailleurs, le projet par lui-même est très bien !</p> <p>Puisque vous nous donnez cette possibilité, je fais juste deux remarques, en espérant qu'elles pourront être prises en compte :</p> <p>Mobilier urbain :</p> <p>Concernant les personnes âgées, serait-il possible de prévoir un dossier, même bas, sur les blancs du quai face à la Touques ?</p> <p>Stationnement "minute":</p> <p>Serait-il possible d'envisager une durée de 30 minutes, sachant que la moindre course (à la pharmacie par exemple) prend souvent plus de 15 minutes entre le moment où l'on se gare et le temps de regagner le véhicule ?</p> <p>En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces remarques, »</p>	<p>privilégier une piste dans le sens descendant plutôt que le long des commerces pour assurer la sécurité des cyclistes et piétons en dissociant les différents flux de circulation. Le projet retenu est la résultante de ces préconisations.</p>
				<p>Le mobilier en bordure de Touques vise avant tout à sécuriser l'accès à la zone portuaire.</p> <p>La durée de l'arrêt minute reste à valider.</p>

79	20.09.23	BOUVARD Eva I	<p>« Bonjour, je n'ai pas bien compris comment le projet peut désengorger le quai ? ce serait le cas si beaucoup de vélos, or de n'est pas le cas... la circulation est surtout bloquée l'été, un maximum de familles qui, du coup sont surtout en voiture ... pourquoi ne pas plus communiquer sur le service mobilité, les parisiens qui viennent ne sont pas au courant, j'en ai parlé à beaucoup de gens qui se sont, alors, inscrits Les gens préféreraient laisser leur voiture, là où elle est garée, plutôt que d'être coincés, effectivement, dans cette circulation intense Et puis trois ans de travaux, ça va être très dur pour les gens qui habitent sur le quai, et ,pour ceux qui sont obligés de circuler en voiture ...je regrette de ne pas avoir pu, hier, assister à cette concertation proposée ... e t peut-être avoir plus d'explications Je crains ,que pendant ces trois ans de travaux, des touristes décident de bouder Trouville à cause de ces travaux qui vont compliquer encore plus la circulation ... déjà j'ai entendu des gens qui ne voulaient plus venir à cause de ces difficultés là ... »</p>	<p>Le projet vise à favoriser le flux de circulation sortant par deux voies. Une seule voie montante est prévue mais les possibilités de tourner à gauche sont supprimées afin de fluidifier le trafic.</p>
80	20.09.23	SCHWAB Bruno	<p>J'ai donc assisté à la réunion de mardi soir au collège COTY. Une concertation était annoncée alors qu'il ne s'agissait que d'une réunion de présentation et d'information puisque le projet est finalisé, les marchés sont passés et les travaux commencent dans quelques semaines. Il n'y a eu aucune concertation avec les habitants.</p> <p>Après les explications entendues, je m'interroge encore plus sur la nécessité de ce projet et encore plus sur son urgence et sa priorité. Imaginer que les habitants âgés ou que les familles habitant sur les hauteurs vont descendre et surtout remonter en vélo me semble totalement irréaliste et ce ne sont pas les quelques cyclotouristes venus d'ailleurs qui feront avant très longtemps la prospérité de la ville.</p>	<p>Les modalités de concertation ont été précisées dans l'arrêté de lancement (mise à disposition du public d'un dossier en mairie et sur le site internet de la ville et réunion publique).</p> <p>La création de la piste cyclable a pour objectif de raccorder la commune au schéma cyclable de la communauté de communes, et au-delà, au réseau départemental. L'usage du vélo n'est toutefois pas limité aux seules pistes cyclables.</p>

		<p>L'idée de faire des parkings de délestage est elle aussi peu réaliste : Touques s'y oppose absolument et j'ai même entendu un participant un peu rêveur imaginer une navette avec le « petit train » circulant sur la voie verte... les cyclistes devront bien se tenir...</p> <p>Mais ce qui me choque le plus, c'est que le projet semble d'abord fait pour pérenniser les terrasses « éphémères » des restaurateurs. Ces terrasses ont été autorisées provisoirement pour permettre aux restaurateurs de passer la crise du covid puisqu'ils ne pouvaient plus recevoir leurs clients en intérieur pendant les confinements.</p> <p>Il n'y a aucune raison pour ne pas revenir aujourd'hui à la situation ante. Construire de façon définitive et coûteuses des trottoirs élargis pour permettre à quelques commerçant de jouir d'un espace qui leur est attribué de façon temporaire et réversible et scandaleux.</p> <p>Le projet va couter 6 millions d'euros hors dépassements. Soit environ 20 fois le budget annuel attribué à la réfection des chaussées de la commune qui en ont bien besoin.</p> <p>Enfin, comment peut-on engager de telles dépenses sans que le financement soit finalisé, en envisageant serinement d'emprunter si les subventions hypothétiques n'étaient pas au rendez-vous. Est-ce vraiment la période pour emprunter alors que les taux continuent d'augmenter ? Si j'ai bien compris l'allusion faite par madame le maire, elle envisage d'augmenter la taxe d'habitation pour les résidents secondaires sur lesquels repose pourtant l'essentiel de l'activité de la commune. Ils apprécieront.</p> <p>[Message vide]</p>	<p>Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.</p> <p>L'ensemble du projet, y compris la voie douce de l'avenue du Président J-F Kennedy, est évalué à 6 000 000€, subventionnés en partie.</p> <p>Le financement est à la charge de la commune qui a réalisé beaucoup d'économies sur ce mandat et accru sa capacité d'autofinancement. Par ailleurs elle a déposé des demandes de subventions auprès de l'Europe, des services de l'Etat, de la Région et du Département.</p>
81	21.09.23 BERBERIAN Zareh R		Un courriel a été adressé pour solliciter le renvoi des observations

82	21.09.23	BM (signature) R	<p>« Pensez que Trouville compte plus de 70% de personnes âgées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très peu circulent en vélo... - Les bordures de 12 cm sont accidentogènes pour celles-ci - Les revêtements de sol doivent être non glissant <p>AVEZ-VOUS PRÉVU UNE AMÉLIORATION SUR LA CIRCULATION RUE NOTRE-DAME ?</p> <p>QUID de la sécurité des chantiers ? Les barrières métalliques légères sont peu fiables (chutes, non visibles...) ?</p> <p>Ce projet a beaucoup d'aspects positifs. MAIS ÉTAIT-CE UNE URGENCE ?</p> <p>Les rues non éclairées la nuit, les trottoirs en mauvais état, la corniche toujours fermée à l'entrée, les points de collectes dispersés et loin parfois des habitants. Quid de la poste qui A DISPARU !?</p> <p>MERCI DE PENSER À NOUS LES HABITANTS À L'ANNÉE !</p>	<p>Ces observations ne sont pas directement en lien avec le projet mais seront remontées vers les instances concernées.</p>
83	21.09.23	Anonyme	<p>PS : l'implantation de pin au rond-point des Belges n'est pas judicieux. Des feuilles seraient préférables. »</p> <p>« Les bancs en bois doivent rester en bois et pas en vulgaire béton.</p> <p>Piste cyclable : pourquoi pas... mais il y a beaucoup de vieux à Trouville. A-t-on pensé à eux ? »</p>	<p>Le mobilier en bois ne répond pas suffisamment aux critères de sécurité en bordure d'un stationnement. Par ailleurs, eu égard aux conditions de bord de mer, l'usage du bois n'est pas privilégié.</p>
84	Non daté	Illisible R	<p>« Bonjour,</p> <p>Ce qui m'apparaît c'est que si peu d'usagers du vélo à Trouville (et surtout pas les locaux Les parisiens eux viennent la plupart du temps en voiture (famille)</p> <p>En ce qui concerne la circulation trop intense, pourquoi ne pas communiquer plus le service mobility ? Les</p>	<p>La maîtrise d'ouvrage prend note de la proposition de communiquer de manière plus importante sur les services de mobilité.</p>

			<p>parisiens qui viennent ne sont pas au courant que ça existe – souvent je leur en parle et ils sont intéressés. J'entends des gens qui ne veulent plus venir à Trouville à cause de cette circulation. Le service mobility serait peut-être une solution ? Qui ne coûterait pas deux millions d'euros à l'heure des économies à réaliser ? Et puis pendant la durée des travaux des commerçants vont perdre de nombreux clients... de Deauville et de Paris, la promenade du marché était incontournable à l'arrivée à Trouville. Je suis étonné d'ailleurs que le commerçants du marché n'étaient que 4 à la réunion du mardi. »</p>	
85	Non daté	Illisible R	<p>« Bonjour, Je suis CONTRE les travaux. Les commerçants ont suffisamment souffert des problèmes de circulation & stationnement et internet. Ces travaux vont les achevé pour RIEN ACCOMPLIR »</p>	La contribution n'appelle pas de réponse de la part de la maîtrise d'ouvrage.
86	21.09.23	BREHON NJ I	<p>« Il est inadmissible de voir le trottoir piétons passer de 2,90 à 2,70 m (pages 38 et 39). 2,70m qui seront évidemment rognés par l'occupation des terrasses comme il est suggéré et admis dans le dessin de la page 39. La solution est de maintenir (c'est la moindre des choses tout de même!) voir d'élargir le trottoir piétons et de rogner sur la terrasse des restaurants qui ne serait pas élargie à 3,65 mais seulement à 3,45 ou 3,40. L'extension des terrasses des restaurants de 2,30 m à 3,65 m est une honte. Le culot est de présenter cette extension comme une diminution ; une tour de passe passe lié à la prise en compte des terrasses EPHEMERES (2 m). Ephémères cela veut dire qq chose ou pas. !! L'extension était liée à la compensation du covid. Cela fait trois ans! Et en plus, le projet prévoit déjà que les terrasses déborderont sur le trottoir piétons!! Ce cynisme est absolument inouï. Ce projet n'est utile ni aux Trouvillais ni aux vélos (il suffisait de faire une piste sur le quai). Il ne sert qu'aux touristes , aux bobos en patins à roulettes et</p>	Le projet prévoit de ramener toutes les terrasses le long des façades, elles ne seront au total pas plus étendues qu'aujourd'hui. Les terrasses éphémères sur stationnement font 2m de large aujourd'hui, elles seront ramenées à 1,50m dans le prolongement des terrasses annuelles.

87	21.09.23	BREHON NJ 	<p>aux restaurants. Je suis très mécontent mais je vous propose une solution technique 2,90 et non pas 2,70m, 20 cm à reprendre sur les terrasses ramenées à 3,40m. C'est le minimum du minimum.»</p> <p>« Je viens de croiser Mme la maire . Je lui faisais part de mon étonnement sur le futur trottoir du quai qui serait, selon le plan réduit de 2,90 à 2,70m. ". je travaille „sur ce dossier depuis 3 ans et Cela ne me paraît pas possible" a t-elle répondu. Moi non plus cela ne me paraît pas possible. Je lui ai dit que je lui enverrai les références. Hélas le document de consultation a disparu. La consultation était pourtant prévue jusqu'au 21 inclus. je dis bien inclus. mais elle a été clôturée plus tôt... (!); Je suis obligé d'en appeler à mes souvenirs. De mémoire, les dimensions du trottoir figurent dans les pages 38 et 39, mais je ne garantis rien. Cela aurait été plus simple avec le document ne trouvez vous pas?; Pouvez vous transmettre ce message à l'intéressée. Merci»</p>	Cf. réponse supra (n°86)
88	21.09.23	MARDIGUIAN Michel 	<p>« Quelques remarques après une lecture complète du document (78 pages), complet, précis et d'une présentation logique.</p> <p>Toutes les propositions devraient être lues en gardant à l'esprit qu'un des charmes de Trouville est de <u>ne pas être</u> une « métropole de bord de mer » (Ex : Les Sables d'Olonne, Cap d'Agde, Cannes etc ...) mais une station pittoresque, avec de beaux restes de son contexte historique d'un port de pêche normand.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan p.13/78 montre le quai F.Moureaux comme un 2 x 2 voies à sens unique. Or le côté commerce n'est plus une véritable 2-voies puisque qu'une des voies est pratiquement à 50% inutilisable depuis l'autorisation « provisoire" (?) 	Les terrasses éphémères n'empiétaient que sur les places de stationnement, le boulevard comprend bien deux voies montantes et deux voies descendantes à l'heure

	<p>d'élargissement par terrasses en bois, depuis les contraintes du COVID.</p> <p>Quelques notions sont intéressantes, et déterminantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Seuils de décision de trajet à pied ou non » (5min OUI, 10min BOF, > 15 min: NON) - Connecter commerces et quais - Améliorer la circulation des piétons pendant les marchés - Augmenter la part végétale <p>Par contre on regrette l'usage abusif d'un charabia technocratique et pédant, souvent à la mode hélas dans ce genre de rapport:</p> <p>« <i>empreinte viaire</i> », « <i>circulation véhiculaire</i> », « <i>affirmer la transversalité</i> », « <i>marchabilité</i> » etc ...</p> <p>P. 24/78, les croquis « OUI » ou « NON » pour l'encadrement des terrasses sont peu clairs. La seule chose claire est qu'au moins 109 établissements seraient en infraction grave ...</p> <p>Concernant les propositions de remplacement des mobiliers urbains (bornes, poubelles, poteaux d'amarrage, jardinières, garde-corps, luminaires etc ...), outre qu'elles seraient d'un coût astronomique, vont à l'encontre de notre marque d'introduction sur le charme particulier de Trouville. N'oublions pas que « <u>trop d'uniformité crée l'ennui</u> »</p> <p><u>Revêtements des chaussées et trottoirs en aggrégat perméable, permettant une certaine porosité aux eaux pluviales :</u></p>	<p>actuelle.</p> <p>Un des axes majeurs de la réflexion de la commune porte sur la recherche d'une meilleure transversalité entre la Touques et le front bâti où sont implantés les commerces par la création de passages sécurisés.</p> <p>Les emprises végétalisées sont augmentées de 44% par rapport à l'existant. Le projet prévoit la végétalisation du boulevard côté commerce et la création de deux squares de part et d'autre de la halle aux poissons.</p>
--	--	---

Excellente idée, à condition de s'assurer que la sous-couche permet d'absorber cette infiltration, sinon on ne fait que déplacer le problème.

p. 36 Réduction de la voie « entrante » à une seule largeur.

Absolument NON : même si elle plaira à une vingtaine de restaurants, c'est un désastre pour les flux de déplacement de tous ordres.

Il semble qu'elle entraîne la disparition du terre plein central, joliment fleuri qui faisait le charme de ce quai F.Moureaux.

Bien sûr elle paraît remplacée par une petite bande végétale, côté trottoir commerçants, mais qui sera probablement vite dégradée par les arrêts et mouvements des véhicules de livraison, puisque ce serait le côté qui leur est dédié.

Le quai F.Moureaux devient alors, en largeur, un 3-voies sans discontinuité, aggravant l'impression d'un boulevard de grande ville.

Enfin, pour les voitures arrivant par cette voie entrante unique, il devient impossible de stationner lorsqu'il y a les terrasses, c.à d. sur 50% de la longueur de la voie. Ceci entrainera un engorgement supplémentaire, ces voitures entrantes devant aller jusqu'au rond-pt du Casino pour faire 1/2 tour et trouver les parkings côté Touques.

Quelques questions ne m'ont pas paru abordées :

QUID du marché ??

Les terrasses ne seront plus autorisées sur les places de stationnement à l'avenir mais seront ramenées le long des façades.

Le marché réintègrera son

			<p>QUID des nouvelles techniques de déplacement dites « douces » : patinettes, rollers etc ... souvent devenus très dangereuses par les excès et l'incivisme de leur propriétaires qui utilisent les trottoirs, surtout quand ils sont accueillants ? (d'ailleurs interdites définitivement à Paris dernièrement compte tenu des abus et accidents)</p> <p>Un très bel exemple de ce à quoi conduit une préférence forcée donnée au vélo et la traque impitoyable aux automobiles nous est donné par certaines artères de la Ville de Paris. La plupart des voies sur berges de la Seine, qui étaient si pratiques, ont été réduites de 2 à 1 voie.</p> <p>L'autre voie étant réservée aux vélos.</p> <p>Résultat : la plupart du temps, la voie unique « autos » est engorgée par des voitures roulant au pas, donc polluant bien plus et plus longtemps, tandis que la voie vélos n'est occupé que par un vélo tous les 50m, quand il y a pas.</p> <p>De grâce, ne tombons pas dans cet excès doctrinaire. »</p>	<p>emplacement actuel dès les travaux terminés.</p> <p>La police municipale sera amenée à effectuer des contrôles réguliers.</p>
89	21.09.23	GROSJEAN Julien	<p>« Je fais suite à l'avis de concertation publique mis en ligne sur le site de mairie qui est ouvert jusqu'au 21 septembre inclus.</p> <p>Je tiens à vous faire mes remarques directement par email, n'ayant plus d'accès direct sur votre site.</p> <p>En complément des remarques déjà adressées par les Amis de Trouville, je tiens à souligner que les points suivants doivent guider le projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'espace public appartient à tous (piétons, activités publiques et privées) et chacun doit pouvoir cohabiter sur l'espace public, - Les établissements de restauration et les débits de 	<p>Le projet d'aménagement a été conçu dans ce sens.</p>

			<p>boissons participent à l'animation de la ville et à son économie en favorisant son attractivité commerciale, culturelle et touristique,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de transition écologique et énergétique doivent être pris en compte, - Les occupations du domaine public doivent s'intégrer harmonieusement dans l'environnement urbain et naturel, respecter le patrimoine existant et le cadre de vie des habitants, - L'implantation des terrasses sur le domaine public doit respecter des obligations en matière de sécurité, salubrité et tranquillité publique. <p>Sur ce dernier point, mettre les trouvillais au coeur du projet me semble donc primordial - le fait que les commerçants aient eu droit à la primeur du projet me surprend. .. Ainsi, la mise en place de la future charte sur les terrasses éphémères devra refléter les principes évoqués et contenir des obligations strictes pour les commerçants qui bénéficieront d'une terrasse saisonnière. Il est important que la Ville puisse avoir les moyens, via une charte formalisée et respectée, de contrôler les commerçants qui ne respecteraient pas les règles esthétiques, de sécurité, de salubrité nécessaires pour que la rénovation du boulevard Moureaux et du quai puisse bénéficier aux trouvillais. »</p>	<p>La commune s'est doté d'un règlement d'occupation du domaine public traitant notamment de ces sujets.</p>
90	21.09.23	FRESNAIS Stéphanie Groupe Stéphanie FRESNAIS pour les Trouvillais 	<p>« Voici notre avis sur votre projet :</p> <p>Nous saluons l'intention louable de végétaliser davantage notre entrée de ville et ses quais. Nous applaudissons les containers enterrés prévus pour remplacer les actuelles et anarchiques poubelles. Nous approuvons la décision d'harmoniser le mobilier urbain (même si nous aurions préféré des choix moins contemporains et minéral mais les goûts et les couleurs appartiennent à chacun) et accueillons favorablement</p>	<p>La maîtrise d'ouvrage prend note des remarques de l'opposition municipale.</p>

91	21.09.23	CICORELLA Denis I	<p>l'idée d'une vraie piste cyclable....</p> <p>Toutefois, tout n'est pas rose au pays du nouveau bd Fernand Moureaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression d'environ 60 places de stationnement déjà trop rares. - Sur la question du handicap et de l'accessibilité handicapée : y aura-t-il des places réservées ? Les trottoirs seront-ils adaptés ? - Mystère opaque sur l'organisation future du marché et de la fête foraine (après les travaux). - Une piste cyclable bien naïve. D'après le dossier de présentation du projet, le trottoir mesure 1,50m de large et est au même niveau que la piste cyclable qui est à double sens. Dans un monde idéal, les vélos roulent tous à la même vitesse (lente), ne se doublent pas, les piétons respectent la séparation visuelle de la piste cyclable et pensent à regarder dans les deux sens avant de la traverser, et les enfants et les chiens sont tous très sages. Mais voilà, le monde n'est pas idéal, l'erreur est humaine, la vitesse variable et les enfants pleins d'énergie. Nous invitons tous ceux qui le peuvent à se rendre bd Magenta dans le 10e arrondissement de Paris ou tout simplement à taper sur un moteur de recherche « piste cyclable et trottoir partagés » pour constater le réel danger. » 	
			<p>Ces observations ne sont pas directement en lien avec le projet mais seront remontées vers les instances concernées.</p>	

92	21.09.23	HUSSON Valérie	<p>travaux de réfection vont suivre. Sinon pas d'objection au raménagement du boulevard qui embellira le centre ville.»</p> <p>« Propriétaire à Trouville dans le centre ville et y venant depuis 50 ans j'ai pu voir l'évolution de la ville au fil des années et le précédent re-aménagement des quais.</p> <p>Je suis étonnée par ce projet de ré- aménagement des quais; Et je me demande si cela est bien prioritaire en terme de dépense.... En effet ce projet va réduire de plus de 50 places de parking la possibilité de se garer à Trouville, ce qui à l'heure actuelle pose de gros problèmes lors des vacances ou de beaux week-end ensoleillés. Il est souvent nécessaire de devoir garer son véhicule sur les hauteurs sur les rebords de trottoir car les places sont toutes prises. Je crains le futur avec cet aménagement.</p> <p>En discutant avec des touristes, ils disent préférer des villes cotières plus familiales, (cabourg villers sur mer par exemple) sans pentes et avec plus d'activités diurne et nocturne l'été, et plus de facilité pour se garer.</p> <p>L'attractivité de la ville baisse....</p> <p>Or une ville ou il n'y a quasiment plus de commerces de bouche...à l'exception de deux supermarchés chers, de deux bouchers, d'un fromager, d'un marchand de légumes et d'une épicerie de produits locaux c'est franchement insuffisant pour absorber tout ce flot de visiteurs, surtout quand ces commerces ne sont ouverts que du jeudi au lundi Redynamiser la ville, elle est plutôt de ce côté la priorité!</p> <p>En effet, en l'état actuel, cela implique de devoir prendre sa voiture pour aller à Touques ou à Pont l'éveque pour faire ses courses sans assurance de trouver</p>	<p>La maîtrise d'ouvrage prend note des observations formulées qui ne sont pas directement en lien avec le projet mais seront remontées vers les instances concernées.</p>
----	----------	----------------	--	--

		<p>une place pour se garer au retour.</p> <p>Cette ville ressemble de plus en plus à un parc d'attraction qui se remplit de ses visiteurs quand il fait beau et qui est vide le reste du temps.</p> <p>Les trottoirs et rues sont en mauvais état et sales (crottes de chiens), les caniveaux sont bouchés par endroit depuis plusieurs années, les graffitis fleurissent partout. Sortir le soir implique de ne pas rentrer trop tard sous peine de se retrouver dans le noir depuis la suppression de l'éclairage la nuit.</p> <p>De plus, une station balnéaire dans la manche sans une piscine chauffée ET close est encore une fois une aberration, là où des communes telles que Ouistreham vont avoir une nouvelle piscine d'ici deux ans ou Honfleur et Deauville qui ont su préserver et entretenir leur piscine.</p> <p>Vous neutralisez une voie de circulation or c'est déjà la catastrophe en terme de circulation dans la ville. C'est une mauvaise idée dans une ville où il n'y a que des restaurants et des agences immobilières et où les visiteurs pour beaucoup ne viennent qu'à la journée avec leur pique-nique dans leurs affaires de plage.</p> <p>Vous avez déjà installé un second bâtiment de toilettes publiques sur les quais, ce qui est une bonne idée mais il en manque cruellement sur la plage quand on y est après 18h. On voit du reste les gens se casser le nez sur portes de celles tenues par le personnel municipal.</p> <p>Quant au revêtement, celui qui a posé du côté des restaurants sur le quai s'avère être très glissant quand il pleut.</p>	<p>Le projet vise à favoriser le flux de circulation sortant par deux voies. Une seule voie montante est prévue mais les possibilités de tourner à gauche sont supprimées afin de fluidifier le trafic.</p> <p>La commune vient de réinstaller des toilettes publiques sur le boulevard. L'installation d'un second dispositif à proximité du casino et de la plage est à l'étude.</p>
--	--	---	--

		<p>Mais avec votre projet de rénovation, peut être souhaitez vous n'avoir des visiteurs arrivant que par le train, ce qui ne me semble pas être le cas de la grande partie de la population qui fréquente le centre ville et la plage de Trouville, réputée pour toujours avoir "populaire".</p> <p>Il ne s'agit pas de marquer son passage par une re-construction quelconque mais plutôt de contribuer activement à la renaissance et au dynamisme de la ville qui a pourtant un beau potentiel mais qui demeure et encore une belle endormie. »</p>	
--	--	--	--

Le 26 octobre 2023



Le Maire,
Vice-Présidente de la CCCCf,

Sylvie Gaetano
SYLVIE de GAETANO

